RB337,557

Thomas Fisher
Rare Book Library

UNIVERSITY OF TORONTO

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/mlabbfranoispilo00bcha

H Eccl C.B

(GALERIE NATIONALE)

M L'ABBÉ FRANÇOIS PILOTE

CURÉ DE SAINT-AUGUSTIN (Portneuf)

948

((BIOGRAPHIES)

Septième de la Série)

PAR

A. BECHARD

364226
39.
3.
20.

STE ANNE DE LA POCATIÈRE
IMPRIMERIE DE LA " GAZETTE DES CAMPAGNES "

1885

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en 1885, par Auguste Béchard, au Bureau du ministre de l'agriculture, à Ottawa.

DÉDICACE

À

L'HONORABLE GÉDÉON OUIMET,

SURINTENDANT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

l'ami constant et dévoué

de

MESSIRE F. PILOTE,

ces pages sont respectueusement dédiées.

S. Pilate pstr.

GALERIE NATIONALE.

Monsieur L'Abbé FRANÇOIS PILOTE

Curé de Saint-Augustin (Portneuf).

> **Un bon prêtre est un commentaire vivant du Nouveau Testament.**
>
> Lamartine.

Des nombreuses qualités de M. François Pilote, il en est deux surtout fort remarquables et qui feront vivre longtemps son nom dans la mémoire de ses contemporains ; puis, lorsque ceux-ci auront disparu pour faire place à une nouvelle génération, celle-ci trouvera le nom de M. Pilote inscrit dans l'histoire, d'une manière durable. L'histoire impartiale dira alors que ce prêtre, si humble avec ses grandes connaissances, fut l'ami dévoué, constant, de la haute éducation et de l'agriculture dans notre pays. Et ce qui rendra son souvenir plus cher encore, c'est qu'il a été persécuté pour son dévouement sans borne à la jeunesse canadienne ; c'est-à-dire que ses contemporains ont payé ses travaux avec la monnaie de l'ingratitude.

Ainsi, la physionomie de M. Pilote peut à bon droit être considérée comme une des plus attachantes de notre époque, assez féconde, cependant, en caractères éminents.

On peut donc dire de ce prêtre, que Dieu avait créé pour lui deux fonctions spéciales dans l'apostolat. Dans l'ordre matériel, on voit les princes de la terre se choisir des hommes d'élite pour remplir certaines missions délicates. La divine Providence, elle aussi, se choisit des hommes privilégiés auxquels elle impose une tâche spéciale ; et la tâche qu'elle avait imposée à M. Pilote était celle

de faire prospérer le collége de Sainte-Anne de la Pocatière et de promouvoir l'agriculture, cette source la plus pure, la plus noble et la seule capable d'assurer fermement notre prospérité nationale. Afin qu'il pût remplir efficacement cette double mission, cette même Providence lui donnait de grandes connaissances spéciales, et elle lui mettait au cœur un grand amour de la jeunesse.

C'est donc plus particulièrement comme bienfaiteur de la jeunesse et de l'agriculture que je présente la physionomie de ce prêtre canadien, qui a aimé son pays d'un amour pur et dévoué et qui l'a servi avec tous les talents que Dieu lui a donnés.

Avant que la tombe ne se ferme sur cette belle figure ecclésiastique, il est bon aussi de faire voir dans leur vrai jour certains faits mal représentés et qui ont valu à M. Pilote la gloire d'être persécuté, calomnié même, pour le bien qu'il avait fait aux enfants de deux générations. Cette partie de la biographie, je la ferai avec toute la délicatesse possible, sans passion, mais avec la plus stricte impartialité.

Enfant moi-même de Sainte-Anne, de cette belle institution de M. Painchaud, j'ai appris là, et comme tant d'autres, à aimer M. Pilote parce qu'il nous aimait, et, comme tant d'autres camarades de ces années de bonheur, j'ai ressenti au cœur une immense douleur en voyant les contrariétés auxquelles il a été exposé et les difficultés sans nombre qu'il a eu à surmonter.

M. Pilote est né à Saint-Antoine de Tilly (comté de Lotbinière), le 4 octobre 1811 ; de sorte qu'il a atteint ses 73 ans le 4 d'octobre de cette année (1884).

Son ancêtre, Léonard Pilote, venait de St-Nicolas, évêché de La Rochelle (France). Le *Dictionnaire généalogique* de M. Tanguay ne dit pas en quelle année il arrivait au pays ;

mais l'époque de son arrivée dans la Nouvelle-France ne fut que peu d'années après la fondation de Québec, puisqu'il mourait dans la ville de Champlain le 3 décembre 1665. De son vivant, il était habitant de Beauport. Il n'est pas fait mention, non plus, de l'époque de son mariage avec Denise Gauthier. Celle-ci se remaria, quatorze mois après être devenue veuve (le 7 février 1667), à Robert Lefebvre, à Québec.

Les enfants de Léonard Pilote furent : PIERRE, né le 11 mars 1663, marié le 11 janvier 1694, à l'âge de 31 ans, à Jeanne Brassard, et mort à 72 ans, le 12 octobre 1735 ; MARGUERITE, née en 1653, mariée, le 20 janvier 1671, à Jean Drouart, et inhumée le 23 novembre 1745 ; JEAN, marié le 27 juin 1678, à Marie-Françoise Gaudry, et mort le 16 mai 1738. En tout : trois enfants, dont les actes de naissance, de mariage et de sépulture furent enregistrés à Québec.

M. François Pilote, le sujet de cette étude biographique, appartient à la 6me génération de Léonard Pilote, habitant de Beauport vers 1650 au moins, puisque sa fille Marguerite naissait en 1653.

Le père de M. Pilote, 5me de la génération, était né aux Eboulements (comté de Charlevoix), à un endroit de cette paroisse appelé *Cap-aux-Oies :* il se nommait Ambroise. Son bisaïeul ou trisaïeul devait être descendu de Beauport aux Eboulements, car l'ancêtre au pays, d'après M. l'abbé Tanguay, résidait à Beauport. Ce déménagement eut lieu, très probablement, vers 1732, époque où les Eboulements furent érigés en paroisse.

Quoi qu'il en soit de l'époque de cette migration, il est certain que M. Ambroise Pilote quittait sa paroisse natale en 1798, étant encore jeune, et en qualité de domestique de M. Pâquet, qui, au cours de cette même année, devenait

curé de Saint-Antoine de Tilly, une de nos anciennes paroisses, dont la date de fondation remonte à 1702. M. Pâquet avait été curé aux Eboulements avant d'être transféré à Saint-Antoine.

Après quelque temps passé au service de M. Pâquet, M. Ambroise Pilote abandonna cette position pour apprendre le métier de forgeron ; puis, en 1810, le 26 de novembre, il se mariait à Marguerite Coulombe, dont l'ancêtre venait au pays à peu près dans le même temps que l'ancêtre de M. Pilote.

De cette uuion sont issus cinq enfants : François, le sujet cette notice biographique, et quatre filles, dont une seule survit : Mlle Cécile. Depuis trois ans, cette sœur affectionnée demeure avec son frère, à Saint-Augustin. Moins âgée, elle peut, placée ainsi auprès de lui, donner à son aîné les soins qu'exige sa santé délabrée. Bernardin de Saint-Pierre a dit : " L'amour fraternel dépend beaucoup de l'amour filial, qui lui-même n'est produit que par l'amour paternel. " S'il en est ainsi, le père de ces deux rejetons d'une famille destinée à s'éteindre à la sixième génération, a dû avoir un véritable amour pour ses enfants, puisqu'il a produit l'amour touchant qui existe entre le frère et la sœur, et qui fait l'admiration de ceux qui en sont témoins.

Le père de M. Pilote mourait à Saint-Antoine de Tilly en 1861, et sa compagne allait le rejoindre dans la tombe en 1867. Ils dorment côte à côte, ces deux époux chrétiens, dans l'église de Saint-Antoine, unis dans la mort comme ils l'ont été dans la vie, et attendant en paix le dernier et grand jour où leurs corps auront à recevoir la récompense due à leurs vertus.

M. Pilote a fait ses études au séminaire de Québec, cette pépinière féconde d'hommes distingués dans la hiérarchie ecclésiastique et civile. Il fut fait prêtre le 9 du mois

d'août de l'année 1835. Le 9 d'août de cette année (1885) ce prêtre, que a si bien servi son Dieu et son pays, pourra célébrer ses noces d'or. Tous ceux qui l'ont connu voudront se réjouir avec lui en ce jour, un des plus beaux dans la vie du prêtre selon le cœur de Dieu. Cinquante ans passés dans la prière et la crainte du Seigneur ; cinquante ans employés à consoler ceux qui pleurent, à alléger la souffrance et à conduire la jeunesse dans le sentier de la vertu et de la science ; un demi-siècle de la vie du prêtre où l'âme s'est mêlée, identifiée, fondue pour ainsi dire dans toutes les émotions de ceux qu'il a appelés ses enfants et ses frères ; un demi-siècle durant lequel pas une tache n'est venue souiller le caractère sacré, quel magnifique écrin ! et comme il doit réjouir l'âme de celui qui a reçu un titre éternel : *tu es sacerdos in æternum !* Il me semble que cet arrêt, que ce repos au bout d'une aussi longue carrière et en face d'une moisson aussi abondante, doit réjouir vivement l'âme du prêtre cinquantenaire. Il me semble que le roi qui rentre dans son palais après plusieurs années d'exil, la reine qui retrouve sa couronne, l'enfant qui retrouve sa mère, le général qui remporte une grande victoire, doivent avoir moins de joie dans le cœur que le prêtre béni qui célèbre ses noces d'or. Prions pour que nous puissions voir un aussi beau jour, nous surtout, ses enfants bien-aimés de Sainte Anne !

Le 3 novembre 1834, M. Pilote fut choisi pour aller au collège de Montréal faire la versification. Il en revint au mois de juillet suivant. Il a souvent dit que cette année fut pour lui un temps de consolations.

L'année où M. Pilote fut ordonné prêtre, il fut envoyé à Nicolet comme professeur de théologie, et assistant directeur à la place du vénérable M. Leprohon dont la santé affaiblie ne pouvait plus supporter les fatigues de sa charge,

où il demeura en cette qualité jusqu'à la fin de septembre de l'année suivante : 1836.

Vers la fin de cette année, M. Pilote devint le vicaire du Grand Vicaire Cadieux, alors curé de la Rivière-Ouelle, paroisse voisine de Sainte-Anne de la Pocatière.

A cette époque, le collége de Sainte-Anne, cette œuvre d'amour d'un prêtre distingué, M. Painchaud, n'avait encore que neuf années d'existence. Cet homme si justement regretté était alors le supérieur de cette belle institution appelée à produire tant de bien et d'où sont sortis une foule d'hommes distingués dans tous les genres. M. Alexis Mailloux en était le directeur.

En 1836 donc, M. Painchaud demanda à Mgr Signay, alors évêque, la permission d'agréger à sa maison naissante le jeune vicaire de la Rivière-Ouelle, qui n'avait alors que 25 ans. Cette permission lui fut accordée, et le 27 de décembre de cette année (1836), M. François Pilote devenait directeur adjoint et le professeur de théologie dogmatique du collége de Sainte-Anne. Il devait y passer trente-quatre ans de sa vie, et il y serait mort, sans les regrettables difficultés soulevées en 1870 et sur lesquelles il n'est pas encore temps de porter jugement.

Le fondateur, M. Painchaud, mourait 14 mois seulement après l'arrivée de M. Pilote au collége, de sorte que l'on peut considérer véritablement celui-ci comme le fondateur adjoint de cette maison d'éducation. Dire tout ce qu'il a fait pour cette institution me mènerait trop loin : j'en rapporterai seulement les principaux traits.

Trois jours après la mort de M. Painchaud, arrivée le 9 février de 1838, M. Pilote devint le directeur du collége, après avoir été assistant-directeur du 27 décembre 1836 jusqu'à cette date, de 1838, étant aussi professeur de théologie dogmatique, comme nous l'avons déjà dit.

Ecrire la vie de M. Pilote, professeur, directeur, procureur, etc., du collége de Sainte-Anne, c'est faire, en même temps, l'historique de cette belle institution durant les trente-quatre ans compris entre 1836 et 1870 ; car, soit qu'il fût directeur, ou procureur, ou supérieur, M. Pilote a été l'âme de tous les travaux importants qui se sont accomplis au collége durant cette période.

En 1867, trois ans avant son départ de Sainte-Anne, M. Pilote et ses collaborateurs faisaient publier le *Catalogue par ordre alphabétique des élèves du collége de Sainte-Anne.* Le lecteur nous saura gré de lui donner ici la préface de ce catalogue, si bien faite, si bien dite par un écrivain tellement humble qu'il a voulu qu'on ignore son nom.

> " Plus que jamais il fait bon de se souvenir de ce qu'on a été dans sa jeunesse ! La jeunesse est bonne et généreuse ! Dieu veut que la nature au printemps produise des fleurs.... Mais la jeunesse passe : vient l'époque des réalités, de l'ambition, des intérêts ; les illusions s'envolent ; plus de pures enthousiasmes, plus d'amitiés...., plus de confiance sublime.... Qui fera survivre la jeunesse du cœur à la jeunesse de l'âge ?
>
> " Souvenons-nous ! Souvenons-nous, car Dieu a placé au début de notre vie assez de lumière, de poésie et de vérité, pour éclairer, consoler et conseiller, pendant toute sa durée, ceux qui sauront se souvenir.
>
> A. M.

" Le collége de Ste-Anne n'existe que depuis 1829. Il a été fondé par feu Messire C. F. Painchaud, curé de cette paroisse, aidé de la coopération de ses braves paroissiens et de la générosité de quelques amis dévoués. En 1842, lorsqu'on créa le cours commercial, on l'augmenta de moitié, puis enfin en 1855, on construisit l'aîle du centre qui a 100 pieds sur 57, à 4 étages. La longueur totale de l'édifice est

de 364 pieds. Cet établissement depuis sa fondation, grâce à son double enseignement commercial et classique, a donné l'instruction à un grand nombre de jeunes gens provenant des différentes parties de la province. Son vénérable Fondateur, confiant dans la divine Providence et dans le patriotisme de ses concitoyens, avait entrepris cette œuvre religieuse et nationale avec une volonté si énergique, que les difficultés et les obstacles de tout genre ne purent faire faillir son courage un seul instant. Il voulait donner à la nombreuse jeunesse de ce district les moyens de s'enrôler dans la milice sacrée. L'institution de Ste-Anne n'a pas failli à sa noble et religieuse mission. Depuis une douzaine d'années surtout, elle a fourni de nombreux sujets au clergé du diocèse de Québec, sans compter ceux donnés aux professions libérales.

" L'idée de publier le catalogue complet des élèves qui ont fréquenté cette maison, nous a été inspirée par l'épigraphe placée en tête de ces pages. A toutes les heures de la vie, dit-on, on aime à évoquer les souvenirs de l'enfance, et surtout ceux d'une religieuse éducation : ils procurent à l'âme un moment de bonheur, et apportent de bonnes inspirations de calme et d'espérance. Arrivé dans les tristesses et les labeurs de l'âge mûr, on se sent porté comme par instinct au souvenir des directions et des enseignements d'autrefois, on jette en arrière, au delà de la jeunesse éteinte, un regard vers les jours purs et heureux de l'enfance. Cette douce satisfaction qu'on éprouve à faire revivre ainsi le passé, ces pages renfermant les noms des amis de l'enfance la feront renaître dans l'esprit et le cœur des anciens élèves de Ste Anne. Le collége, a-t-on dit, est une patrie. Oui, si la patrie éternelle de l'âme est au ciel, sa patrie d'ici-bas est aux lieux où elle est née à Dieu et à la vérité. On se rappellera avec une indicible joie le lieu du travail, du jeu,

du repos et de la prière, avec les différents épisodes qui s'y rattachent toujours nécessairement. Le départ de la maison paternelle, départ toujours accompagné de si solennelles émotions ; la vue du collége, avec ses bosquets, ses vastes jardins, sa verte colline, ses aspects enchanteurs, son large horizon, s'étendant au nord jusqu'au sommet des Laurentides, aux pieds desquels l'œil aperçoit la paroisse de la Baie St-Paul et de l'Isle-aux-Coudres, des Eboulements, de St-Irénée, de la Malbaie, et le beau fleuve St-Laurent ; embrassant du côté de l'est les vastes plaines de la Rivière-Ouelle, avec son antique église, et les plaines de St Denis avec son superbe temple et sa flèche brillante, s'élevant sur le côteau qui domine le village, puis enfin le clocher de l'élégant village de Kamouraska ; son jeu de paume, ses cours de récréation où se forment des groupes joyeux ; les salles d'étude où travaillent avec une attention ardente deux cents enfants, et où l'on connaît les premiers plaisirs de l'intelligence ; la classe avec ses luttes pacifiques et les traits d'un professeur vénéré dirigeant et excitant l'émulation ; le dortoir où le sommeil est si pur et si tranquille ; enfin la chapelle avec ses fêtes bénies, ses chants joyeux, ses instructions en rapport avec la vie d'écolier, tout cela repassera devant les yeux de l'âme et fera naître de douces émotions.

" Le souvenir des jours de deuil renaîtra aussi à la lecture de certains noms. Quelles sont les institutions où les élèves ne voient la tombe s'ouvrir tout à coup au milieu d'eux ? Dans les rangs de cette joyeuse et turbulente jeunesse, la Mort fait parfois sa revue invisible, elle se choisit des victimes, et frappe tout à coup comme à l'improviste des têtes pleines d'espérance et d'avenir. Ces tombes prématurées qui ont donné à plusieurs les premiers enseignements de la mort, ont eu le rare privilége de n'être pas oubliées, leur

souvenir est ineffaçable, ces jeunes gens vivent dans le cœur et l'esprit de leurs condisciples. On sentira plus vivement dans tous ces souvenirs la vérité de ces touchantes paroles :

" Revenez parmi nous ! vous ne pouvez attendre
Dans ce monde où déjà se portent vos désirs,
Ni de bonheur plus pur, ni d'amitié plus tendre,
Ni de plus innocents plaisirs. "

" Dans le monde, ceux qui n'ont jamais connu les charmes de la vie commune où l'on travaille, on prie, souffre et espère ensemble, sont souvent portés à plaindre la jeunesse étudiante. Ah ! ceux-là sont dans l'erreur. Si l'enfant éprouve quelque tristesse dans les moments des premières absences, il se fait bientôt à ce nouveau régime, et les soins bienveillants et paternels de ceux qui font son éducation ne tardent pas à faire descendre dans son cœur la joie et le bonheur. D'ailleurs cette tristesse au cœur de l'enfant se séparant pour la première fois de ceux qu'il aime le plus au monde, est toute naturelle : c'est la fleur que le jardinier transporte de sa terre natale en une terre étrangère. Comme elle, elle s'acclimate bien vite.

" Ces pages que nous présentons au public, et surtout aux anciens élèves de Ste Anne qu'elles intéressent plus spécialement, ne sont que des tableaux, indiquant la date d'entrée et de sortie de chaque élève, son lieu de naissance, sa profession. On ignore les occupations d'un grand nombre depuis leur sortie de la maison. Plusieurs d'entre eux ont aussi laissé le pays. La liste finit avec les élèves de la présente année.

" En tête de cette brochure se trouve la liste complète du personnel de la maison, depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Chaque année nous offrira le tableau des noms de ceux qui méritent sous tant de rapports toute notre reconnaissance.

Il ne faut pas oublier le dévouement de ceux qui se consacrent à l'éducation, ils vivent de la vie de leurs élèves, et subissent leur règlement à tous les moments de la journée ; ils ne s'appartiennent plus à eux-mêmes.

" Le collége de Ste-Anne est une institution religieuse qui, quoique bien jeune encore, a fourni au clergé un grand nombre de sujets, comme nous l'avons dit plus haut, et comme on pourra s'en convaincre en lisant ces pages. La Providence qui a veillé sur son berceau, qui l'a protégé comme son enfant, ne l'a pas abandonné. Tous les catholiques dignes de ce nom qui se sont plu et qui se plaisent encore à travailler à sa prospérité, travaillent, par là même, à faire fleurir la religion dans notre pays. C'est dans ces institutions, qui ont été le salut des Canadiens Français, que se recrutent encore les rangs de cette phalange d'hommes distingués par le savoir et les vertus religieuses et sociales, et qui ont rendu et rendent encore de si importants services à leurs concitoyens.

" Nos maisons d'éducation ne sont pas seulement des institutions religieuses, mais elles sont encore éminemment nationales. Quiconque voudra se dépouiller de ses préjugés antireligieux et antinationaux, le reconnaîtra facilement en faisant la comparaison entre les Canadiens et les Acadiens. Sans elles notre sort eût été indubitablement le leur. A ce point de vue, nous leur devons aussi respect et reconnaissance. Pour nous, élèves de Ste-Anne, qui savons apprécier les bienfaits de l'éducation que nous avons reçue, conservons à notre collége un précieux souvenir, et que la reconnaissance gravée en caractères ineffaçables au fond de nos cœurs s'augmente progressivement en face de l'ingratitude de ceux que le vice dégrade, et n'oublions pas que *plus que jamais il fait bon se souvenir de ce qu'on a été dans sa jeunesse.*"

Nous avons vu que M. Pilote devint le directeur du collége le 12 février 1838.

Durant l'année scolaire de 1838-39, il fut directeur et procureur, et il occupa cette charge jusqu'à 1842-43 inclusivement.

Ce fut le 13 d'août de 1840 que l'on fit l'inauguration d'un marbre sur la façade du collége, à la mémoire du fondateur, M. C.-F. Painchaud.

Le 8 de juin, 1841, eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'aile destinée au cours commercial, par M. C. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle. Ce fut Messire F.-X. Delâge, alors curé de l'Islet, qui fit le discours de circonstance.

L'année suivante, le 11 d'août, on fit la bénédiction de cet édifice (le cours commercial). Cette belle cérémonie fut présidée par Messire F. Boissonnault, curé de Saint-Jean-Port-Joli, le jour même de la distribution des prix.

L'édifice consacré au cours commercial augmentait, par ses proportions, le vieux collége d'un annexe qui lui était d'égale grandeur.

En 1843-44, M. l'abbé E. Montminy devint procureur du collége et M. Pilote conserva la position de directeur. Dès l'année suivante, cependant, on ajoutait de nouveau à son titre de directeur celui de procureur. Il conserva ces deux positions jusqu'à l'année 1846 47 inclusivement.

Remarquons ici que la démolition de la vieille église paroissiale de Sainte-Anne, située à quelques pas seulement du collége, se fit le 28 d'avril 1845. Nous nous rappelons, comme si c'était hier, la manière dont on fit dégringoler de son piédestal le vieux clocher qui accusait une autre époque. Nous, comme tous nos camarades de cette année, nous avions la main au câble qui devait abattre cette relique, et nous faisions sans remords ce travail de

démolisseur, sans respect même pour les souvenirs attachés à ce clocher d'où s'étaient échappées tant de notes gaies ou funèbres, soit qu'il annonçât l'arrivée ou le départ d'un enfant de la paroisse. Nous ne pensions point à autre chose qu'au plaisir de voir faire la culbute à cette partie élevée du vieux temple.

..... " Que de défauts elle a
Cette jeunesse ! On l'aime avec ces défauts-là. "

Le 19 juin de la même année eut lieu la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église par M. C. Bégin, archiprêtre, curé de la Rivière-Ouelle. Le sermon fut donné par Messire E. Quertier, curé de Saint Denis, le Bridaine du Canada. Comme nous admirions l'éloquence mâle, hardie, électrisante de ce vénérable prêtre !

Le 27 d'octobre de 1846, Mgr A.-M. Blanchet, évêque de Walla-Walla, consacrait la nouvelle église de Sainte-Anne.

En 1847-48, Messire J.-C. Cloutier, aujourd'hui curé de Cacouna, notre bien-aimé professeur, fut nommé directeur du collége, et M. Pilote retint la charge de procureur qu'il occupa jusqu'à 1849 50 inclusivement.

L'année suivante, il fut chargé de plus de l'enseignement de la théologie ; et, en 1851-52, il devint directeur des ecclésiastiques, tout en conservant les deux charges onéreuses qu'il avait déjà.

M. le grand vicaire C. Gauvreau, mort le 9 juin de 1862, et supérieur depuis 1847-48, fut obligé, pour rétablir sa santé, en 1852-53, de prendre un an de congé. Ce fut encore M. Pilote qui fut chargé de le remplacer avec le titre de vice-supérieur. Il était donc à la fois chargé des devoirs du supérieur, de la direction des ecclésiastiques et de l'enseignement de la théologie. Pendant cette même année, on

ajouta à toutes ces obligations, à ce travail déjà trop lourd, la charge de procureur.

L'année scolaire 1853-54 le vit supérieur, et, le 7 d'avril, 1854, M. Tremblay, plus tard curé de Beauport, étant devenu incapable de remplir les devoirs de sa charge de directeur, ce fardeau fut imposé à M. Pilote.

L'année suivante, on nomma un successeur à M. Tremblay, et M. Pilote fut le supérieur du collége jusqu'à 1856-57.

Le 14 juin de 1855, Mgr de Tloa bénit la première pierre de l'aile centrale du collége.

En 1857-58, M. Pilote dut ajouter à son travail de supérieur celui de procureur du collége, M. le grand-vicaire Gauvreau s'étant chargé de la direction des ecclésiastiques depuis la fin de 1855 seulement. On avait adjoint à M. Pilote, au travail de la procure, M. Ths Bégin, un laïque. D'après cet arrangement, M. Pilote put remplir les devoirs de ses deux positions jusqu'à 1859-60 inclusivement.

Ce prêtre, taillé pour les grandes entreprises et ami dévoué de la classe agricole, avait conçu le projet de doter le collége de Sainte-Anne d'une école et d'une ferme-modèle d'agriculture. C'était une entreprise digne de lui, et qui ne fut pas vue d'un bon œil par tous ses collaborateurs du collége. Ceci ne l'empêcha point de poursuivre son but. Loin de là, les obstacles ne semblaient que redoubler son ardeur à mener à bonne fin le plan qu'il avait conçu et mûri.

Le 10 de février de 1859, il part pour l'Europe. Son but était de visiter les établissements agricoles de la France, de l'Angleterre et de l'Irlande, et d'y étudier les meilleurs systèmes.

Il était de retour au pays en septembre de la même année, après une absence de près de huit mois.

Le 10 d'octobre suivant, Mgr de Tloa bénissait l'école d'agriculture, à la suite d'une messe solennelle chantée à l'église paroissiale. Ce fut M. Quertier qui prononça, dans cette occasion, un de ses sermons les plus éloquents. Après la messe, M. Chapais, alors député de Kamouraska, donna un discours remarquable. Il s'appliqua surtout à faire ressortir la grandeur et l'utilité de l'agriculture, aussi bien que les avantages de l'établissement que venait de fonder M. Pilote.

En 1859-60, M. Pilote reprit les devoirs de supérieur et de procureur, et, les deux années suivantes : 1860-61 et 1861-62, il fut encore le supérieur du collége.

Le 3 d'avril 1862, le septième numéro de la *Gazette des Campagnes* s'imprima à l'école d'agriculture, par M. Firmin-H. Proulx. La lettre suivante donne l'historique complet de cette publication si utile.

" Je me fais un plaisir de vous communiquer les renseignements suivants concernant la *Gazette des Campagnes.*

" M. Emile Dumais a publié les six premiers numéros de la *Gazette des Campagnes.* La date de publication du premier numéro a été le 1er novembre 1861, et le 20 janvier 1862, il publiait le 6me et dernier numéro. Il fut obligé de suspendre la publication, faute de moyens.

" Le Rév. M. F. Pilote, qui tenait à relever ce journal, qu'il croyait utile à son école d'agriculture, fit des démarches dans ce sens, et il s'adressa à M. Léger Brousseau pour qu'il lui désignât un imprimeur pouvant se charger de la publication de ce journal. M. Brousseau me recommanda à M. Pilote.

" La tâche, pour moi, était bien difficile, car je n'avais pas le sou pour l'achat d'un matériel d'imprimerie. Je vivais de mon salaire, au jour le jour. De plus, en relevant ce journal, je devais le distribuer, à mes propres frais, à ceux

qui avaient payé d'avance à M. Dumais leur abonnement pour toute l'année : à peu près 500 abonnés.

" Comme point de départ, M. Pilote avait réussi à me faire obtenir $250 du conseil d'agriculture. Avec cette faible somme, je consentis à publier la *Gazette des Campagnes* à mes risques et propre responsabilité, ayant l'assurance de M. Brousseau qu'il me reprendrait à son service comme typographe, si je ne réussissais pas dans cette hasardeuse entreprise.

" Un M. Charpentier, de Montréal, avait, de confiance, consenti à me vendre un matériel d'imprimerie de la valeur de $800, à quatre ans de crédit, payable à tant par année, un premier paiement de $200 ayant été fait sur les $250 reçues de M. Pilote. Le Rév. M. Nazaire Leclerc fut choisi comme rédacteur de la partie agricole ; le Rév. M. Thomas Pelletier, pour la Revue de la semaine ; M. Pilote et quelques autres prêtres du collége, comme collaborateurs.

" Il en fut ainsi jusqu'au 31 mars 1868, alors que M. J.-D. Schmouth fut chargé de remplacer le Rév. M. Nazaire Leclerc, pour la partie agricole, jusqu'au 20 mars 1874. Depuis cette date jusqu'aujourd'hui (1), j'ai été le seul rédacteur de la *Gazette des Campagnes*. Quoique simple typographe, n'ayant que juste ce qu'il faut pour exercer ce métier, j'ai eu la témérité d'entreprendre la tâche difficile de rédacteur d'un journal d'agriculture.

" J'ai souvent dit, dans la *Gazette des Campagnes*, que le Révd M. Pilote devait être considéré comme le fondateur de ce journal, et voici pourquoi : Sans l'appui moral et matériel donné à la *Gazette* par cet homme d'initiative et de progrès, ce journal n'aurait pas existé au delà des six numéros publiés par M. Dumais, qui, lui, ne saurait en être

(1) M Proulx m'écrivait cette lettre le 16 de février 1885.

considéré comme le fondateur, quand, après six numéros, il a dépensé ce qui aurait suffi à l'existence de ce journal pendant un an au moins.

" J'ai suspendu la publication de la *Gazette des Campagnes* à deux reprises différentes; et, à chaque fois, M. Pilote m'a fait obtenir du conseil d'agriculture un appui qui me permettait de reprendre la publication interrompue. La première fois, je reçus $400; puis, pendant deux ans, le conseil se chargea des frais de poste: tout cela grâce à l'intervention de M. Pilote.

" Si je reçois une allocation du gouvernement, malheureusement réduite de $500, cette année, je dois aussi en remercier M. Pilote, qui s'est servi de son influence auprès du gouvernement et des députés de l'assemblée législative de Québec, pour me la faire obtenir. C'en est assez pour que le titre de fondateur de la *Gazette des Campagnes* soit donné à ce prêtre dévoué, comme il a déjà celui de fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne.

" Votre ami dévoué,

FIRMIN-H. PROULX. "

" P. S.—J'ai été un instrument entre les mains de M. Pilote, qui m'a inculqué le dévoûment à la cause agricole, et cela *à l'excès ;* je dis : à l'excès, car, d'ordinaire, n'est-on pas payé d'ingratitude par ceux qui ont reçu la mission spéciale de nous aider ? On était loin de m'encourager quand, d'un seul coup, on m'a fait une saignée de $500. J'ai cependant perdu bien des cinq cents piastres à la publication de la *Gazette des Campagnes !* N'importe; marchons, et en avant toujours ! "

F.-H. P.

M. Proulx, " quoique simple typographe, n'ayant que juste ce qu'il faut pour exercer ce métier, " a néanmoins

réussi à faire de la *Gazette des Campagnes* une excellente revue agricole, citée par toute la presse du pays. Ce n'est pas là tout le mérite de ce compatriote aussi humble que dévoué : après avoir végété toute sa vie pour maintenir sa publication si précieuse, il est fort probable qu'il aura encore le mérite de mourir pauvre, au service d'une belle œuvre. On le regrettera plus tard, probablement : justice tardive, monnaie ordinaire des hommes.

Revenons, maintenant, à l'année 1862, dans la biographie de M. Pilote.

Des jalousies sourdes (nous y avons déjà fait allusion), s'étaient déclarées contre le deuxième fondateur du collége dont on cherchait à miner l'influence et à déprécier les longs services. On se rappelle parfaitement encore les misères, les tracasseries, les accusations injustes suscitées, inventées par une certaine coterie de cette époque, qui, ne voulant point tenir compte du mérite et du dévoûment de ce vétéran de l'Education, entreprit de le décourager par la plus noire ingratitude. Inutile de rapporter ici les détails de cette conspiration ourdie par des hommes qui devaient tout ce qu'ils étaient à M. Pilote, et qui ont dû (on doit le supposer du moins) regretter leur manque de loyauté à son égard.

En 1862–63, le nom de M. Pilote ne paraît point sur le catalogue du collége.

En 1863–64, il redevient procureur, position qu'il occupe jusqu'en 1869.

Nous étions au mois d'août de l'année 1870. L'ingratitude, fille de la vanité, avait accompli son œuvre sur ceux qui, depuis si longtemps, jalousaient M. Pilote dont le mérite, la science et les longs services leur faisaient ombrage. Humble par la naissance, petit par la fortune, mais noble par le cœur et par l'intelligence, M. Pilote

ne voulut point se prévaloir de sa longue carrière passée au service de l'institution d'où on voulait l'éliminer ; il ne voulut s'en faire ni un titre, ni un droit, ni un drapeau. Humble et modeste toute sa vie, ennemi des menées sourdes et des réclamations, il justifia, dans cette occasion, cette parole de l'Ecriture : *Adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab eâ.* La pensée de Dieu qui l'avait toujours soutenu, le grandit assez, dans cette circonstance pénible, pour qu'il pût endurer sans murmure, l'injustice que l'on commettait à son égard. Sans rien dire, il dévora en silence les larmes que provoquait l'ingratitude de quelques anciens élèves. Il ne voulut même pas faire connaître le départ auquel on le forçait, afin de ne pas donner occasion à des démonstrations hostiles à la coterie.

M. Pilote avait alors près de 60 ans Il en avait passé 34 au service du collége. Il aurait dû trouver, dans cette institution dont il était le deuxième fondateur, un refuge assuré à ses vieux jours : il y trouva l'ingratitude et la calomnie de ses intentions.

Après plus d'un tiers de siècle consacré à l'œuvre de M. Painchaud ; après avoir usé au profit de cette œuvre une santé robuste par un travail incessant et onéreux ; à l'âge où l'on a besoin de se reposer avant d'entrer dans le repos de la tombe, M. Pilote quittait le collége de Sainte-Anne n'ayant pour tout avoir que son linge de corps. Tout le chiffre de ses minces appointements avait passé pour se vêtir et le reste pour les améliorations faites au collége, de sorte qu'au bout de 34 ans de services et déjà sexagénaire, il n'emportait pas avec lui une somme suffisante à son entretien l'espace de quelques mois. Il avait reçu en échange de sa longue vie de sacrifices et de travail ce que reçoivent assez souvent les hommes qui se sont dévoués à des œuvres utiles : l'ingratitude et la pauvreté.

A côté de ces souvenirs si pénibles, mettons un autre souvenir faisant voir que le sentiment de la reconnaissance n'est pas un sentiment nul dans tous les cœurs. A côté de la honte de la conspiration ourdie dans l'ombre et qui devait provoquer le départ de M. Pilote du collége, plaçons un de ces traits d'amitié qui empêchent de désespérer tout à fait de la pauvre espèce humaine.

" L'amitié, charme de la vie,
Peut seule du malheur alléger le fardeau. "

M. Pilote eut la consolation de trouver ce *charme de la vie* à l'époque où nous sommes, en 1870. Sur le nombre d'élèves qu'il avait formés, UN, *un seul* eut le courage de protester, par sa conduite, contre l'injustice commise à l'égard de son bienfaiteur. Cet homme généreux, qui vit encore auprès de M. Pilote, qui n'a point voulu se séparer de lui, se nomme : MESSIRE AMABLE BLANCHET.

Les membres du *nouveau régime*, sentant l'importance qu'il y avait pour eux de s'attacher M. Blanchet, lui avaient fait des offres les plus séduisantes. Celui ci n'avait ni accepté, ni refusé ; mais, au jour du départ de M. Pilote, on vit M. Blanchet s'attacher aux pas de son bienfaiteur, méprisant les offres qui lui avaient été faites et voulant suivre dans la mauvaise fortune, comme il l'avait suivi aux jours heureux du calme et de la paix, l'ancien supérieur du collége. Grande fut la surprise des nouveaux dictateurs, dont pas un ne sut apprécier cet acte d abnégation dicté par la reconnaissance. Grand aussi fut le désappointement de ces messieurs qui avaient besoin, moralement et matériellement, de M. Blanchet, et dont le départ inattendu jetait de l'eau froide sur leurs projets ambitieux.

La Providence avait ménagé cette consolation à M. Pilote dans les chagrins que lui causait la conduite tenue à

son égard ; car, si la reconnaissance est douce pour celui qui la ressent, mille fois plus douce est-elle pour celui qui en est l'objet.

Dans les circonstances pénibles où se trouvaient MM. Pilote et Blanchet, il ne leur restait d'autre alternative que de devenir curés, quoiqu'ils n'en eussent jamais exercé les fonctions. C'est ce que sentit Mgr Baillargeon, qui avait vu avec regret le départ de MM. Pilote et Blanchet du collége de Sainte-Anne. Ce saint évêque, dont le cœur était fait pour comprendre et apprécier tous les beaux sentiments, avait été touché de l'amitié qui unissait l'élève au bienfaiteur ; il ne voulut point les séparer ; et, pour dédommager M. Pilote de l'injustice dont il était la victime, il lui donna la cure d'une des plus belles paroisses du pays : Saint-Augustin de Portneuf.

Voulant aussi récompenser l'acte d'abnégation de M. Blanchet, en refusant la position qu'on lui avait offerte au collége, Mgr Baillargeon le nomma curé assistant de la même paroisse.

Ils arrivaient à Saint-Augustin le même jour : le 19 septembre 1870. C'est là qu'ils attendront, placés près l'un de l'autre dans la mort, comme ils l'ont été dans la vie, le grand jour de la rétribution universelle.

Nous n'entrerons pas dans les détails des travaux accomplis par M. Pilote, sur le nouveau théâtre que lui avait assigné son évêque bien aimé : cela nous mènerait au delà du cadre que nous voulons donner à cette esquisse. On pourra, cependant, avoir tous ces détails en lisant l'*Histoire de la paroisse de Saint-Augustin*, que nous avons écrite et qui est à la veille d'être imprimée.

On pourra se faire une *idée* des travaux de M. Pilote et de son assistant, M. Blanchet, en lisant la correspondance que nous écrivions, sur *Le Courrier du Canada*, le 23 et le 25 de juillet de l'année dernière (1884).

M. le Rédacteur,

Je viens d'avoir l'avantage de passer deux jours dans la paroisse de Saint-Augustin, comté de Portneuf. J'y ai vu et admiré de belles choses ; j'y ai réchauffé des souvenirs du cœur, et, sous le toit hospitalier du saint vieillard qui a charge des âmes de cette paroisse, M. Pilote, nous avons longuement causé du temps où il était le directeur bien-aimé du collége de Sainte-Anne de la Pocatière époque où il me donnait le doux nom de " son cher écolier. "

Saint-Augustin est une paroisse presque aussi vieille que la ville de Champlain, dont elle n'est éloignée que de cinq lieues, en amont du fleuve, du côté du nord. Les registres remontent jusqu'à près de deux siècles : en 1691 ; mais on sait qu'il y avait, à Saint-Augustin et peu de temps après la fondation de Québec, quelques habitants desservis par des missionnaires allant de Québec dans " les hauts. " Ces serviteurs du bon Dieu déposaient les rapports de leurs missions, avec actes de baptême, mariage et sépulture, soit à Québec, soit à Trois-Rivières, ou ailleurs.

L'église actuelle fut bâtie en 1809, comme l'indique le millésime gravé en chiffres romains au portail de l'édifice. A cette époque, c'est M. Lefrançois qui était curé de la paroisse. Cette maison de la prière a conservé, malgré ses 75 ans, un air de jeunesse et de propreté qui réjouit l'œil. L'intérieur est à l'avenant, les améliorations et réparations qu'on y a faites portent le cachet de l'administrateur habile et de l'homme de goût qui en est l'auteur : M. le curé Pilote. Un orgue puissant donne, aux jours de grandes fêtes,

un éclat de plus aux pompes, déjà si belles du culte catholique : c'est la voix par excellence de nos églises ; c'est elle qui élève l'âme jusqu'au chœur des anges en répandant sur la foule agenouillée et recueillie des flots d'harmonie religieuse. Choron, le compositeur, a dit que " le mécanisme de l'orgue a quelque chose de mystérieux analogue aux mystères chrétiens. " Outre le mystérieux de ce mécanisme, il y a la voix solennelle, majestueuse et grave si propre à jeter dans l'âme toutes les voluptés de l'extase religieuse.

LE CIMETIÈRE.

Avant l'arrivée de M. Pilote à Saint-Augustin, m'a dit une personne fort respectable de cette paroisse, il n'y avait ni inscriptions sur les croix de ce champ des Morts, ni aucun monument ; rien, en un mot, qui rappelât la mémoire de ceux qui ne sont plus. Aujourd'hui, le cimetière de cette paroisse est un des plus beaux cimetières de campagne du pays, s'il n'en est pas le plus beau. Que le lecteur veuille bien me suivre dans cette " république des Morts, " suivant la belle expression de Châteaubriand.

En entrant par la porte du sud, vous êtes, dès les premiers pas, dans l' " Allée des anges. " Pourquoi ce nom ? Parce que là sont enterrés les restes des enfants morts à un âge où le péché n'a encore pu souiller l'innocence baptismale. Ils dorment là, ces petits êtres arrachés à l'amour maternel ; et des fleurs, cultivées par des mains de mères que la Religion seule a pu consoler, couvrent ce gazon, emblême de la félicité dont jouissent déjà ces enfants dans le sein de Dieu.

Après l' " Allée des Anges, " vous arrivez à l' " Allée Saint-Amable. " Ce nom lui vient de l'amour que les paroissiens portent à un prêtre qui leur rend au centuple leur

affection : M. *Amable* Blanchet, qui, au temps de l'épreuve, n'a pas voulu se séparer de son ami, l'a suivi ici, y mourra et dormira dans ce même cimetière son long sommeil à côté de celui qu'il a tant aimé sur cette terre, et au milieu de cette brave population qu'il a si souvent bénie. Ces deux tombes, celle de M. Blanchet et de M. Pilote, diront à la génération qui les suivra toute la puissance de l'amitié chrétienne et tout le bien qu'elle peut accomplir dans une paroisse docile.

Nous sommes maintenant, dans l' " Allée Saint-Joseph. " Sur les bords de cette allée dédiée au patron des artisans, se trouvent rangés les plus beaux souvenirs des vivants aux morts. Au fond et le long du mur formant la limite du cimetière, au nord on voit 14 croix noires, portant les inscriptions appropriées et placées à quelques pieds les unes des autres. Au pied de ces croix vous voyez un prie-Dieu modeste. Tous ces signes de la Rédemption forment partie d'un chemin de croix érigé sur la tombe des Morts et dont la tête se trouve sur l' " Allée Saint-François, " longeant le mur du nord. L'idée de cette voie douloureuse sur ce terrain arrosé de larmes est bien touchante, et porte en elle-même un trésor de consolation. En effet, qui pourrait se plaindre de la perte d'un être chéri en parcourant les 14 stations de la route du Calvaire ? En voyant le juste si cruellement maltraité ? En le voyant marcher au supplice, non-seulement sans se plaindre, mais priant pour ses bourreaux ?

Au fond de l' " Allée Saint Joseph, " un peu en dehors du mur formant la limite, vers le sud, l'œil découvre une jolie statue de ce grand saint, si cher à la population de notre pays. Sur le socle de cette statue de grandeur naturelle, on lit :

" Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit, ma vie ! Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie ! Jésus, Marie, Joseph, faites que je meure en paix en votre sainte compagnie ! "

A quelques pas de cette statue, à l'angle formé par la réunion des murs du nord-est et du sud, on peut admirer la grotte de Notre-Dame de Lourdes. La sainte Vierge est debout dans la grotte formée de cailloux moussus. A ses pieds, à genoux, se tient dans l'attitude de l'extase et un cierge à la main, Bernardette Soubirous. Pour compléter l'illusion, un petit cours d'eau coule à quelques pas du cimetière et rappelle le gave de Lourdes devenu si célèbre, depuis les apparitions miraculeuses.

L' " Allée Saint-François " part de l' " Allée Saint-Joseph " et se rend, en longeant le côté nord de l'église, jusqu'à la porte de sortie. Elle est, comme les autres allées, bordée de tombes surmontées de croix et recouvertes de fleurs.

Il est à peine nécessaire, je crois, de dire que l' " Allée Saint-François " rappelle le nom du curé actuel et bien-aimée de la paroisse, M. *François* Pilote.

Il y a quelque chose de bien consolant dans le culte des Morts, cette relation qui existe entre l'Eglise militante et l'Eglise souffrante. Cette union nous rapproche de ceux que nous avons aimés sur cette terre ; et prier pour eux adoucit le chagrin de la séparation et répond à un besoin du cœur que notre Religion seule a compris.

De toutes ces beautés du cimetière de Saint-Augustin, il me reste à parler de la plus grande sous le rapport du souvenir et de l'art. Pour en parler dignement, il faudrait une plume plus habile que la mienne.

A quelques pieds de l'angle formé par les allées Saint-Joseph et Saint-François, M. Pilote a fait élever cinq statues de grandeur naturelle. Ce groupe représente le Calvaire et toutes ses douleurs, devenues la joie et le bonheur du genre humain. Il y a là le Sauveur crucifié, les deux larrons, et, au pied de ces trois gibets, saint Jean à la droite de la croix de son divin Maître, et, à gauche, la " Mère de douleurs, " les yeux attachés sur son Fils.

Sur la figure du Christ, couverte de crachats et de sang coagulé sont empreintes avec une rare expression toutes les douleurs de l'agonie.

La tête du larron, à droite, est penchée sur l'épaule gauche et la figure a perdu toute empreinte de désespoir depuis que ce premier converti, aux portes de l'éternité, a entendu la promesse du Sauveur. Un rayon de bonheur illumine le visage de celui que l'Eglise a surnommé le " Bon larron. "

A gauche, se trouve le mauvais larron portant sur sa figure toute l'expression de la méchanceté, de la haine et du désespoir terrible des damnés. Suivant moi, ces trois statues sont, chacune dans son genre, remarquables sous le rapport de l'art.

Le groupe entier, formé de bronze, a été coulé en France.

LE PRESBYTÈRE.

Le presbytère, situé à l'ombre de l'église, est un vaste édifice qui a déjà vu 60 hivers. N'étant point d'architecture récente, il rappelle, par ses formes basses et longues, le goût d'une autre génération, à une époque où l'on recherchait plus la solidité dans les constructions que l'élégance. Le site en est fort bien choisi.

Assis sur une faible éminence, le regard peut se promener, du côté du sud, sur un vaste panorama. En face, un

coin de notre fleuve portant, à quelques arpents de distance, sur ses eaux limpides, ou le modeste canot d'écorce, ou le magnifique et l'orgueilleux palais flottant. Au delà du fleuve, la paroisse de Saint-Nicolas avec son église qui la domine ; tout autour de vous, la campagne avec toute sa verdure et toutes les beautés qu'y a semées la main du Créateur. Destouches a eu cent fois raison de dire :

" La campagne est pour moi plus belle que la cour,
Et je voudrais pouvoir y fixer mon séjour. "

A quelques pas de la demeure du curé, M. Pilote a fait creuser un étang avec chaussée et deux ponts. Cette nappe d'eau est bordée d'arbres, et sa profondeur permet de s'y promener en chaloupe. A droite et en face de l'étang, des jardins potagers et fruitiers ; en un mot, la nature avec toute sa luxuriante variété.

" Nature ! ô séduisante et sublime déesse,
Que tes traits sont divers ! Tu fais naître dans moi
Ou les plus doux transports, ou le plus saint effroi. "

Du côté nord du presbytère et en face de l'église s'élève un fort joli monument de pierre de taille, érigé en l'honneur des saints Anges gardiens et surmonté d'envoyés célestes avec ailes déployées. Cette construction, qui a coûté un beau chiffre, est la dernière œuvre de M. Milette, le prédécesseur immédiat de M. Pilote. Ce gage de la piété aux anges gardiens a été construit en 1869 et il porte sur sa face principale l'inscription suivante : " Dieu a ordonné à ses anges de prendre soin de vous. "

Il est une autre construction due à l'esprit d'entreprise de M. Pilote, et cette construction c'est

LE COUVENT.

Cette institution, dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, est à quelques pas seulement de l'église. Le cours d'études comprend les langues française et

anglaise, la musique (piano), les ouvrages de goût, et tout particulièrement les ouvrages utiles, comme tricots, couture, etc., et les Sœurs tiennent avec beaucoup de raison à ce que leurs élèves excellent dans ce genre d'études. Nous avons déjà trop de ces maisons d'éducation où l'on sacrifie l'utile à l'agréable, pour ne pas recommander aux parents de la campagne un couvent dont les maîtresses mettent l'aiguille à côté du piano, et ne dévoient pas l'esprit de nos jeunes filles en leur donnant une éducation toute d'agrément. On enseigne aussi le dessin linéaire avec beaucoup de succès.

Cette maison d'éducation, qui n'aspire à rien de plus qu'au titre de *Couvent de paroisse*, n'a que deux années d'existence sous la direction des filles de la Sœur Bourgeoys, quoiqu'elle ait été érigée en 1877. On pourra avoir une idée aproximative de l'appréciation qu'ont faite Saint-Augustin et les paroisses environnantes de cette institution naissante, en disant que l'année dernière, c'est-à-dire à la deuxième année d'enseignement, elle a été fréquentée par 63 élèves.

L'examen de cette année a été fait par M. le curé et plusieurs amis de l'éducation. Les résultats n'ont point fait mentir le bonne réputation que possèdent les Religieuses de Notre-Dame de la Congrégation partout où elles se sont établies. Une preuve à l'appui de cette assertion se trouve dans le fait que M. le Surintendant Ouimet a accordé, cette année, par l'entremise de M. le curé, la médaille d'or, symbole du mérite et du succès. Mlle Virginie Cantin, de la paroisse, a remporté cette grande marque de distinction.

Le système d'éducation est *doux* et *ferme* à la fois ; c'est-à-dire que les Dames du couvent ne négligent rien pour obtenir des élèves une application soutenue et pour assurer leurs progrès dans la science et la vertu.

Un autre point qui recommande ce couvent à l'attention des parents, c'est la condition hygiénique dans laquelle il se trouve. Les agréments et la salubrité du site sont remarquables. En face, jardin bien cultivé, avec promenades au milieu des fleurs. Au bout du jardin, un espace pavé où les élèves peuvent prendre leurs ébats loin de tout regard indiscret. Un filet d'eau, qui va se jeter dans l'étang du presbytère, coule à quelques pas et fait entendre son gai murmure sur les cailloux de son lit. Dans un des coins de ce petit Eden, il y a une grotte de Notre-Dame de Lourdes adossée à celle du cimetière dont j'ai parlé déjà et en tout semblable à celle-ci. C'est dans ce coin vénéré que se trouve, après l'hygiène du corps, la prière qui est l'hygiène de l'âme.

Je crains de dire une chose inutile, en ajoutant que cette maison est tenue avec la plus rigoureuse propreté, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au quatrième étage renfermant les dortoirs, hauts et bien aérés.

Le prix de l'éducation dans les deux langues et de la pension est à la portée de toutes les bourses: il n'est que de $5 par mois, ou $50 pour les 10 mois scolaires.

Je manquerais à un des devoirs du chroniqueur fidèle si je ne disais pas ici que le couvent de Saint-Augustin est encore une œuvre de M. le curé Pilote, qui n'a pas craint de se mettre sur les épaules, pour cette construction, une dette de plusieurs milliers de piastres, qu'il achève d'éteindre. " Aux grands cœurs les mains vides, " est un axiome encore plus vrai que celui qui dit : " Aux Innocents les mains pleines. " Il n'y a pas d'apparence, du moins, que M. Pilote reçoive, parmi ses paroissiens actuels, l'ingratitude en récompense de ses sacrifices. L'ingratitude, cette monnaie si fréquente parmi les hommes, est la fille de l'intérêt et de la vanité et le vice d'un petit esprit, a dit un

auteur ; mais des hommes de la trempe de M. Pilote se consolent facilement d'avoir fait des ingrats, parce qu'il n'ont travaillé que pour la gloire de Dieu et l'avantage de leur pays.

Lors de la construction du couvent de Saint-Augustin, les paroissiens se sont unis à leur curé et lui ont aidé largement, généreusement, au moyen de corvées volontaires. Cette démarche leur fait honneur.

MONSIEUR PILOTE.

Un mot de ce prêtre qui arrive à ses 50 ans de sacerdoce, ne sera pas de trop, certainement, dans cette correspondance.

A chacun son goût, et pour moi M. Pilote est le beau type de nos curés de campagne. Il a pour lui l'humilité de son état, l'esprit fin et observateur de l'homme lettré.

Au cœur de ce prêtre, on trouve l'amour du pays et du prochain, porté jusqu'à l'abnégation et le désintéressement complet. Il est l'ami du bien, du beau et des œuvres utiles, et l'ennemi déclaré de tout ce qui pourrait corrompre les âmes que Dieu lui a confiées. En retour, il a le cœur de ses paroissiens qui l'aiment et le respectent comme on aime un bon père ; et il est aimé parce qu'il aime lui-même avec toute sa grande âme ; de sorte que l'on peut dire qu'il est encore plus grand par le cœur que par l'intelligence, toute grande et belle que soit celle-ci.

M. Pilote arrivait à Saint-Augustin en 1870, dans l'année même où il quittait à regret le collége de Sainte-Anne de la Pocatière, institution par lui tant aimée. A son arrivée ici, il y a 14 ans, les habitants négligeaient la culture de leurs terres ; les préjugés contre les innovations avaient fait prévaloir la routine. A force de persévérance,

M. Pilote put faire comprendre à ses paroissiens que l'assainissement de leurs terres basses était une amélioration indispensable. Le curé, dans ses travaux agricoles, était généreusement soutenu par son *alter ego*, M. Amable Blanchet dont j'ai déjà parlé.

On se mit donc à assainir, à cultiver en dehors de l'ornière de la routine, et quel a été le résultat ?..... Aujourd'hui, dans cette grande paroisse de Saint-Augustin, où l'on vit en entier de l'agriculture, *il n'y a pas une seule personne que l'on puisse appeler pauvre, et tous vivent dans une aisance relative.*

Un autre fait digne de remarque c'est que pas un seul enfant de cette paroisse n'a été mettre au bénéfice des Américains sa santé, son énergie, ses talents. Ces braves habitants travaillent, mais leur travail est pour eux et leurs enfants : ils ne connaissent point ce que c'est que d'être valets ou " valtreux " dans les filatures empestées des Yankées ; ils ont conservé leur langue intacte ; leur croyance est demeurée inébranlable loin de la souillure des villes et du souffle impur de l'irréligion ; ils sont plus heureux que des rois, et que voulez-vous de plus sous le ciel de notre beau pays ?

Il est de rigueur que nous jugions de l'arbre par son fruit. Partant de ce principe, je dirai au lecteur : Allez dans la paroisse de Saint-Augustin ; examinez, voyez comme y sont bien cultivées les terres ; admirez-y ces résidences qui ont toute une apparence de propreté et d'aisance ; voyez encore la ferveur de ces gens aux offices religieux, leur courtoisie, leur urbanité sans raideur les uns envers les autres ; renseignez-vous surtout sur les mœurs de ces compatriotes qui ne connaissent ni les dangers de l'émigration ni le ridicule de la " singerie anglaise ; " voyez tout cela, dis je, et vous aurez une idée de la valeur de

l'artisan, de l'arbre principal de cette paroisse, de son père spirituel, M. François Pilote.

Un ouvrier habile possède de bons outils. Cette vérité s'applique au moral comme aux choses matérielles. Pour travailler comme il l'entendait dans la vigne du Seigneur, il fallait au curé, déjà courbé sous le poids de l'âge, un ouvrier suivant le cœur de Dieu. M. Pilote l'a trouvé, cet homme précieux, dans la personne de M. l'abbé Thiboutot : jeune, dévoué, aimé déjà des paroissiens, plein d'égards pour son aîné, gai, bon causeur, telles sont les qualités du vicaire de M. Pilote.

M. Thiboutot est le fils d'un camarade au collége de Sainte-Anne, devenu cultivateur dans cette paroisse où il a vu le jour.

A. Béchard.

Comme on a pu s'en convaincre par la lecture de cette lettre au *Courrier*, l'ancien supérieur du collége de Sainte-Anne, devenu curé à l'âge où, généralement, on se repose après de longs travaux, n'est pas demeuré oisif. Il a mis au service de ses paroissiens, qui l'aiment comme on aime le meilleur des pères, tous les grands talents d'administration dont il est doué, toute son activité dévorante et tout son grand cœur. Là, du moins, il n'y a aucune apparence que l'on paie d'ingratitude, cette monnaie courante des âmes viles, son dévoûment et son amour. C'est que, bien souvent, sous l'habit grossier de nos campagnards bat un cœur reconnaissant et généreux.

Depuis un an, M. Pilote souffre d'une paralysie partielle, qui a menacé de l'emporter. Des facultés de son intelligence, si belle, la mémoire seule a été un peu affectée. Il peut encore dire sa messe, aux jours de beau temps, et,

cette année encore, père toujours aimant, il a voulu profiter de la quête de l'enfant Jésus pour aller voir ses enfants spirituels. C'était un beau spectacle de voir ce curé courbé par la maladie, pouvant à peine marcher, aller de porte en porte saluer ses paroissiens bien-aimés. Il n'y a que la Religion catholique pour inspirer des sentiments aussi touchants.

Au jour de l'an de l'année dernière (il ne faisait que de se relever de sa première attaque de paralysie), il voulut monter en chaire pour souhaiter lui-même la bonne année à ses *enfants*. Comme le disait son vicaire, M. Thiboutot, à l'auteur de cette étude : " Jamais M. Pilote ne fut plus éloquent ; " mais ce fut l'éloquence des larmes.

Monté avec peine dans la chaire, il n'avait dit que ces mots : " Mes chers enfants ! " lorsque l'émotion s'empara de lui, et il se mit à fondre en larmes. Ces pleurs étaient contagieux : l'instant d'après, les paroissiens réunis pleuraient avec leur pasteur, dont la maladie les avait jetés dans la plus profonde tristesse. Leur esprit les reportait malgré eux à ce moment solennel des adieux. Heureux pasteur ! et encore plus heureux paroissiens ! Quant au premier, on sait qu'il s'attache toujours à ceux qu'il doit mener vers le Ciel ; mais on sait encore que ceux-ci n'ont pas toujours un amour correspondant à celui du curé, amour sublime, reflet de l'amour divin.

" Le prêtre qui a tout quitté, père, mère, frères, sœurs et le toit natal pour s'attacher au Dieu qui dit : *Enseignez en mon nom ;* la prêtre, auquel les affections d'époux, de père, sont interdites, porte cependant au dedans de lui, comme nous faisons tous, un cœur fait pour aimer. Alors ce besoin de s'attacher à quelque chose retombe sur le lieu qu'il habite, sur les occupations qu'il y trouve. Le bon prêtre aime sa paroisse comme une mère, comme une

épouse, comme une autre famille ; là, il a consolé tant de douleurs, allégé tant de souffrances, secouru tant de misères, béni tant d'unions, élevé tant d'enfants, administré tant de vieillards, jeté l'eau bénite sur tant de tombes, que son âme s'est mêlée, identifiée, fondue pour ainsi dire dans toutes les émotions de ceux qu'il appelait ses enfants et ses frères..... ; aussi, quand il lui faut, par obéissance à ses chefs, se séparer de son troupeau, il y a déchirement. "

A ce sujet, qu'il nous soit permis de mettre sous les yeux du lecteur une autre page du même auteur. (1).

" Le curé d'Etretat avait reçu l'ordre de l'Archevêque ; le jour de son départ était fixé ; il monta en chaire, et dans le prône du dimanche fit ses adieux à ses paroissiens. La voix du prêtre tremblait d'émotion, et chaque fois qu'il venait à prononcer les mots de *frères* et d'*enfants*, il sentait des larmes lui venir aux yeux. Ces enfants, ces frères, c'était le lendemain qu'il allait les quitter. Si celui qui allait partir était ému, ceux qui recevaient ses adieux l'étaient aussi. Dans toute l'assistance, pas un cœur froid, pas un œil sec ; jeunes et vieux, petits et grands, riches et pauvres, tous auraient voulu retenir *leur bon curé*.

" Après la grand' messe, il y avait foule au presbytère, et là, les anciens, les hommes influents de la paroisse, apprirent, de la vieille gouvernante, l'heure à laquelle M. le curé devait partir. " *C'est bon*, dirent-ils, *nous lui ferons la conduite.* "

" Quand ils furent tous éloignés, la fidèle Marthe apprit à son maître que, le lendemain, toute la paroisse serait debout pour le conduire jusqu'aux limites de la commune.

" Pour leur éviter cette peine, pour ne pas les déranger de leurs travaux, dans ce moment de pêche, je partirai à

(1) Le vicomte Walsh, *Souvenirs et Impressions de Voyages*, pp. 319, 320, etc.

quatre heures du matin, au lieu de partir à six, et quand ils viendront, vous leur direz, Marthe, que, pour éviter le déchirement de nouveaux adieux, je suis parti avant le jour, et que ma dernière messe a été dite pour eux. "

" Je ne sais si Marthe a été indiscrète, si elle a redit à quelques-uns les projets du curé, mais le lundi, dès la petite pointe du jour, le presbytère était entouré d'une multitude d'hommes et de femmes. En voyant tout ce monde, le prêtre eût été contrarié, s'il n'avait été touché de cet empressement..... En passant au milieu de cette foule, il leur montra l'église, et leur dit : " C'est là qu'il faut que j'aille chercher de la force et de la résignation. "

" L'église fut bientôt pleine ; plus d'une fois pendant la messe, le curé, en se retournant du côté des fidèles et en leur donnant la paix du Seigneur, sentit ses genoux trembler. Le moment de la séparation était venu ; les infirmes, les malades, les aveugles, les estropiés, ceux qui ne pouvaient marcher, étaient rassemblés sous le porche, et plusieurs s'écrièrent : " Vous nous abandonnez, qu'allons-nous devenir ? "

— Mes enfants, je pars, mais Dieu reste avec vous, et le pasteur qui va venir vous aimera comme je vous ai aimés.

" Pour sortir d'Etretat, pour gagner la plaine de Saint-Jouin, la côte est raide et dure ; cependant les vieillards, les femmes, les enfants accompagnaient tous le curé, qui marchait en tête de ce touchant cortége. Les anciens de la paroisse, les marguilliers, étaient les plus rapprochés de lui. Sur le haut de la côte s'élève une croix de pierre portée sur quelques marches de granit ; là, le curé monta, et, se retournant du côté de la multitude qui l'avait suivi, il demanda à haute voix :

" Mes amis, mes enfants, me regardez-vous toujours comme votre père ? "

— Oui, oui, répondirent des centaines de voix.

— Eh bien ! on doit obéir à son père, m'obéirez-vous ?

— Oui, oui, crièrent les mêmes voix.

— Alors, séparons-nous ici ; obéissants à mon dernier ordre, redescendez au village, et maintenant que je suis arrivé à la plaine, laissez-moi cheminer seul. Me séparer tout à fait de vous tous m'est un pénible sacrifice ; je le fais au pied de la croix..... Mes enfants, cette croix nous donne à tous rendez-vous dans une céleste patrie où il n'y aura plus de départs !..... adieu ! adieu !.....

— Bénissez-nous ! cria la foule.

" Des marches du calvaire, les yeux pleins de larmes, les mains élevées et étendues, le prêtre bénit ainsi la foule agenouillée dans le chemin :

" Que le Dieu qui mûrit les moissons bénisse vos récoltes !

" Que le Dieu qui commande aux flots, les arrête au seuil de vos demeures !

" Que le Dieu qui rendit, par un miracle, la pêche de ses apôtres abondante, emplisse vos filets !

" Que le Dieu qui donne la pâture aux petits des oiseaux, donne toujours, par les mains de la charité, du pain à vos pauvres !

" Que le Dieu qui aime les saintes amitiés, rende celle qui existe entre vous et moi durable et forte, malgré notre séparation..... Mes enfants, priez pour moi, comme je prierai pour vous. "

" C'était avec ces paroles que le ministre de Dieu bénissait ceux dont il s'éloignait, et pendant cette bénédiction, les malades et les infirmes, qui étaient restés sous le porche de l'église, sonnaient les cloches, comme pour répondre à sa voix.

" Souvent, quand on raconte, on sent l'insuffisance des mots ; on voudrait être peintre, avoir une toile, des couleurs, des pinceaux, et pouvoir faire un tableau vrai, de ce que l'on ne dit pas comme on voudrait le dire.

" Figurez-vous, debout sur les marches du calvaire rustique, au pied de la croix, le jeune prêtre, les bras levés, les mains étendues, bénissant la foule des pêcheurs, des paysans agenouillés sur le chemin avec leurs femmes et leurs filles. Les petits enfants sont venus se grouper tout à côté du curé, leur meilleur ami, qui répétait sans cesse comme son divin Maître : " Laissez, laissez les petits enfants venir jusqu'à moi. "

" Puis, au bas de la côte, sur le rivage, entre les galets et les prairies, le petit village d'Etretat avec sa vieille église et son cimetière tout hérissé de croix mortuaires ; au delà, la vaste, la majestueuse mer !

N'y a-t-il pas là de quoi inspirer un peintre ? "

Il ne nous reste plus qu'à parler de M. Pilote comme écrivain, après l'avoir vu à l'œuvre en sa qualité de deuxième fondateur du collége de Sainte-Anne et de curé de la paroisse de Saint-Augustin.

Au collége, durant les 34 ans qu'il y est demeuré, c'est M. Pilote qui était chargé de faire toutes les écritures destinées au public, comme comptes-rendus, rapports, programmes, documents nécessaires, soit à la défense du collége et à celle de l'école d'agriculture, ou bien propres à faire connaître, sous leur vrai jour, ces deux institutions dont l'existence était si chère au cœur de ce prêtre dévoué. Lorsque la calomnie s'est attaquée à lui personnellement, il n'a même pas daigné répondre ; mais s'agissait-il du collége ou de l'école d'agriculture, on le voyait aussitôt les défendre de sa plume, dans ce style clair et concis qui lui

est particulier. Placé sur un autre théâtre, M. Pilote serait devenu un jouteur redoutable, un polémiste distingué. Ceux qui ont voulu se mesurer avec lui, lui ont rendu ce témoignage : qu'il avait le respect de ses adversaires et l'amour de la polémique ou dispute scientifique et honnête.

Il est, de plus, né observateur minutieux, autre qualité importante du bon écrivain. Ajoutons à cela une grande connaissance des hommes et des choses de son temps ; une intelligence supérieure ; des études profondes et solides, et, pour compléter ce tableau, un amour vrai, sincère et constant de son pays et de la religion dont il a été le ministre irréprochable.

M. Pilote s'est montré, en tout temps, l'ami dévoué des travaux agricoles. Tout jeune, il avait compris que l'agriculture était notre sauve-garde, notre ancre de salut, la source la plus pure de notre prospérité nationale. Il savait aussi que cet art honorable était l'ennemi naturel de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, cette plaie profonde et hideuse de notre pays. " Emparons-nous du sol ! " fut toujours pour cet ami du laboureur une devise sacrée qu'il aimait à répéter dans ses nombreux écrits sur l'agronomie.

Si l'on veut se convaincre de la profondeur de ses connaissances en agriculture théorique et pratique, que l'on relise ses nombreux rapports publiés sur les journaux et sous forme de brochures, à partir de 1859. Qu'on relise surtout le travail intitulé : " Les écoles d'agriculture de la province de Québec vengées. " C'est une réponse victorieuse à l' " Etude sur l'éducation agricole, " par l'hon. Louis Beaubien. On est surpris, en lisant cette réponse, de voir un prêtre dont la vie s'est passée derrière les quatre murs d'un collége, occupé à enseigner la théologie, à remplir les fonctions multiples de supérieur, directeur, économe,

etc. ; occupé à la surveillance et la direction des travaux énormes de construction qui se sont faits au collége de Sainte-Anne, de 1841 à 1870 ; on est surpris, disons-nous, de voir cet homme traiter avec tant de science la question de l'agriculture au double point de vue de la théorie et de la pratique. La surprise provoque tout naturellement cette question : " Où et quand ce prêtre, déjà surchargé de travail, a-t-il pris ces connaissances en agronomie ?

L'école d'agriculture de Sainte-Anne, comme toutes les œuvres utiles, a eu ses ennemis, ses détracteurs, plus ou moins sérieux, plus ou moins habiles.

" La langue du détracteur est un feu dévorant, " a dit Massillon. Sur ce *feu dévorant*, M. Pilote jetait une eau tellement froide, que le feu ne se rallumait plus de ce côté ; ou, si l'on veut, ceux qui ont attaqué les œuvres chères à ce prêtre agronome, n'ont pas eu le courage de revenir à la charge : une première réponse leur a toujours suffi. Ils se sont retirés sans tambour ni trompette de la dispute qu'ils avaient provoquée.

Au nombre de ces réponses, on peut placer celle que fit M. Pilote, en 1868, à " M. Cléophe Cimon, ci-devant député de Charlevoix. " Ce monsieur, poussé par un ressort qu'il n'osait avouer, avait porté contre l'école d'agriculture de Sainte-Anne des accusations tombant dans la catégorie des *accusations en l'air*. La réponse digne, motivée, appuyée sur des statistiques, ne se fit pas attendre et prouva à M. Cimon une chose qu'il devait apprendre à ses dépens : c'est qu'un détracteur se détracte lui-même par le seul fait qu'il détracte. Nous donnons ici un extrait de cette belle réplique publiée en brochure.

" Tous les étrangers qui nous ont fait l'honneur d'une visite, n'ont jamais manqué de nous donner les témoignages

les plus flatteurs. Quand il y a eu des critiques, ils se sont toujours trouvés parmi ceux qui n'ont jamais daigné ni voir, ni lire ce qui s'est fait ici. Etrangers, par calcul ou autrement, à tout ce qui se passe depuis huit ans à Sainte-Anne, ils n'ont pas la moindre idée de l'excellente organisation de l'enseignement et de la pratique agricole à laquelle nous sommes arrivés après des essais laborieux et pénibles.

" Si, avant de nous faire donner ce rude soufflet, on eût pris la peine de lire quelques-uns de nos rapports, ou mieux de venir se renseigner sur les lieux, ou même de questionner à distance une *seule* personne attachée à l'établissement, on aurait connu la vérité, et on nous eût ménagé cette humiliation. C'est ainsi que, par un seul trait de plume, on fait bon marché des sacrifices énormes de temps, de patience, de repos et d'argent qu'il a fallu faire pour créer une institution capable de rendre les plus importants services, si elle recevait du Gouvernement l'encouragement auquel elle a droit. Et c'est au moment où cette même institution reçoit trois distinctions honorifiques de la part du jury international de l'Exposition universelle de Paris, que M. Cimon vient déclarer que *nos écoles* (il n'a pas osé dire notre école) ne sont pas ce qu'il faut pour régénérer l'agriculture canadienne, " parce que le système qu'on y enseigne est trop dispendieux. " Entre M. Cimon et le verdict du jury international, le public saura bien faire une différence.

" De telles misères usent vite les hommes. Mais si les hommes passent, la vérité reste. Elle finit toujours par prévaloir. Si quelques contemporains sont ingrats, la postérité reconnaissante saura bien leur mettre au front une marque qui les fera reconnaître. "

Le travail le plus important de M. Pilote est son livre ayant pour titre : " Le Saguenay en 1851 ; le passé, le

présent et l'avenir du Haut-Saguenay, au point de vue de la colonisation, " ayant pour épigraphe : " Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité ! "

On ne saurait être l'ami de l'agriculture sans être, en même temps, l'ami de la colonisation. C'est pourquoi M. Pilote écrivait, dans les observations préliminaires de son livre :

" C'est donc un service à rendre à la colonisation du Saguenay que de réunir, dans un certain ordre, tous les renseignements possibles. Cette tâche, plusieurs amis de l'œuvre nous l'ont imposée. La nouveauté du sujet, l'inexpérience, et le peu de temps que nons avions à y mettre, nous faisaient un devoir de refuser. Mais, d'un autre côté, la juste déférence due à la demande d'un haut fonctionnaire, ami sincère de la colonisation, et l'urgence de faire mieux connaître au public tous les avantages du Haut Saguenay, surtout dans un temps où des Canadiens, mus par on ne sait quel esprit, font tant d'efforts pour dépeupler le Bas-Canada, au profit des Illinois, malgré d'hypocrites protestations *de ne vouloir conseiller à personne de quitter le Canada ;* toutes ces raisons nous ont forcé de céder à de très légitimes répugnances. Le lecteur voudra donc bien se montrer indulgent. "

Ce livre renferme des détails très intéressants et fort importants sur les premiers missionnaires du Saguenay : les RR. PP. de Crépieul, Druillet, Dablon, Albanel, Cocquart et Labrosse. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire une autre page de ce travail précieux, et où l'auteur a parlé de l'avenir de la vallée du lac Saint Jean d'une manière prophétique. En 1851, ces vues au sujet d'un pays presque ignoré ont dû paraître exagérées ou comme les rêves d'une imagination portée à l'optimisme. Cependant, tous ces rêves d'il y a trente-quatre ans se sont réalisés à la

lettre, et plût à Dieu que les écrivains eussent tous le don de rêver de cette manière !

Voici cet extrait :

" A quelques pas du bassin de la rivière Chicoutimi, l'on voit encore la vieille chapelle de la Mission sur le penchant d'une colline qui commande la vue à une assez grande distance, ayant le bassin à droite et la rivière Saguenay à gauche. On a cessé d'y faire les saints offices depuis 1849. Il était temps. Les cent et quelques années qui pèsent sur elle l'auront bientôt écrasée. En 1850, son vieux clocher fortement incliné du côté du portail, menaçait de s'abattre sur quiconque voulait entrer. C'est une vieille relique pleine de touchants souvenirs. Elle rappelle une époque qui, sans être ancienne, semble déjà bien loin de nous, tant on l'a oubliée. Tous les étrangers qui vont à Chicoutimi ainsi qu'à Tadoussac, à peine débarqués, courent vite au poste, voir l'ancienne chapelle, le cimetière, le jardin, etc. Ceux qui connaissent quelque chose des anciennes missions du Canada, quelles que soient leurs croyances religieuses, ne manquent pas de mettre dans leurs sacs de voyage quelques fragments de pierre ou autres objets comme souvenirs. La pierre tumulaire du Père Cocquart, mort à Chicoutimi en 1771 (1), n'existait plus qu'en morceaux, sur lesquels on distinguait des lettres incrustées, et qui avaient appartenu à des mots latins. Les capitaines de vaisseaux et autres étrangers, ont ramassé avec avidité ces divers fragments. M. de Puibusque, écrivain français, et grand amateur d'antiquités canadiennes, en reçut les derniers morceaux de M. le curé de Chicoutimi, il y a trois ou quatre ans. C'est ainsi que des étrangers viennent de plus de mille lieues nous apprendre à donner quelque attention à des souvenirs qui devraient pourtant

(1) Ou en 1766 suivant la liste chronologique etc., de 1834.

nous être bien chers. Profiterons-nous de la leçon ? Il est bien tard maintenant que tous les registres, livres d'église, tableaux, pierres gravées, etc., ont été perdus, abandonnés sans souci dans les chapelles et sacristies ouvertes au premier venu. Quelques débris ont pourtant échappé à ce honteux gaspillage, et sont en mains sûres. Espérons que ces vieux mémoires ne resteront pas longtemps une lettre morte. "

Encore un mot au sujet du livre de M. Pilote, et nous avons fini.

L'histoire du Haut-Saguenay, en 1851, ne pouvait se faire sans parler des travaux accomplis là par deux prêtres dont les noms vivront toujours sur les bords du lac Saint-Jean. Ces noms sont ceux de M. A.-F. Boucher, curé alors de la paroisse de Saint-Ambroise, et de M. N.-T. Hébert, alors curé de Saint-Pascal de Kamouraska. Ces deux grands amis de la colonisation et, par là-même, de leur pays, ont poussé le dévoûment jusqu'à l'héroïsme. En lisant le récit de leurs travaux, de leurs peines et de leurs fatigues, on se demande comment ils ont pu endurer autant de misère sans succomber. Le patriotisme qui s'inspire de la Religion a pu seul enfanter autant de courage et d'abnégation.

Comme souvenir de reconnaissance bien méritée, on a donné à la plus belle paroisse de la vallée du lac Saint-Jean le nom de son fondateur : Hébertville.

CONCLUSION.

M. Pilote est donc un prêtre qui forme une belle figure dans l'histoire ecclésiastique de notre pays. Les différentes positions qu'il a occupées au collége de Sainte-Anne, durant plus d'un tiers de siècle, les travaux importants et énormes qu'il y a accomplis, ont fait de lui un des bienfaiteurs distingués de la haute éducation. L'axiome : *In labore requies*,

semble avoir été fait pour lui. C'est ainsi qu'arrivé à l'âge où d'autres demandent le repos, il voulut encore doter sa paroisse d'une maison d'éducation : le couvent de Saint-Augustin.

La fondation de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle qui en dépend ; l'établissement de la *Gazette des Campagnes* ; ses nombreux écrits en faveur de l'agriculture théorique et pratique et de la colonisation, ont contribué à ajouter à son premier titre de bienfaiteur de l'éducation cet autre titre non moins beau : ami sincère et dévoué de la classe agricole.

Comme tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de la religion et de la patrie, il a rencontré des contrariétés, mais il s'en est vite consolé, car il n'attendait rien des hommes. Il a travaillé le regard tourné vers Celui qui paie au centuple même un verre d'eau donné en son nom.

La meilleure réponse que l'on puisse faire aux accusations injustes portées contre lui par la malveillance et la jalousie, ou par les nains de son époque, c'est que le collége de Sainte-Anne, qui devait trouver la ruine dans l'acquisition des terres achetées par M. Pilote, est, à l'heure actuelle, une des maisons d'éducation les plus prospères du pays, et qu'il doit sa prospérité, en grande partie, à ces mêmes terres. C'est pourquoi le nom de ce prêtre vivra, lorsqu'on aura oublié, depuis longtemps, celui de ses détracteurs.

Québec, le 5 mai 1885.

Correspondance avec le Docteur Meilleur, surintendant de l'Education.

LETTRE 1ÈRE.

Collége de Ste-Anne, 5 janvier 1844.

Mon cher Monsieur,

La dernière malle m'a apporté votre circulaire du 18 décembre dernier. Déjà, depuis plusieurs semaines, une copie de votre Rapport sur l'Education et celle d'un autre document, coté No. 3, C., que vous aviez eu l'obligeance de m'envoyer, étaient parvenues à leur adresse. Malheureusement, j'étais absent du collége. La maladie, ou plutôt un état d'épuisement et de faiblesse générale, m'a forcé de m'éloigner quelque temps des affaires pour reprendre un peu de forces. Aujourd'hui de retour, quoique bien faible encore, j éprouve un grand plaisir à vous écrire pour vous remercier de votre attention, qui me fournit en même temps l'occasion de vous faire part, si vous l'agréez encore, de quelques réflexions sur le sujet important qui fait l'objet de vos louables travaux. Ce n'est pas que j'attache un grand prix à mes propres idées, qui du reste s'accordent assez avec les vôtres, mais c'est plutôt pour obéir au désir que vous m'avez déjà plusieurs fois manifesté. Je le ferai avec d'autant plus de confiance, et avec d'autant moins d'apprêt, que cette correspondance toute amicale n'aura aucun caractère officiel, soit du département que je dirige, soit du corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et que, d'ailleurs, elle ne verra probablement jamais le grand jour.

Aujourd'hui, je n'ai ni le temps ni les forces de répondre à votre désir comme au mien. Je me contenterai seulement de vous dire, sans flatterie aucune, que je concours pleinement aux louanges que les *Mélanges Religieux* ont données

à votre Rapport en le publiant par parties. Je n'ai encore eu que le temps de lire ces extraits ; mais cette lecture me suffit pour me convaincre que la charge importante de Surintendant de l'Education ne pouvait tomber en de meilleures mains que les vôtres. Je m'en réjouis bien sincèrement, dans l'intérêt de l'Education à laquelle d'autres liens m'attachent aussi moi-même.

LETTRE 2ME AU DR MEILLEUR.

Collége de Ste-Anne, 5 avril 1844.

Mon cher Monsieur,

Depuis longtemps je veux répondre à votre bonne lettre du 2 mars. Votre correspondance m'honore trop pour que je la néglige. Mais l'état d'épuisement où je suis tombé tout à coup, l'automne dernier, m'interdit encore toute occupation sérieuse et suivie. Je vais toutefois tâcher de remplir, aujourd'hui, ce que je regarde, avec raison, comme un devoir, tout en me procurant à moi-même une douce satisfaction.

Les réflexions que je vous ai promises sur l'éducation ne s'arrêtaient pas au mécanisme à l'aide duquel on cherche, avec un zèle si louable, à en répandre les bienfaits parmi toutes les classes de la société. Je voulais reprendre les choses de plus loin. La lecture de plusieurs écrivains célèbres tels que De Bonald, Laurentie, Lamennais, De Maistre, D'Exauvillez et autres qui, sur l'éducation comme sur bien d'autres sujets, ont écrit des pages immortelles, cette lecture, dis-je, avait fait sur moi une impression profonde que je voulais soumettre à votre méditation. Mais je n'en ai pas la force. Je me permettrai seulement quelques réflexions sur le nouveau projet de loi proposé dans la dernière session. Je regrette beaucoup de n'en avoir lu qu'une assez courte analyse dans les gazettes de l'automne dernier,

n'ayant pas eu l'avantage, comme d'autres, d'en recevoir une copie de la part du représentant de notre comté. C'est pourquoi, s'il y a dans mes paroles quelque chose d'irrégulier, vous voudrez bien vous ressouvenir que je parle de mémoire. D'abord la taxe. Comme vous, je la crois indispensable, sans toutefois me dissimuler ses nombreux inconvénients. Toute la difficulté est de trouver le meilleur principe d'après lequel on puisse la prélever. Ce principe ou cette base de la taxe doit être non-seulement juste en théorie, mais encore efficace en pratique. De tous les moyens indiqués dans votre Rapport, page 19, celui de taxer les enfants de 5 ans à 14 me paraît préférable, parce qu'ils sont l'objet immédiat de la taxe. La somme de 30 sous par chaque enfant, quoique bien modique sans doute, est peut-être encore un peu forte. D'après votre calcul, basé sur la population de 1831, le montant de cette taxe, supposée de 30 sous par tête, produirait plus de £69,000. Aujourd'hui, cette même taxe s'élèverait, je pense, à £80,000 au moins, vu l'augmentation considérable de la population. Je ne parle point de la déduction à faire à cause des enfants pauvres, cet inconvénient est commun à presque tous les systèmes de taxation. J'avouerai sans peine que la taxe des revenus nets à laquelle vous donnez la préférence est en réalité la plus équitable en spéculation, parce que celui qui possède davantage doit payer davantage pour l'éducation dont il a plus de besoin à cause de ses biens. Mais, dans la pratique, c'est autre chose. Le riche consentira-t-il à payer pour l'instruction du pauvre? Cette taxe n'excitera-t-elle pas un mécontentement général, une opposition d'autant plus forte qu'elle sera plus soutenue? Ne trouvez-vous pas les plus graves inconvénients à forcer ainsi chaque propriétaire à soumettre à un agent de taxe souvent envieux ou mal disposé, un état circonstancié de ses revenus et de ses

dettes ? Que d'infidélités à craindre dans de tels exposés ? Que de précautions à prendre pour les prévenir ? etc., etc.

Le système de la capitation par chaque enfant est bien plus simple. L'étendue d'une lettre ne me permet pas d'en dire plus sur ce sujet.

Le second point sur lequel je prendrai la liberté de vous dire quelque chose, est cette sorte de fusion de diverses croyances que l'on tâche d'effectuer dans les mêmes écoles. Il faut convenir que tous ces ménagements, ces concessions forcées, ces pis aller auxquels on est forcé d'avoir recours dans ce système, n'ont pas peu contribué à paralyser le bon effet attendu du dernier acte d'éducation, comme de ses devanciers. J'avouerai qu'il y a là un pas glissant, une question très délicate, puisqu'il s'agit de ménager des intérêts opposés, incompatibles : intérêts de conscience auxquels la loi ne peut porter atteinte. Mais, direz vous, que faire dans un pays mixte ? Le voici : Dans un pays comme le nôtre, où la loi est en général si favorable à l'esprit d'association, pourquoi, quand il s'agit d'éducation, ne pourrait-on pas attendre de sa part cette protection qu'elle accorde si libéralement et sous toutes les formes au commerce, à l'agriculture et aux arts en général. Le législateur avec toutes ces combinaisons forcées, cette complication de rouages sans proportion naturelle les uns avec les autres, n'obtiendra jamais l'heureux résultat qu'il attend. Il pourra bien créer un système matériellement uniforme, mais qui ne donnera jamais au peuple l'éducation qui lui convient le mieux, celle dont il a le plus de besoin. Il y aura toujours quelque part excès ou défaut, surabondance ou disette.

Le nouveau projet de loi paraît mettre l'éducation dans chaque comté sous le contrôle trop immédiat de la municipalité, malgré vos suggestions réitérées. Veut-on diriger

l'éducation à peu près comme on règle les travaux publics, ou bien encore l'administrer, comme on administre les affaires municipales? Ce n'est pas que je prétende isoler les écoles, ou les rendre indépendantes de tout contrôle raisonnable. A Dieu ne plaise! Le gouvernement qui fournit une partie de l'argent, a bien le droit de prendre connaissance de la manière dont il est employé. La municipalité de chaque comté peut aussi raisonnablement réclamer une petite part dans l'établissement des écoles, non pour les entraver, mais seulement pour rendre le prélèvement de la taxe plus efficace et plus prompt, avec le droit de prendre une connaissauce générale de l'état des écoles de sa juridiction, en ajoutant, si vous voulez, le pouvoir de juger les petites affaires de ménage, en cas d'appel. Mais liberté entière pour tout le reste aux syndics, ou commissaires des écoles de chaque localité. Protection égale de la loi en faveur de toute secte religieuse qui voudra avoir une école à part, suivant ses principes, pourvu qu'elle soit en nombre suffisant, ce qui serait facile à déterminer. Cette sage et libérale disposition dans une loi, la rendrait agréable à tous les partis qui y trouveraient une protection assurée. Une telle loi cesserait d'être suspecte. On n'entendrait plus crier à l'intolérance. Le parti, dont un journal anglais de Montréal s'était fait l'organe, l'automne dernier, ne jetterait plus de cris d'alarmes disant que le bill de M. M..... livre le parti anglais ou protestant à la discrétion des catholiques romains. C'était pourtant le dernier reproche à faire à l'œuvre de M. M....., car il était difficile de concilier avec plus de désintéressement, de ménager avec plus de talent des intérêts si opposés. Mais la théorie doit céder le pas à l'expérience. Il faut prendre notre état de société pour ce qu'il est. Ce qu'on aura forcément concédé à un parti le sera toujours aux dépens de l'autre. Ainsi il y aura toujours

des mécontents. Et sur ce chapitre, les hommes sont trop chatouilleux pour les froisser sans danger. Je sais que le dernier bill reconnaît des écoles de minorité; mais cette concession faite *ad duritiem cordis* n'est pas assez étendue. La loi des écoles devrait même être basée sur un principe qui reconnaîtrait les écoles de chaque religion, en les soumettant à des règles à peu près uniformes, quant à la manière de rendre compte de l'argent, etc., etc. Nos lois antérieures se sont trop étudiées à exclure des écoles le caractère religieux que porte nécessairement avec soi l'*éducation*. Je sais que la pratique contraire a aussi ses inconvénients. Mais il n'y a rien de parfait dans ce bas monde. Tous les systèmes ont leurs inconvénients. Le meilleur est celui qui en a le moins. Je n'ai pas besoin de dire que, par école de *minorité*, je n'entends nullement les *subdivisions* d'écoles parmi les hommes de même croyance, mais seulement quand il s'agit de sectes différentes. Ainsi donc, je ne demande autre chose que liberté et protection égales pour les écoles de toute secte qui voudra instruire ses enfants suivant ses principes. Ce n'est pas que je veuille faire de chaque école une assemblée purement religieuse; ce serait un très grand mal qu'il faudrait prévenir. Mais je trouve injuste et intolérant de forcer des pères de famille à envoyer leurs enfants s'instruire dans des écoles dirigées par des maîtres d'une croyance différente. Il est dangereux de froisser ce droit du père. Vous me direz que l'on prévient cet inconvénient en empêchant l'enseignement du dogme, etc.; mais on aura beau faire et beau dire, le mal subsistera toujours, tant le caractère religieux est inséparable de l'éducation.

J'ai dit qu'il fallait laisser aux syndics ou commissaires une grande liberté dans la régie des écoles; qu'il fallait les mettre le moins possible en contact avec la municipalité, afin que leur action fût plus prompte, etc. J'ajoute mainte-

nant qu'il ne faut pas les mettre en trop grand nombre. Cinq commissaires ou sept feront moins d'ouvrage que trois. L'expérience le prouve assez. On devrait s'en tenir là. Sur un si grand nombre, il y a toujours des hommes ignorants, indifférents ou mal disposés. Le reste entravé ou gêné, se dégoûte et se contente de gémir sans rien faire, ou ne fait que le *quod justum*, comptant pour le surplus sur son voisin, qui lui-même se repose sur un troisième, celui-ci sur un quatrième, etc. Il est à regretter que ces hommes de cabinet, si habiles ailleurs et si dévoués, n'aient pas à mettre eux-mêmes à exécution des lois trop sages en théorie. Ils comprendraient sans peine qu'une loi doit être faite pour le peuple, mais qu'on ne fait pas le peuple pour la loi. Pour en revenir aux commissaires d'école, je pense donc que trois pour chaque paroisse suffiraient; deux étant élus chaque année et le troisième étant de droit le curé ou ministre du culte. L'élection du curé est sujette aux plus graves inconvénients. Humiliation pour lui de se voir balloté dans une assemblée publique avec un protestant qui aura le dessus, comme à la Pointe-Lévis, ou avec un intrigant qui criera à tue-tête que M. le Curé est trop vieux ou qu'il ne fait pas grand' chose pour l'éducation, pendant qu'il soutient et encourage presque seul plusieurs écoles, comme à St-Jean; ou bien on le mettra sur les rangs avec son servant de messe, comme à l'Islet. Quoi! dans un pays (je parle du Bas-Canada seulement pour lequel le dernier projet a été rédigé) où les trois quarts sont catholiques, où tous les sacrifices imaginables en faveur de l'éducation ont été faits par le clergé, où tant d'établissements ont été fondés et même dotés par lui, où à l'heure qu'il est, le peu d'écoles que nous trouvons dans les campagnes, ont été établies et sont journellement encouragées par les curés, malgré l'apathie très prononcée et trop souvent l'opposition

de cette traînée de commissaires que la loi leur a associés ; dans un pays, dis je, comme le Bas Canada où l'on trouve tous ces faits et bien d'autres, s'agit-il d'une loi pour l'éducation, il n'est pas plus question du clergé que s'il n'avait jamais rien fait ou s'il ne pouvait rien faire ! On lui laisse courir sa chance d'élection tout comme le premier venu, ou bien, si l'on daigne faire mention de lui, c'est seulement pour lui donner, en commun avec un juge à paix ou un colonel de milice qui peut-être refuseront d'envoyer leurs enfants à l'école, un droit de surveillance générale, y compris le droit de faire rapport au Surintendant chaque année ! Comme si le Prêtre n'avait pas déjà ce droit en sa qualité de curé ! Remarquez le principe d'où je suis parti ; je ne voudrais pas forcer la minorité d'une population, supposé qu'elle différât de croyance, à fréquenter les écoles de la majorité. Non.

On avait raison, lors de la passation du bill actuel en 1841, de dire qu'une loi générale pour les deux provinces ne devait pas favoriser exclusivement la majorité d'aucune religion, parce qu'une telle loi, injuste en elle-même, serait contre les catholiques dans les localités où ils seraient en minorité. On avait raison alors, parce qu'il n'était point question des écoles de minorité, auxquelles on n'eut recours que vers la fin de la discussion du projet devenu loi depuis. Je m'en rappelle fort bien, étant sur les lieux mêmes à Kingston. Aujourd'hui, cette raison n'a plus de valeur ; et, dans mon hypothèse, chaque religion ayant droit d'avoir son école, et pouvant compter sur une protection égale, il n'y a plus de difficultés.

Pardonnez-moi toutes ces réflexions confiées à votre amitié seule. Jetées à la hâte sur le papier, elles pourraient vous paraître exagérées, incohérentes ou portant à faux. Mais de grâce laissez la forme, pour bien saisir le fond.

Une conviction intime, fruit de longues méditations jointes à un peu d'expérience, m'a fait un devoir de vous communiquer toute ma pensée. Si j'ai été un peu loin, c'est pour avoir trop compté sur votre indulgence. Vos services passés et votre dévouement à toute épreuve me donnaient une sorte de droit de vous parler franchement. Au reste, comme je tiens beaucoup à n'occasionner aucune méprise, aucun malentendu, je donnerais volontiers des explications. Mais on se passera bien de mes avis ; aussi je n'ai pas la prétention d'en donner.

Je vous remercie de deux documents que vous m'avez adressés, ainsi que deux *Minerve* reçues ultérieurement, contenant le rapport malheureux des notables de St-Hyacinthe. Je vous aurai beaucoup d'obligation chaque fois que vous aurez la complaisance de me communiquer des papiers qui peuvent intéresser l'éducation. Je ne reçois ni *Minerve*, ni *Aurore*, ni aucun papier du Haut Canada.

MM. les Grands Vicaires Mailloux et Gauvreau vous saluent très affectueusement.

Nous sommes sur le point de commencer une maison pour avoir des Frères à Ste-Anne, non seulement pour une école de paroisse, mais encore pour l'enseignement de notre cours secondaire anglais. Ce sera l'objet d'une autre lettre.

Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance de mon sincère dévouement et croyez-moi votre très humble serviteur,

F. Pilote.

Lettre 3me au Dr Meilleur.

Collége de Ste Anne, 30 octobre 1844.

Mon cher Monsieur,

Les occupations trop multipliées des commencements d'une année scolaire m'ont privé jusqu'ici du plaisir de répondre à votre bonne lettre du 16 septembre dernier.

Autant et plus que vous je regrette que la maladie vous ait empêché, cette année, de visiter notre beau quartier. Votre présence et vos paroles eussent, en bien des paroisses, donné une nouvelle vigueur aux écoles élémentaires. Vous auriez vu avec plaisir que, dans plusieurs localités, on avait parfaitement saisi votre plan, celui d'avoir une bonne école modèle. Déjà plusieurs de ces écoles prospèrent et promettent beaucoup pour l'avenir. Il est beaucoup à désirer que le nouveau bill d'éducation les favorise d'une manière toute spéciale. C'est le meilleur plan, du moins pour l'état actuel de notre société.

Je ne suis pas en état de juger *ex cathedrâ* la nouvelle grammaire anglaise (en français), ni le traité anglais de la prononciation française, n'ayant pas encore eu assez de temps pour les étudier à loisir. Mais je puis vous dire pour le moment que je ne connais pas de meilleur moyen d'initier nos petits campagnards aux premières notions de la grammaire anglaise, que de leur enseigner celle que vous avez composée ; pourvu toutefois que le maître soit lui-même bien préparé, qu'il possède seulement des notions communes de grammaire anglaise, mais qu'il ait des connaissances approfondies sur la grammaire en général. Car les définitions savantes, quoique très correctes de la vôtre, exigent des explications étendues, qu'un maître seul très versé dans cette science pourra donner. Dans cette partie de l'enseignement, comme dans tous les autres, il faut plus attendre du maître que du livre qu'il enseigne. Un professeur habile tire toujours bon parti d'un livre dont les principes sont sûrs, quelles que soient d'ailleurs ses autres imperfections. Le petit traité de prononciation, quoique composé pour des anglais, offre le double avantage de servir d'exercice anglais et de leçon de prononciation française. Je pense donc que

ces deux ouvrages canadiens devraient trouver leur place dans nos écoles modèles.

Notre famille collégiale se compose cette année de 87 pensionnaires, de 37 externes et de 10 professeurs. Notre cours anglais va bien. Il nous faudrait pourtant encore un bon professeur parlant cette langue.

LETTRE 4ME AU DR MEILLEUR.

Collége de Ste-Anne, 18 février 1845.

Mon cher Monsieur,

La dernière malle m'a apporté le projet du bill d'éducation, ayant à la marge quelques mots bienveillants écrits de votre main. Je vous en remercie. Je n'ai pas encore eu le temps d'en parcourir tous les détails, vu qu'il est très long et compliqué ; mais, d'après ce que j'en entends dire, il est fort à craindre qu'il ne remplisse le but pour lequel il a été proposé. On aurait dû, ce semble, s'en tenir au mode de taxation recommandé dans votre rapport de l'année dernière, celui de faire payer seulement les enfants de 5 à 16 ans. Je crois vous en avoir donné des raisons suffisantes dans ma lettre du 5 avril dernier. Mais à quoi bon discuter, aujourd'hui que ce projet est peut-être devenu loi. Laissons-le faire son chemin. Peut-être que de nouveaux tâtonnements inspireront mieux nos législateurs que toutes les observations écrites de leurs amis. Une chose cependant est bien claire au milieu de ce conflit d'opinions opposées, c'est le zèle et l'amour de tous pour l'avancement de l'éducation.

D'après votre circulaire du 16 décembre dernier, la paroisse de Ste-Anne et..... ont droit à une somme de £197 4s. 2d. pour aider à la construction de maisons d'école.

Or il paraît que MM. nos commissaires n'entendent nullement profiter de cet avantage. Cette somme sera donc perdue pour l'objet pour lequel la législature l'a affectée. Voilà le fait.

Maintenant, je prendrai la respectueuse liberté de vous communiquer ce qui suit, toujours dans l'intérêt de la même cause, l'éducation de notre intéressante jeunesse. Notre corporation a acheté, l'année dernière, un emplacement à la porte du collége pour y construire une maison d'école, destinée à recevoir plus tard des Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle a fait préparer et transporter sur la place et à ses frais tous les matériaux nécessaires, comptant, pour la main-d'œuvre, sur l'aide seule de la Divine Providence.

D'après cet exposé, s'il n'y a pas indiscrétion de ma part, je me permettrai de vous faire les questions suivantes :

1o. Y a-t il quelque moyen de faire parvenir cette somme de £197 4s 2d. ou partie d'icelle, malgré le refus de MM. les commissaires, à la destination que la législature a eue en vue ?

2o. Si cela peut se faire ; à quelles conditions ? Le refus de MM. les commissaires ne paraît tenir à rien.

3o. L'assurance que nous pourrions donner que cette maison nouvelle serait exclusivement employée à loger un ou plusieurs maîtres, pour une ou plusieurs écoles, serait-elle une garantie suffisante de l'emploi des deniers employés à la construire ?

4o. Cette maison devrait-elle, de rigueur, tomber sous le contrôle absolu de MM. les commissaires présents et futurs ?

5o. Notre corporation devrait-elle abandonner le fonds ?

Si la réponse à ces deux dernières questions est affirmative, l'affaire sera de suite terminée ; nous n'en parlerons

plus, pour des raisons que vous supposez sans peine. Nous en serons quittes pour chacun une lettre, et moi en particulier pour le plaisir de vous répéter de nouveau combien j'attache de prix à vos services dans le poste éminent que vous occupez.

Vous ne pourrez peut-être pas me donner une réponse officielle. Je ne prétends gêner en rien votre liberté. Veuillez seulement m'indiquer par quel moyen légal nous pourrions atteindre le but indiqué dans la présente.....

5ME LETTRE AU DR MEILLEUR.

Collége de Ste-Anne, 27 mars 1845.

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 20 courant, ainsi que des documents parlementaires qui l'accompagnent.

Je ne puis résister au désir de vous faire part, quoiqu'à regret et comme en tremblant, de ma façon de penser sur le projet, même amendé du nouveau *bill* d'éducation, qui sans doute, à cette heure, est devenu loi. Tout en convenant que les amendements ont une haute importance, surtout en ce qui a rapport à la cotisation volontaire, cependant je ne puis me défendre d'un sentiment pénible en considérant le mode adopté pour la taxation. Je m'exprimerais avec plus de réserve, si moi ou les miens avions quelque chose à payer pour les écoles. L'avocat intéressé a toujours contre lui une présomption défavorable. Mais il n'en est pas ainsi. Puisque les taxes étaient jugées nécessaires, il fallait au moins ménager la susceptibilité du peuple qui n'en a jamais payé. Aller de prime abord demander à nos pauvres cultivateurs, qui regardent déjà comme une charge pesante de payer leur dîme et leurs rentes, de donner tant pour une cheminée, tant pour un cheval, tant pour un chien, tant pour un cochon, etc., voilà de quoi faire jeter les hauts cris, même

aux moins prévenus contre les taxes. Il était pourtant si facile de parvenir au même but, celui de forcer les gens à s'instruire, par des moyens plus doux, et pourtant non moins efficaces. J'entrerais volontiers dans le détail de ces moyens ; mais nos législateurs se passeront bien de mes avis. D'ailleurs la chose étant jugée, ce serait de la moutarde après dîner. Maintenant il nous faut recevoir la loi, telle qu'on nous l'a faite, avec la meilleure volonté du monde. Or voici ce qui arrivera. Partout les commissaires vont être élus à la condition expresse qu'ils ne taxeront pas. Que faire alors dans ce cas où les personnes chargées de mettre la loi à exécution, seront les premières à l'entraver ? Que feront les pauvres curés dans une telle extrémité ? Ils devront donner leur démission, pour s'éviter le reproche de vouloir taxer les paroissiens. Dans un tel état de choses, il n'y aura que les gens de bonne volonté qui, voulant bien se cotiser volontairement, profiteront des libéralités de la législature. Ainsi la nouvelle loi, élaborée depuis si longtemps et avec tant de soins, nous aura ramené précisément au point où nous avons été depuis 1841, sous l'ancienne loi, sans compter le mécontentement universel qu'elle aura causé partout pour en venir à ce résultat.

Depuis que j'ai lu dans les *Mélanges* les rapports statistiques sur l'éducation dans presque tous les Etats de l'Europe, et en même temps la comparaison qui en a été faite avec le rapport intéressant que vous avez récemment publié sur l'éducation en Canada, je me demande tous les jours s'il est juste de nous reprocher notre ignorance, notre apathie pour l'éducation ? Quoi ! le Canada possède déjà, eu égard à sa population, un plus grand nombre d'écoles que les vieux pays d'Europe ! En Canada, la proportion de ceux qui fréquentent les écoles est de 1 sur 10, tandis qu'en Ecosse, en France et en Autriche, cette proportion

est de 1 sur 10, 1 sur $11\frac{1}{2}$, 1 sur $14\frac{3}{4}$! Et cela sans moyens coercitifs quelconques..... avec une loi défectueuse. Quoi ! la seule bonne volonté du peuple, secondée par un surintendant habile et zélé, a pu obtenir en si peu d'années un résultat si éclatant ! Et on lui reprochera, du moins dans la pratique, son insouciance pour l'éducation ? Car c'est bien là ce que l'on fait : aujourd'hui, pour le forcer à s'instruire, comme si tout était à commencer dans son éducation, on le soumet au régime d'une loi qui le blesse dans ses habitudes les plus intimes, ou, si vous l'aimez mieux, dans ses préjugés d'ailleurs légitimes ; et, pour l'obliger à accepter les bienfaits de l'éducation, l'on adopte de préférence précisément le seul moyen capable de lui rendre l'éducation odieuse.

Il me semble qu'avec ce qu'il y a de fait, le système de la déqualification à certains emplois eût conduit bien plus sûrement et plus généralement au résultat désiré pour certaines localités. D'abord parce que ce moyen est indirect et qu'il n'attaque personne en particulier ; ensuite parce qu'il ne coûte rien à la bourse du pauvre cultivateur.

On a cru faire faire un grand pas à l'éducation élémentaire, en faisant adopter la nouvelle loi, mais il est fort à craindre qu'il n'en soit pas ainsi. L'éducation cependant marchera, mais non sous l'influence de cette nouvelle loi, dont malheureusement on cherchera à éluder les principales dispositions. La bonne volonté du peuple fortement appuyée comme par le passé du zèle et de l'expérience du surintendant, surmontera tous les obstacles. Ainsi, mon cher Monsieur, si je ne suis pas un faux prophète (et plût à Dieu que je le fusse en cette occasion), vous n'êtes pas au plus difficile de votre tâche. Ce ne sera pas une petite affaire de mettre en mouvement ce mécanisme compliqué au moyen duquel la nouvelle loi veut répandre bon gré

mal gré les bienfaits de l'éducation dans nos campagnes. Mais comme vous avez déjà surmonté bien des obstacles, il est à croire que vous vaincrez encore ceux qui se rencontreront sur votre route nouvelle.

Veuillez me pardonner ce que la présente peut renfermer de contraire à vos idées sous certains rapports. Votre indulgence passée m'a inspiré la confiance et donné le droit de vous dire franchement ma pensée, sur un sujet auquel nous sommes tous deux attachés, quoique d'une manière différente.

MM. les Grand-Vicaires vous remercient de votre bienveillant souvenir, etc., etc.

F. Pilote.

Lettre envoyée à M. Joseph Hudon, ancien élève du Collége, Rédacteur de " l'Artisan. "

Collége de Ste-Anne, 24 janvier 1844.

Mon cher Joseph,

Mes forces me permettent enfin de t'écrire en ta qualité de journaliste. En recevant le premier numéro de *l'Artisan*, j'ai été tout émerveillé de me voir sitôt *grand-père* de journal. J'ai continué depuis ce temps de le recevoir, et je l'ai lu avec attention. Il en sera de même des numéros à venir. En un mot tu peux me compter parmi tes abonnés; mais à une condition, que ta bonne volonté passée m'engage à te proposer; la voici en deux mots: je désire que tu me permettes de te dire franchement ma façon de penser, quand j'en trouverai le temps et l'occasion. Il est entendu que cette communication sera toute confidentielle.

Je n'ai pas oublié le ministère que j'ai exercé auprès de toi, en travaillant, à Ste-Anne, à former les premières années de ta jeunesse. Je t'aime encore assez pour te dire de temps à autres, des choses que je te croirais être utiles, dans la nouvelle carrière où tu t'es lancé; et j'ai assez de confiance dans ton bon vouloir, pour te le proposer. Présumant donc de ton assentiment sur ce point, j'entre en matière. Je te prie en grâce de ne point voir dans mes paroles l'envie de critiquer. J'ai quelque chose de mieux à faire, qu'à passer mon temps à écrire des critiques, ou à faire de la peine à ceux qui veulent faire le bien. Je veux seulement encourager tout ce qui promet de devenir meilleur et utile. D'abord, il faut que tu aies eu de bien fortes raisons de te charger d'une pareille besogne, et surtout d'une telle responsabilité. C'est précisément parce que l'*union fait la*

force que tes talents réunis à ceux qui parcourent déjà la même carrière, eussent plus efficacement servi la belle cause à laquelle tu t'es voué. D'ailleurs est-il bien certain qu'il y ait ici assez de lecteurs de journaux en état de les payer? Si les autres journaux peuvent à peine payer leurs dépenses, avec un abonnement double de celui de *l'Artisan*, il est évident que celui-ci ne pourra se soutenir, sans avoir deux fois autant d'abonnés que les anciens journaux. Or, en supposant qu'il ait ce nombre, ce ne serait pas encore suffisant. Car le propriétaire et le rédacteur ayant besoin de manger pour vivre, doivent tout naturellement retirer de leurs pénibles travaux quelque chose de plus substantiel que le plaisir d'être l'un des organes de l'opinion publique. Donc il faudra une nouvelle augmentation d'abonnés, outre celle dont j'ai parlé plus haut. Mais c'est assez sur ce point, sur lequel pourtant je n'attache pas une grande importance. Car ces observations ne touchent qu'à une question de finances, étrangère au public. Peut-être aussi suis-je dans l'erreur, je n'insisterai pas. Mais il est d'autres questions d'un intérêt général, sur lesquelles j'ai hâte de te dire ma pensée. Ne perds point de vue le motif qui m'engage à t'écrire. Je ne veux ni critiquer, ni décourager ton entreprise, mais seulement la rendre meilleure. Je n'écris que pour toi seul. Des étrangers trouveraient mauvais mon langage tout confidentiel.

La première question sur laquelle mon attention a été appelée en lisant *l'Artisan*, a été *l'éducation en général et plus particulièrement en Canada.* Avant de proclamer que *l'éducation est la base de la richesse et du bonheur des peuples, et la mesure de leur élévation dans l'échelle sociale*, tu aurais dû la définir. Car rien de si commun que de se méprendre sur sa véritable signification. Education et enseignement ou science, ne sont pas synonymes. On peut avoir

beaucoup de sciences ou si tu veux de connaissances, sans avoir pour cela de l'éducation. Qui dit éducation, dit morale, pratique des devoirs, vertus en un mot. Qui dit instruction dit seulement science ou connaissance, mais pas davantage. L'éducation est à l'instruction ce que le cœur est à l'esprit, ce que la pratique de ses devoirs est à la connaissance de ces mêmes devoirs. Or l'homme a besoin de vivre du cœur encore plus que de l'esprit. L'essentiel donc n'est pas qu'il *connaisse*, mais qu'il *pratique*. C'est dans ce sens seulement qu'il faut crier partout *Education ! Education !* C'est ainsi qu'ont parlé tous les écrivains célèbres de nos jours : de Bonald, Lamenais, Laurentie, de Maistre, etc. Je te conseille fort de puiser à ces sources. Je vois avec peine que tu ne l'as pas entendu de même en écrivant, dès le premier numéro que, " nous voyons la liberté et la puissance des nations marcher en *raison de la diffusion des connaissances.* " Proposition fausse, démentie par l'expérience journalière et les leçons de l'histoire. Les peuples comme les individus sont heureux et libres, non en *raison* de leurs *connaissances*, mais en raison de leur fidélité à pratiquer leurs devoirs. Pour les mêmes raisons, je ne puis admettre ces autres paroles : " *les nations végétaient dans l'humiliation.... quand la lumière bienfaisante des sciences eût révélé à l'homme sa dignité, et lui eut inspiré la conscience de ses droits et de sa force, alors l'homme jura qu'il serait libre et il fut libre.* "

Je t'assure que j'ai peine à croire que ces paroles soient les tiennes ; néanmoins dussé-je, contre ma volonté, te faire un peu de peine, je te dirai que ce langage de mode au siècle dernier, où l'école voltairienne prépara de longue main, puis donna au monde entier une représentation tragique en mille et un actes de la théorie des *droits*, de la

dignité et de la *force de l'homme* mise en pratique ; je te dirai, que ce langage est aujourd'hui de mauvais goût.

Crois-moi, mon cher Joseph, bien d'autres ont dit et écrit avant moi, que si l'on prêche au peuple *sa dignité*, ses *droits* et sa *force ;* il faut aussi lui prêcher ses *devoirs*. Et c'est le plus essentiel. On a fait tant de mal avec *cette doctrine*, que je m'abstiens de qualifier, que je regrette plus que jamais le mauvais destin qui t'a poussé à rédiger un journal, dix ans avant le temps. Je le regrette d'autant plus que je vois tes propres intérêts compromis ; d'abord en ce que ta profession devra nécessairement en souffrir ; ensuite, parce qu'emporté dans le tourbillon du journalisme, tu ne pourras qu'effleurer les sujets même les plus importants, sans pouvoir jamais rien approfondir, ni mûrir tes connaissances. Il en est des hommes comme des fruits. Ceux qui mûrissent avant le temps, perdent la moitié de leurs bonnes qualités, et surtout ils ne se conservent pas. *N'est pas Jésuite qui veut*, dit un proverbe, de même n'est pas journaliste qui veut.

Pardonne ce langage au vieux mentor ami. Tu as touché dans le même écrit à plusieurs questions de faits. Je pourrai, si tu le trouves bon, dans une autre lettre te faire à ce sujet quelques remarques. Prends courage ; dans la mauvaise fortune, on profite de la première porte qui s'ouvre pour se mettre en sûreté. Ne laisse pas passer la prochaine bonne occasion qui se présentera. Je t'envoie cinq chelins, car je ne lirai pas *l'Artisan* pour rien. Encore une fois, j'écris pour toi seulement. Adieu.

Crois-moi pour la vie ton ancien directeur et ami

F. Pilote, Ptre.

M. F. PILOTE À LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Collége de Ste Anne Lapocatière, 24 décembre 1885.

Monsieur,

Je suis heureux de répondre à l'appel de la Société d'Agriculture du Bas-Canada dont vous êtes le Secrétaire. Ce n'est pas que j'attache quelqu'importance au faible concours que je puis donner à l'association proposée; mais je regarde comme un devoir, imposé à tout homme qui aime sincèrement l'avancement de son pays, de fournir, quand il le peut, à la cause commune, au moins son contingent de bonne volonté et de patriotique sympathie, quand il ne peut faire davantage. Aujourd'hui, plus que jamais, tout le monde est d'accord sur l'urgente nécessité d'encourager l'agriculture, et par elle d'exploiter, au profit du plus petit fermier, comme du plus puissant seigneur, le sol si riche de notre jeune pays. Cet encouragement, pour être efficace, ne peut venir que des hautes régions de la société. Aussi, est il bien consolant de voir, inscrits en tête du rapport dernièrement publié, que nos honorables citoyens ont parfaitement compris que leur concours était indispensable. Ils ont fait un appel qui, il faut l'espérer, ne demeurera pas sans réponse.

Parmi les moyens que la Société d'agriculture du Bas-Canada, se propose de mettre en œuvre, pour atteindre son but, j'en remarque deux principaux: l'établissement d'écoles d'agriculture avec des fermes-modèles, et les sociétés

d'agriculture dans chaque comté. L'un et l'autre sagement employés opèreront, sans aucun doute, dans l'agriculture, une heureuse révolution, tout à l'avantage du cultivateur comme du commerçant et de l'industriel. On commencera d'abord par préparer la jeunesse. Car si la génération naissante n'est pas généralement initiée de bonne heure à l'étude de l'agriculture, en vain cherchera-t on plus tard à attirer son attention sur cet important objet. La routine, soutenue des préjugés inhérents à l'ignorance, prévaudra toujours. Un coup d'œil sur le passé suffit pour démontrer cette vérité.

Donnons à notre jeunesse le genre d'éducation qui lui est le plus nécessaire. Notre peuple essentiellement cultivateur et marchand a besoin de s'instruire dans l'agriculture et le commerce.

Tant que le sol fertile des bords du St-Laurent a rendu sans effort au laboureur le centuple de son travail, il était inutile de demander à la science les secrets d'une production plus abondante. Mais maintenant que les vieilles routines sont impuissantes contre l'action d'une triple calamité : un insecte mystérieux, un certain dérangement des saisons et l'épuisement du sol, à qui l'on demande sans cesse, sans jamais rien lui rendre, il est de la plus urgente nécessité, sous peine d'une ruine complète de l'agriculture comme du commerce, et de tous les genres d'industrie qui s'alimentent de l'un et de l'autre, d'étudier l'expérience des vieux pays, et d'étendre partout la connaissance du meilleur mode de culture. Les sociétés d'agriculture, dans chaque comté, faciliteront merveilleusement l'exécution de cette tâche difficile. Ces sociétés, mises en rapport avec la grande société ou société générale pour tout le Bas-Canada, formeront un trésor commun des connaissances et de l'expérience des membres qui en feront partie ; elles seront un puissant

moyen de propager le goût et l'estime du premier des arts utiles, d'exciter une louable émulation parmi les cultivateurs, sans laquelle tout essai d'amélioration et de progrès devient inutile.

Les hautes professions sont amplement pourvues d'aspirants, trop même, pourrait-on dire, vu l'état actuel de notre société ; l'éducation dite mercantile ou de commerce a pris depuis quelques années un développement qui donne de flatteuses espérances. Mais qu'a-t on fait pour l'agriculture ? Nous touchons au moment où chacune de nos grandes institutions collégiales, dans les campagnes, devrait avoir sa ferme-medèle, comme sa bibliothèque et son musée.

La corporation du collége de Ste-Anne, pour sa part, convaincue depuis longtemps de ce que je viens de dire, n'hésiterait nullement à mettre sur pied une ferme modèle avec une école spéciale pour l'agriculture, si elle rencontrait un encouragement suffisant, soit de la législature, soit de tout autre corps en état de le fournir. Cette ferme-modèle, à peu de distance du collége, serait sous sa surveillance immédiate. Je dis qu'il faudrait un *encouragement suffisant ;* car la corporation est déjà chargée de deux pensionnats nombreux (183 élèves), dont l'un pour les hautes études, ou études classiques proprement dites, et l'autre pour un cours plus approprié au commerce et aux arts mécaniques, ayant chacun leur marche séparée, quoique réunis dans le même établissement. Il lui serait par conséquent impossible par ses seules ressources, d'ailleurs très-limitées, de pourvoir à la fondation d'un établissement de ce genre. Tout ce qu'elle peut faire, dans cette circonstance, est d'offrir son humble mais consciencieuse coopération.

Permettez moi, monsieur, de ne pas laisser échapper la présente occasion de féliciter la société d'agriculture du Bas-Canada, de vous avoir choisi pour secrétaire. Vos longs et utiles travaux, votre zèle à promouvoir l'objet qu'elle a en vue, sont un présage heureux du succès que je lui souhaite de tout mon cœur.

Veuillez m'inscrire au nombre des membres de la susdite société, ainsi que quelques amis dont je vous envoie la liste, avec la modique contribution exigée par les règles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

F. Pilote, Ptre.,
Procureur du Collége Ste-Anne.

W. Evans, écr.,
Secrétaire de la Société d'agriculture du Bas-Canada.

Nous n'avons pas voulu faire précéder ces reproductions d'aucune remarque, afin de ne pas préjuger l'opinion que le lecteur impartial a dû se former en parcourant ces lettres remarquables et par la forme et par le fond. Par la lecture attentive des écrits adressés à M. Meilleur et qui n'étaient point destinés à la publicité, on se convainc facilement de ce qui suit :

Que M. Pilote a deviné, en 1844 (alors que nos lois d'éducation n'étaient qu'à l'état d'enfance), le résultat que ces lois auraient auprès de la classe agricole de notre pays, fortement préjugée, à cette époque, contre toute taxe, scolaire, municipale, etc.

Il n'y a pas de doute que M. Meilleur a profité, plus tard, des aperçus que lui fournissait, à titre d'ami de l'éducation, l'humble prêtre du collége de Sainte-Anne, lorsqu'il s'est agi de faire amender nos lois scolaires. L'esprit d'observation de ce prêtre distingué, ses connaissances du peuple de nos campagnes, de ses travers et de ses qualités, avaient fait de l'auteur de ces lettres de 1844 et 1845 un homme précieux qui en savait plus long, au sujet de l'enseignement primaire, que la plupart des législateurs de cette époque reculée. Les amendements nombreux faits, plus tard, à ces premiers ballons d'essai, en matière d'éducation, prouvent surabondamment notre assertion.

Quant à sa lettre au sujet de l'agriculture, elle confirme le titre qu'il a reçu et qu'il mérite à tous égards : " Ami sincère et constamment dévoué de la classe agricole. " EMPARONS-NOUS DU SOL ! fut la devise constante de ce grand patriote. Il ajoutait à cette devise cette autre aussi

belle, aussi vraie que la première : " Instruisons nous, ouvrons partout des écoles, si nous voulons conserver l'héritage que nous ont légué nos Pères au prix de tant de sacrifices et de luttes de tous genres ! "

Ces deux titres sont plus que suffisants pour que la mémoire de Messire François Pilote soit vénéré par les générations qui nous suivront.

FIN.

COUPS DE CRAYON

COUPS DE CRAYON

— PAR —

F. A. BAILLAIRGE, Ptre

PRIX : 25 CENTINS

JOLIETTE (Canada)

BUREAU DE L'*Etudiant* ET DU *Couvent*

1889

A MA MÈRE

Madame G.-F. BAILLAIRGÉ

(Née Charlotte Giroux)

TÉMOIGNAGE

D'ESTIME ET D'AFFECTION

ENTENDONS-NOUS

Amis lecteurs, laissez-moi vous présenter quelques notes, ou mieux quelques réflexions sur les hommes et sur les choses. Je n'ai point à vous parler des hommes et des choses de l'an mil; il s'agit purement et simplement d'une légère esquisse de ce que la vie réelle, prise sur le vif, a jeté sur ma route durant les vacances de 1887.

Ce sujet, tout disparate qu'il soit, n'en est pas moins d'un intérêt général, puisque tout homme doit vivre de la vie réelle et qu'il en vit d'autant plus qu'il la connaît mieux ou qu'il la prévoit davantage.

Certains récits paraîtront *trop jeunes*, certaines expressions *trop familières*, certains compliments quelque peu exagérés : Dieu me garde d'y contredire.

Je ne me fais aucune illusion sur la valeur littéraire de ces quelques pages.

Lorsque l'on veut servir son pays, ses frères, par la plume, par l'idée, il faut suivre à tout risque le conseil que donne dans ses *Sources* le Père Gratry (1).

« Commencez par écrire et produire, *dussiez-vous sacrifier ensuite les premiers-nés.* Mais, en tout cas, les premiers fruits vivants de votre esprit l'animeront.

Savez-vous pourquoi des esprits, d'ailleurs très préparés, restent souvent improductifs et n'écrivent pas ? c'est qu'ils ne commencent jamais.

Et ils ne prennent jamais la plume, parce que je ne sais quelle circonspection les arrête ; ils pensent au lecteur,

(1) Page 24.

ils tremblent devant toute cette foule de critiques qu'ils imaginent et devant leurs milles prétentions. »

Les intentions donc sont bonnes, pour insuffisantes quelles soient dans bien des cas.

F. A. B.

Joliette, mai 1889.

ERRATA

Page 10.	Lisez :	d'enfance :	et non ;	
12.	"	Ferréol	"	Feréol
13.	"	....fait,	"	, fait
15.	"	....dire que	"	: que
18.	"	....vécu	"	vêcu
19.	"	enregistrer.. excellente.	"	enrégistrer.. excellente,
24.	"	Eh bien !	"	Eh ! bien
29,	"	....en n'ayant	"	en ayant
31.	"	une ancre	"	un....
35.	"	davantage	"	d'avantage
41.	"	La Fontaine	"	Lafontaine
70.	"	Canadien	"	canadien
77.	"	a réussi	"	à
87.	"	*Etudiant* de juin	"	d'avril
155.	"	rattraper	"	ratrapper
157.	"	au-dessus	"	au dessus
208.	"	58° F.	"	58 F°

COUPS DE CRAYON

(Vacances de 1887.)

Les Cèdres, samedi 25 juin 1887.

Vacances ! — Le repos de l'élève, le repos du maître : contraste. — Faut-il prolonger les vacances ? — J'aime le village des Cèdres ; pourquoi ?—Beauté de ce village.— Paroisses environnantes.— Les Rapides et les Cascades. — La chute aux *bouleaux*. — Quelques notes.— Le Révd J. Plessis-Bélair.— M. le vicaire.— L'aviron et le fusil.

Adieu, Collège Joliette, nous nous reverrons en septembre prochain.

Les vacances viennent de commencer.
Vive le repos, après le travail !

Temps heureux pour les élèves, temps heureux pour les maîtres. Que dis-je ? Temps plus heureux pour les maîtres. *Allez, enseignez ;* grande mission que celle de l'ensei-

gnement, mais, mission laborieuse ! Si l'enfant fatigue, le maître aussi fatigue. N'allons pas nous plaindre cependant, subissons en silence la loi générale : *tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*, dans la chaire de docteur comme sur la terre du laboureur. C'est justice.

*
* *

Il y a cette différence entre le repos de l'élève et celui du maître, qu'il faut au premier des cris, du bruit, du tapage, alors que la paix et la tranquillité sont la grande joie du dernier.

C'est un fait que plus on monte dans la vie, plus on devient, règle générale, ami du calme et du silence. Il n'y a d'exception que pour les âmes légères et vides qui n'ont d'autre aliment que la vie du dehors.

Le silence, pourtant, c'est la sagesse :

Dans la *retraite*, ami, la sagesse t'attend ;
C'est là, que le génie et s'élève et s'étend.
Là règne avec la Paix, l'Indépendance altière ;
Là, notre âme à nous seuls appartient toute entière.

DELILLE.

Ce n'est pas à dire qu'il faille se livrer pieds et mains liés à la paresse, car il est écrit : *Le plancher s'affaissera là où règne la paresse,*et *il pleuvra de toute part dans la maison habitée par des mains ennemies du travail.*

ECCLÉSIASTE.

***

Je veux, chaque jour de ces vacances, noter en peu de mots ce qui passera tout près : dedans, dehors. Pas d'érudition, pas de grands dessins, seulement ..... *des coups de crayon.*

***

Certains nous diront : Le 25 juin, et déjà la fin des classes !

— Oui, déjà la fin des classes.

Les vacances tendent partout à se faire plus longues. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Il y a du pour et du contre. C'est une question qui mérite étude. La vie de l'enfant *dans la famille* est pour lui bien avantageuse, il ne

faut pas trop l'y soustraire. Ces avantages cependant sont moindres à la ville qu'à la campagne. Les occasions sont plus nombreuses dans la cité et les parents malheureusement, ne surveillent pas toujours assez. Mais quoi ? Ce sont là des idées qui se rapprochent trop du collège, et je suis en vacances !

*
* *

J'aime le village des Cèdres parce qu'il me rappelle bien des souvenirs d'enfance ; les premières années d'école, la première communion, les jours du repos de la vie du collège.

Je revois encore les bois et les îles tant de fois parcourus ; j'entends encore la voix de Napoléon (1), la voix d'Emile (2) et de tant d'autres qui désertaient la ville ou la campagne pour jouir aux Cèdres de la fraîcheur et de la vue des Rapides.

*
* *

(1) Napoléon Bruchési, Ptre, professeur à l'Université Laval de Montréal.

(2) Emile Piché, Ptre, Supérieur du Patronage de Saint Vincent de Paul à Lurgan, Irlande.

Ce village, du reste, est sans contredit l'un des plus beaux du Canada. Il fait partie du comté de Soulanges (1). Il est situé sur la rive nord du St-Laurent. 7 rectangles parfaits le constituent. Son église toute neuve et de bel extérieur s'élève hardiment à quelques pas du fleuve.

En face du village, et assise au milieu du St-Laurent, se trouve l'île aux Vaches, qui, couronnée de hautes futaies, semble défier en beauté l'île aux Ours, l'île aux Cochons, voire même la Grande-Ile. Au-dessus de ces émeraudes du fleuve-roi plane la croix du clocher de Ste-Cécile de Valleyfield.

Plus bas, à gauche, sur la rive sud, St-Timothée montre son église et son gentil couvent.

Vive le joli carillon de St-Timothée.

Revenons sur notre rive. A droite en remontant : Coteau du Lac, Coteau-Landing, St-Zotique. A gauche, La Pointe des Cascades, Vau-

(1) La Seigneurie de Soulanges et celle de Vaudreuil occupent la langue de terre formée par le confluent de l'Ottawa et du St-Laurent. La Seigneurie de Soulanges a été cédée le 12 octobre 1702, au chevalier de Soulanges. Elle appartient aujourd'hui à la famille de Beaujeu.

dreuil. Derrière, les concessions (1) de St-Grégoire, de St-Feréol, de St-Dominique et la paroisse de St-Lazare.

***

Qui ne connaît les Rapides des Cèdres ? (2) C'est le nom du St-Laurent, devant notre gracieux village. Les Cascades font suite.

Du village des Cèdres à l'extrémité des Cascades, cinq milles, le spectacle est véritablement grandiose. Les eaux, tout d'abord assez calmes, se précipitent de plus en plus ; abondantes et rapides comme la flèche, elles font effort pour arracher à la terre les pierres et les rochers qui font obstacle : vaines tentatives, peines inutiles, elles se brisent, se couvrent de neige, et poursuivent leur course, pour se briser et pour écumer encore. Je plains les Naïades des Cascades ! Quelle vie, quelle agitation, quelle course effrénée, du matin au soir, depuis des siècles. Castor

(1) Dans le principe les Seigneurs *concédaient* pour une rente modique des lots de terrain de 2 à 3 arpents de front sur 20 à 40 arpents de profondeur.

(2) Les Rapides des Cèdres se poursuivent depuis la Pointe à Biron jusqu'à la Pointe à Coulonges.

et Pollux (1) détournent les navigateurs, de ces eaux dangereuses. Le génie de l'homme, cependant, sait là comme ailleurs braver la colère des eaux et dompter la fureur des flots.

Pourtant, il faut parfois répéter ce que Delille traduisant l'Enéide, dit du *vaisseau* d'Oronte :

> Oronte sur le sien, tel qu'un mont escarpé,
> Voit fondre un large flot ; par sa chute frappé,
> Le pilote tremblant et la tête baissée,
> Suit le flot qui retombe ; et l'onde courroucée
> Trois fois sur le vaisseau s'élance à gros bouillons,
> L'enveloppe trois fois de ses noirs tourbillons ;
> Et, cédant tout à coup à la vague qui gronde,
> La nef tourne, s'abîme, et disparaît sous l'onde.
>
> DELILLE.

*
* *

A quelque distance des Cèdres, mais plus près de St-Timothée, le St-Laurent, fait à quelques centaines de pieds de l'île aux *bouleaux*, une chute splendide. Les eaux tombent dans un gouffre large et profond. Au bruit de ces eaux on se rappelle les paroles de saint Jean dans l'Apocalypse : *J'entendis comme la voix d'une*

(1) Dieux titulaires de la navigation.

grande multitude, comme la voix de grandes eaux, et comme de grands coups de tonnerre.

Le bruit des eaux de la chute aux *bouleaux*(1) comme celui des eaux de l'Apocalypse dit bien haut : *Alleluia ; Il règne le Seigneur, notre Dieu, le Tout-Puissant.*

* * *

Le village des Cèdres est fort ancien.

Il tire son nom de deux cèdres sous lesquels se donnaient rendez-vous les bateliers qui voyageaient entre Montréal et Kingston.

Avant le canal de Beauharnois, sur la rive sud, ce village était très considérable, le trafic se faisant de son côté.

Son nom canonique est St-Joseph.

M. Johnny Waters, ancien hôtelier de la place, possède un manuscrit de son père dans lequel celui-ci a relaté ce qui s'est passé aux Cèdres pendant un grand nombre d'années. Il me faudra mettre un jour la main sur ce trésor.

(1) Les bateaux à vapeur, en route pour Montréal, passent près de l'île aux *bouleaux* et de la chute aux *bouleaux*. Le vaisseau en cet endroit monte et descend comme sur les hautes vagues de la mer.

Un bateau à vapeur qui va jusqu'à Montréal touche les Cèdres deux fois par semaine. La station des chars est à près de deux lieues, dans la concession de St-Dominique.

La population du village est de 210 personnes, celle de la paroisse de 1300 personnes, ce qui donne à peu près 1000 communiants.

Les habitants des Cèdres sans être des dévots de 1er ordre ont cependant le véritable esprit chrétien.

***

Le Rév. J. Plessis-Bélair a succédé au Révd M. Roux comme curé de la paroisse. Il eut une année comme vicaire le Révd M. Beauchemin, ce qui faisait dire : que les habitants des Cèdres avaient alors tout à la fois beau chemin et bel air ! (1)

Le Rév. J. Plessis-Bélair a déjà fourni une longue carrière. Il fut successivement curé à St-Jean de Matha et à St-Gabriel de Brandon.

(1) Voilà ce qui s'appelle jouer aux homonymes. Les amateurs trouveront à ce point de vue une mine d'or dans un *Dictionnaire des Homonymes* qui vient de paraître, œuvre de M. Charles Baillairgé, de Québec. Ce volume est en vente au bureau de l'*Etudiant* et du *Couvent*, Collège Joliette, Joliette, P. Q.

Le curé des Cèdres est un type de bonté et de générosité : c'est un peu ce qui fait qu'il n'est guère riche aujourd'hui, après plus de 30 ans de ministère curial. L'important est de thésauriser au ciel ! M. Bélair a présidé à la construction de la nouvelle église et a fait bâtir un joli couvent. Espérons qu'un presbytère un peu plus en rapport avec les progrès du siècle ne se fera pas trop longtemps attendre.

***

M. Dufour, vicaire, ne fait que d'entrer dans la vie sacerdotale : verte jeunesse, pleine de sève et d'activité. M. Dufour aime l'aviron et le coup de fusil.

J'aime aussi l'aviron :

Trente légers vaisseaux
D'un tranchant aviron coupent déjà les eaux.

(Boileau.)

Quant au fusil, j'en suis peu, les diplomates en font de nos jours un si mauvais jeu.

Songez que les boulets ne vous respectent guère,
Et qu'un plomb dans un tube entassé par des sots
Peut casser d'un seul coup la tête des héros.

VOLTAIRE.

Ce n'est jamais sans horreur que je cite le sinistre farceur :

" Voltaire, le plus méprisable des écrivains, lorsqu'on ne le considère que sous le point de vue moral, et par cette raison même, le meilleur témoin pour la vérité, lorsqu'il lui rend hommage comme par distraction.....

DE MAISTRE.

Les Cèdres, Dimanche, 26 juin 1887.

Salut à qui de droit. — Assistance aux offices. — Expressions vicieuses. — Ruban d'enfant de Marie. — Le tabac et ses effets funestes sur la jeunesse. — La pipe et les Dames. — Un rêve. — Dicton.

Beau soleil — grand vent — 57 ° Far.

Dans bien des villages, on ne salue pas assez le prêtre. Il faut donner cette habitude à la jeunesse. L'important n'est pas le salut mais ce qu'il signifie. Un sage a dit avec raison que la meilleure société serait celle qui aurait la plus de respect pour le prêtre, pour le magistrat et pour la femme.

*
* *

Beaucoup de fidèles à la grand'messe. Une paroisse qui voit beaucoup de monde aux offices, le dimanche, sera toujours une bonne paroisse. M. le curé parle de la sanctification du dimanche. Malheur à celui qui n'observe pas le repos demandé par le Seigneur. Il ne faut pas avoir vécu longtemps pour remarquer le grand nombre d'accidents souvent fatals qui arrivent surtout pendant la grand'messe et les vêpres, aux viola-

teurs du repos dominical. Qu'on se fasse une loi de ne jamais chasser, de ne jamais pêcher, pendant les offices.

*
* *

Mademoiselle Frédérica (1) annonce au dîner qu'elle se propose d'enrégistrer les fautes de français que feront en conversation ses frères et sœurs. L'idée est excellente, Mlle veut que l'on dise *borborygme* ; l'expression courante est cependant française. Il faut dire aussi :

coquille et non " écaille"
gare, station et non " dépôt "
jouer, représenter, et non " acter "
se démettre et non " se démancher "
mécanicien et non " ingénieur "
libre à vous et non " loisible à vous "
requête et non réquisition.

Admis sur toute la ligne.

Les religieuses du couvent d'Hochelaga, si j'en juge par Mlle, leur élève, attirent l'attention de leurs enfants sur la propriété des termes ; on

(1) Sœur de l'auteur ; aujourd'hui Madame J. F. Guay.

ne saurait mieux faire. Il importe, avant toute érudition, de bien savoir sa langue. (2)

***

Maria Coutlée, petite cousine, vient faire visite après les vêpres. Excellente enfant. Il y a peu de jours encore, désireuse d'obtenir un diplôme d'institutrice, elle se rend à l'école Archambault, à Montréal, pour subir l'examen de règle. En arrivant à l'école elle s'aperçoit qu'elle a fait oubli de son ruban d'enfant de Marie. Elle retourne sur ses pas et revient avec son ruban ! Sa confiance en Marie ne fut pas déçue et le résultat de son examen fut magnifique.

***

M. le Vicaire me parle des funestes effets du tabac sur son système nerveux. Le tabac le bouleverse ; ainsi, point de sommeil, s'il fume avant de se coucher.

Si les fumeurs s'observaient quelque peu, plu-

(2) On lira avec profit " Anglicisme et Canadianismes " publication récente, par M. A. Buies.

sieurs ne tarderaient pas à toucher du doigt les conséquences fâcheuses qui font cortège à la pipe et au cigare.

***

L'usage modéré du tabac, chez beaucoup d'adultes, peut ne pas avoir de suites funestes.

***

Ce qui doit attirer l'attention de tous, c'est l'usage du tabac chez les enfants.

Les Canadiens-Français marchent rapidement à la décadence physique et morale. Nos enfants de fait fument et fument avec rage.

L'enfant d'aujourd'hui sera l'homme de demain. Si la jeunesse s'use, se détériore, l'âge mûr en subira les conséquences et la société tout entière verra s'abaisser le niveau hygiénique et intellectuel. L'enfant étant en voie de formation, les organes ne peuvent avoir chez lui la consistance, la force nécessaires pour résister impunément à l'action des principes dangereux que renferme le tabac. Par suite de l'unité qui exis-

te dans l'homme, l'intelligence moins bien servie par les organes, s'il est permis de parler ainsi, ne produira que peu ou point.

Le Dr Richardson dit avec raison : " Comme le corps humain conserve sa force vitale par le pouvoir qu'il a d'absorber et d'appliquer l'oxygène, le tabac, ayant pour effet d'entraver cette absorption et cette application de l'oxygène, nuit particulièrement à la jeunesse dont l'organisme est en voie de formation. "

Pauvres enfants, vous ne savez pas tout le mal que vous faites à votre santé. Des personnes sages cependant vous engagent à ne point fumer. Vous restez sourds à cet excellent conseil. Vous verrez l'accomplissement de leurs prophéties. Fumez, jeunes gens, fumez et vous en retirerez... quoi ? vous en retirerez : perte de la mémoire, affaiblissement de la vue et de l'odorat, goût prononcé pour les liqueurs fortes, ébranlement du système nerveux, besoin de surrexcitants, affaiblissement du sang, digestion paresseuse, migraine, sommeil agité,bronchites, rhumes de cerveau, petite taille par suite de l'arrêt du dé-

veloppement physique, paralysie partielle, affaiblissement de l'organisme, diminution de la force vitale, empoisonnement lent, poumons noircis par la fumée, désordres dans les fonctions de l'estomac et des voies respiratoires, cancer des lèvres et... la dernière place ou à peu près en classe, avant longtemps, par suite d'incapacité pour les travaux intellectuels.

" Les élèves fumeurs de l'Ecole polytechnique forment la classe de nos *fruits secs*" (c'est-à-dire de ceux qui échouent aux examens de baccalauréat) disait un jour un de leurs directeurs.

C'est un fait digne de remarque, consigné dans je ne sais plus quel auteur, que la plupart des hommes qui ont fourni une grande somme de travail intellectuel de qualité supérieure s'abstenaient de fumer.

*
* *

La pipe aujourd'hui pénètre partout, fait sa marque partout.

Elle est le désespoir des ménagères qui aiment la propreté.

Elle remplit la maison d'une fumée qui n'est guère hygiénique.

Surtout et par-dessus tout elle divise la société. On dit que les femmes font les mœurs. Les bonnes femmes font les bonnes mœurs. Nos canadiennes, grâce à Dieu, grâce à nos religieuses et à nos institutrices, font fleurir au foyer la candeur et la foi. Eh ! bien, grâce à la pipe il n'y a plus de conversation avec les femmes. Les hommes sont loin d'y gagner, tout au contraire.

Mais en voilà déjà trop sur ce sujet.

J'éprouve cependant une certaine satisfaction, je me suis un peu déchargé ! Mes amis de Joliette ne m'en voudront pas trop je l'espère.

Trop heureux si je puis par ces lignes convertir ou modérer du moins quelques fumeurs.

Contre mille défauts on écrit tous les jours ;
On ne convertit pas toujours
Mais un seul changement est un grand service :
C'est toujours sur le mal autant de rabattu.
Tout ce que l'on dérobe au vice
Tourne au profit de la vertu.

PESSELIER.

*
* *

Je rêve une publication hebdomadaire pour les familles. Les publications sont nombreuses. La table du festin est abondamment servie, mais l'utile ne s'y mêle pas assez à l'agréable et les vases du temple y sont trop souvent profanés ! (1)

***

Treize métiers, quatorze misères ! disait aujourd'hui un visiteur. Ce dicton, bien médité, peut profiter à plusieurs.

***

Il n'y a pas à dire : " A demain les choses sérieuses. " Il faut s'occuper dès ce soir, pour la prochaine conférence ecclésiastique, de la question : *Que faut-il penser de la liberté de la presse ?*

(1) La *Lyre d'or* a paru depuis. C'est une excellente publication, mais elle a le tort de n'être que mensuelle. L'abonnement est de $2.00 par an. S'adresser à Stanislas Drapeau, Boîte 1069, Ottawa.

Saint-Timothée, lundi, 27 juin 1887.

Course à Saint-Timothée.— La vraie politesse chez MM. les curés.— Le couvent.— Un Frère comme il y en a peu.— Histoire émouvante. Richesse de la flore dans un îlot de 4 arpents seulement. — Comment on traverse de St-Timothée aux Cèdres.

J'allais me mettre au travail lorsque M. le curé me fait invitation de l'accompagner à St-Timothée. Accepté. En vacances, il ne faut pas parlementer longuement avec les occasions qui font trame d'argent à travers la chaîne plus ou moins modeste du commun de nos jours.

Il faut traverser le St-Laurent. Vingt minutes suffisent, même à l'aviron. Le bateau à vapeur nous paraît plus commode. Monsieur le vicaire fait route avec nous. *Le Garnet* a bientôt touché la rive droite. Nous sommes arrivés. Sept ou huit arpents nous séparent du presbytère. La voiture du Rév. M. Brissette est là. Le siège est malheureusement étroit. M. Bélair qui compte pour 200 livres dans la balance prend place sur le genou gauche de M. le vicaire et sur mon genou droit. Plus petit que M. l'abbé

Dufour, j'avais incontestablement la majeure partie du fardeau. Gare à ma jambe ! J'éprouvai dès lors quelques-unes des impressions dont Atlas portant le monde se faisait un badinage. Il en était tout autrement pour moi. Plus heureux qu'Atlas cependant, je ne devais pas en cette occurrence subir la métamorphose que l'on sait (1).

*
* *

Le Rév. M. Brissette, curé de St-Timothée, reçoit fort gracieusement ses confrères et amis.

Lorsque la politesse n'est que mine et parade, elle peut être estimable mais elle est fade. Si elle est au contraire l'efflorescence de la charité, elle est pleine de douceur, de suavité. La politesse dans le monde n'est trop souvent qu'un sépulcre blanchi.

" C'est parce que l'or est rare que l'on a inventé la dorure, qui, sans en avoir la solidité, en a tout le brillant. Ainsi, pour remplacer la bonté qui nous manque, nous avons imaginé la *politesse*, qui en a toutes les apparences. " De Lévis.

(1) Atlas, fils de Jupiter, avait pour mission de soutenir le ciel sur ses épaules. Il blesse Persée par le froid accueil qu'il lui fait un jour. Persée, pour se venger, change Atlas en montagne !

La politesse, fleur de la charité, a pour effet de nous mettre *à l'aise.*

On est *à l'aise* dans le presbytère de St-Timothée. On est à l'aise dans les presbytères de nos curés, en général. Dieu en soit loué, car c'est là l'indice d'une vertu solide et pleine de clarté.

L'église de St-Timothée, sans avoir conservé la fraîcheur de ses premières années, est encore un des jolis sanctuaires de la province de Québec. On admire avec raison la chaire et le maître-autel.

*
* *

Le couvent de Saint-Timothée, sous la direction des Sœurs de Jésus-Marie, est un splendide édifice du coût de $14,000. Le site en face des rapides qui sont en cet endroit particulièrement accidentés, offre, du balcon, un spectacle grandiose. C'est là surtout qu'il faut dire avec M. Chapman, parlant du Saint-Laurent :

" Salut, ô fier géant, ô fleuve romantique,

.....

Oui, mon fleuve, ton flot est bouillant d'éloquence :"

Mais me voilà loin du couvent. Sœur Angèle de Méricis, supérieure, nous fait parcourir toute la maison. Il n'y a point là de gîte pour le luxe, mais l'utile y trouve toujours sa place. Rien ne laisse à désirer.

*
* *

L'académie des garçons, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur, (1) se présente sous des dehors modestes. Entrons.

Quel est ce personnage vénérable dont une barbe longue, abondante et indocile encadre la figure ? C'est le Rév. Fr. Martel, directeur de l'établissement : une des gloires de l'institut de St-Viateur, ni plus ni moins.

Après la visite de la maison il faut faire une descente au jardin. Celui qui veut apprendre ce que l'on peut faire avec de la science, du travail et de la patience, tout en ayant que peu d'espace, fera bien de visiter ce coin de terre. On y trouve de tout en abondance. La vigne y croît merveilleusement, les pommiers y poussent

(1) Elle a subi depuis des améliorations considérables.

en grand nombre ; plus est les plantes sauvages des îles voisines s'y présentent à l'état *civilisé* : un botaniste ferait son régal de ce spectacle.

Sortis du jardin, nous traversons la cour de récréation. Nous voilà sur la rive même du grand fleuve. Quel spectacle !

L'eau qui se précipite en énorme volume,
Heurtant l'angle des rocs sur leur base tremblants,
Avec de longs cris sourds, roule en tourbillons blancs :
C'est le fleuve qui prend sa course dans la brume !

Comme un cheval fougueux dont on saigne les flancs,
Il se cabre d'abord, puis court, bondit, écume,
Et va dans le lointain cacher son flot qui fume
Sous le rocher sonore ou les grands bois ronflants.

De partout l'on entend monter des clameurs vagues ;
On voit de gros oiseaux pêcheurs suivre les vagues,
De remous en remous plongeant et tournoyant ;

Par un dernier effort cramponnés au rivage,
Les vieux troncs rabougris penchent leur front sauvage,
Noirs fantômes, au bord de l'abîme verdoyant ! (1)

FRÉCHETTE.

Le touriste ne verra peut-être là ni l'oiseau pêcheur, ni le tronc rabougri, mais il y pourra

(1) Les Fleurs boréales.

voir le noir fantôme, ou pour parler plus clairement, il y pourra contempler en esprit un triste spectacle.

*
* *

Il y a de cela 14 ans, c'était après le souper, les enfants jouaient dans la cour du collège avec leurs maîtres ; le vicaire de St-Timothée était avec eux. Le Rév. Fr. directeur, alors Frère Rivest, aujourd'hui à Rigaud, faisait sur la grève à l'extrémité de la cour quelques réparations à l'intérieur de la baignoire. La chaloupe de l'établissement se trouvait à une trentaine de pas, elle tenait au rivage par un ancre d'assez fort calibre. Trois jeunes gens dont deux, bons nageurs, se jettent dans la chaloupe, s'amusant à la pousser au bout de sa chaîne. Le directeur qui entend le bruit les fait sortir de la chaloupe.

Les enfants après quelques instants reviennent à l'embarcation pour se procurer le même dangereux plaisir. Le directeur, occupé, ne s'en aperçoit pas. L'ancre tout à coup se décroche

et le frêle esquif prend le courant ; les enfants y croient à peine et laissent écouler quelques secondes dans l'espérance que le fil de l'eau les jettera sur la rive ; la chaloupe au contraire gagne le large ; ils poussent un cri.

Le directeur sort de la baignoire et leur crie : " tirez l'ancre ".

Les malheureux enfants n'entendent plus. Ils se jettent à genoux pour recommander leur âme à Dieu. Le vicaire accourt et leur donne l'absolution. Tous les écoliers sont sur la rive, les yeux fixés sur leurs compagnons.

L'ancre s'accrochant ici et là aux pierres qui couvrent le fond du rapide ralentit la course des pauvres enfants.

On espère encore. La chaloupe peut être jetée dans un remou qui est à sept ou huit arpents.

Les enfants sont toujours à genoux. L'un d'eux saisit son chapelet.

La course devient de plus en plus périlleuse ; l'eau aura bientôt rempli l'embarcation ; on approche du remou, mais le rapide retient ses

victimes. Il n'y a plus à hésiter, les enfants se jettent à l'eau ; l'un d'eux enfonce pour ne plus reparaître ; un autre, bon nageur, se jette inconsidérément au large et est emporté par les flots. Le troisième atteint le remou et s'approche de terre de plus en plus ; épuisé de fatigue et ayant bu beaucoup d'eau, il va s'enfoncer, lorsqu'une femme qui lavait au bord de l'eau accourt et lui tend une perche. L'enfant est sauvé ; c'est celui qui s'est armé de son chapelet : il l'avait encore à la main !

Les cadavres des autres enfants furent retrouvés le soir même.

" Celui qui aime la discipline aime la science ; mais celui qui hait les réprimandes est insensé. "

PROVERBES DE SALOMON.

Dieu sans doute a pardonné à ces écoliers leur désobéissance. Puisse leur malheur cependant profiter à la jeunesse qui se croit plus sage, plus expérimentée que la vieillesse !

*
* *

En face de la cour de l'académie des Frères, à deux arpents de la rive, se trouve un îlot, dit de St-Viateur (1).

Ce bouquet, hommage du grand fleuve à la chute *aux bouleaux*, mérite un mot.

Bien que l'île de St-Viateur n'ait que 4 ou 5 arpents en superficie, on y trouve cependant outre le *tilleul* et le *noyer* tendre :

Le SUMAC
La BOURDAINE
Le SORBIER
L'AMÉLANCHIER *du Canada.*
Le SUREAU
La VIORNE *obier*
Le COUDRIER d'*Amérique*
L'AULNE *rouge*
Le CEDRE *blanc*
La VIGNE SAUVAGE
Etc., etc., etc.

Le Rév. M. Provancher, notre illustre botaniste canadien, devrait, dans l'une de ses vavances, faire une visite à l'île de St-Viateur !

(1) Faveur du Rév. M. Archambault aux Clercs de St-Viateur.

Il nous répondra peut-être, et non sans raison : " Voyez ma *Flore du Canada* et vous trouverez sur toutes ces plantes de nombreux renseiments. "

Puisque l'occasion s'en présente, pourquoi les amis de la science au Canada n'encouragent-ils pas d'avantage *Le Naturaliste canadien*, bulletin de recherches, observations et découvertes se rapportant à l'histoire naturelle du Canada ?

Les hommes de science n'ont pas chez nous l'appui qu'ils méritent.

***

Si on ne met que 20 minutes à se rendre des Cèdres à St-Timothée, on prend une heure et demie pour traverser de St-Timothée aux Cèdres. C'est qu'il faut remonter les courants, le long des îles, à la corde et à la perche : ce qui est assez pénible. Le premier venu fait bien de ne pas s'en mêler. Dans les rapides, plus qu'ailleurs, il faut toujours céder à la prudence.

Les Cèdres, mardi 28 juin 1887.

Distribution des prix. — Livres cartonnés. — Malheureux sort de la littérature au Canada. — Les maisons d'éducation et les auteurs canadiens. — Le couvent des Cèdres. — L'arbre des Sœurs. — Respect pour la tradition.

— Monsieur, la mère supérieure vous prie d'assister à la distribution des prix.

— J'y vais Mademoiselle.

Toutes les distributions de prix se ressemblent plus ou moins : du chant, de la musique, une adresse, des couronnes accompagnées de volumes dont la gloire trop souvent est plus à l'extérieur qu'à l'intérieur.

***

L'habitude de donner des livres cartonnés est encore à peu près universelle. Ces livres en général sont bientôt déchirés et dédaignés. Ils n'ont souvent que ce qu'ils méritent.

Bien qu'il faille avec les enfants se soumettre à la tyrannie des yeux qui voient de l'or dans tout ce qui brille, ne pourrait-on pas donner,

dans les classes plus avancées, de jolies brochures.

On fait relier une brochure, on ne fait point relier un volume qui a perdu son cartonnage.

Cette brochure devrait être souvent un livre *canadien.*

Nos littérateurs meurent de faim. Achetez donc leurs productions..

***

Notre population n'a pas le goût des lettres, elle a le goût du jeu, le goût du carnaval, le goût des courses à cheval ou à la rame. Est-ce avec cela qu'un peuple grandit ?

Octave Crémazie qualifiait la société canadienne de 1866 de *société d'épiciers.* La société canadienne d'aujourd'hui a-t-elle tiré profit des 20 années écoulées ?

Les hommes de talent ne manquent pas, au contraire. Mais où est le courage littéraire, où est le feu sacré lorsque l'écrivain peut dire en voyant son manuscrit : " Ce livre n'aura d'autre lecteur que... son auteur ! "

Sans les maisons d'éducation qui distribuent chaque année des milliers de volumes, que deviendra donc la plume de l'écrivain, que deviendra cette plume d'or qui pouvait illustrer son pays dans des pages immortelles ?

Elle sera mise de côté ; elle gîra dans un tiroir ; elle se rouillera et se verra préférer... une pelle ou un rabot !

Ceux qui aiment leur patrie, les éducateurs de la jeunesse en particulier, ont donc un devoir grave à remplir à l'égard de la littérature nationale.

Encore une fois, achetons beaucoup de livres canadiens. Puis, livres canadiens ou non, donnons aux enfants des classes supérieures, surtout, des livres bien reliés ou des brochures.

Beaucoup de maisons d'éducation sont pauvres, on pardonnera toujours à celles-là de donner des livres cartonnés. La pauvreté devient sagesse lorsqu'elle répond à la nécessité.

Le couvent des Cèdres est dirigé par les Ré-

vérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Cet établissement, situé en face de la tête des Rapides, possède un des plus beaux points de vue de la Puissance du Canada.

La bâtisse qui vient à peine d'être terminée est d'un bel aspect. Elle peut donner tout le confort nécessaire à 150 élèves.

Les religieuses n'ont qu'à traverser la rue pour se trouver dans *notre verger*.

Et pourquoi cette remarque ?

***

Ma mère aime à donner à ses chères voisines, peu fortunées, la cueillette des pommes d'un arbre bien fourni.

Il est donc un arbre du verger qui s'appelle le *pommier des Sœurs !* Heureusement pour ces Dames que ce pommier *change de place* ! lorsque la récolte vient à manquer.

Quelque soit le propriétaire à venir de ce verger, j'aime à croire qu'il aura toujours son *pom-*

mier des Sœurs. Les enfants doivent imiter les bons exemples et les bonnes pratiques que leur lèguent leurs parents. Le respect et l'amour de saines traditions donnent toujours aux familles la force et la distinction.

Les faits de ce genre devraient être entrés dans le *Livre de famille.* J'appelle *Livre de famille* le journal où les parents notent leurs faits et gestes, le journal où les parents écrivent au jour le jour ce que leur apprend la vie, le journal enfin où le père et la mère inscrivent les conseils qu'ils jugent les plus utiles à leurs fils et à leurs filles.

Voilà le vrai moyen de grouper les bonnes traditions et d'assurer l'avenir de la postérité.

On ferait bien de lire à cet effet *La vie domestique, ses modèles* et *ses règles,* par Charles de Ribbe.

Montréal, mercredi, 29 juin 1887

FETE DE SAINT PIERRE

Voyager le dimanche. — Le curé canadien et le prêtre voyageur. — Lafontaine mis à contribution. — Le Rév. N. P. Bruchési. — Le Rév. M. Charpentier.

Je laisse les Cèdres pour Montréal, en route pour l'Ile Dupas.

Ne me parlez pas de voyager le dimanche ou les jours de fêtes : le roulement des chars par la machine à feu ne saurait remplacer celui des ondes sonores sous la grande nef !

Je passe la journée au presbytère de la paroisse *St-Joseph* de Montréal. Chaque curé en Canada fait de son presbytère un restaurant ecclésiastique ! pour le confrère voyageur. Les liens de l'amitié n'en sont que plus resserrés, entre les membres du clergé :

> ....." Un service rendu
> Entre gens délicats ne peut être perdu. "
>
> ANDRIEUX.

Du reste, ici comme ailleurs, ce n'est pas seu-

lement la fable du *Lion* et du *Rat* qui en fait

> ..... foi
> Tant la chose en preuves abonde.
> Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde ;

Car

> On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

*
* *

Monsieur le curé Leclerc est à Caledonia Springs. Les Révérends MM. Hétu, Charpentier, Kirnan, Bruchési et Donnely, vicaires, forment avec leur curé une véritable famille heureuse.

*
* *

La chaleur est grande. Par suite il n'y a pas de sermon à la grand'messe et les vêpres sont renvoyées au soir. Il faut savoir s'accommoder aux circonstances.

*
* *

Monsieur Bruchési laissera bientôt le minis-

tère. La Providence lui met entre les mains ce qui lui convient à tous égards, une chaire d'*Apologétique chrétienne*, à l'Université Laval de Montréal.

Monsieur Bruchési est avant tout conférencier. Il manie cependant tout aussi bien la plume que la parole. La langue française possède en lui au Canada l'un de ses meilleurs interprètes.

*
* *

Le Rév. M. Charpentier est poète à ses heures. Ses poésies sont fugitives ! sans doute, pour le grand nombre, car il n'est guère facile de mettre la main sur ces enfants de Thalie et de Calliope (1)

(1) Muses qui présidaient à la poésie.

Ile Dupas, jeudi, 30 juin 1887

Chez le Rév. P. Sylvestre. — Mademoiselle devenue Madame. — Perdre son nom ! — Harmonies providentielles. — Mlle Amélia Sylvestre. — Les enfants sans cœur. — Enée. — Bijoux de la ménagère. — Tour d'écolier.

Les professeurs du Collège Joliette et plusieurs prêtres anciens élèves de cette maison sont ici. Nous sommes les hôtes du Rév. M. Pierre Sylvestre, Ptre, sous-directeur du Collège Joliette. Avant le dîner, nous lui présentons son portrait au crayon, avec riche encadrement (1), témoignage d'estime. C'est l'objet de la réunion.

Monsieur et Madame Sylvestre font les choses avec simplicité et cordialité, comme on les faisait généralement dans le bon vieux temps. Dans cette île, du reste, c'est la couleur patriarcale qui domine encore.

Depuis mon dernier voyage à l'Ile Dupas,

(1) Œuvre de M. Ruelland de Lévis.

Mlle Delvina Sylvestre est devenue Mme Gervais (1) et Mlle Anna Sylvestre a laissé ce nom pour celui de Mme F.-X. Plante. Perdre son nom est pour l'homme de cœur et d'honneur un immense sacrifice ; c'est pour la femme, au contraire, une gloire ! La fille d'Eve fait ce sacrifice tout aussi facilement qu'elle a fait, plus jeune, le sacrifice de ses dentelles et de ses bouts de ruban pour donner bel air et bien-être à sa chère poupée !

La raison de toutes ces harmonies mystérieuses est dans la sagesse du grand Dieu qui, faisant toutes choses avec nombre, poids et mesure, ordonne toujours les moyens à la fin. L'étude des choses qui *s'appellent et se répondent* dans l'ordre moral conduit à l'existence de Dieu tout comme le spectacle des choses physiques.

" Interrogez toute chose et voyez si chacune ne porte en elle, d'une manière ou d'une autre, le cachet divin. "

SAINT AUGUSTIN.

* * *

(1) Elle a laissé depuis la terre pour un monde meilleur.

Mademoiselle Amélia Sylvestre, la plus jeune et le Benjamin, figure riante et posée comme celles de ses aînées, aura sans doute son tour. En attendant, elle va droit son chemin et donne à sa mère dans les soins de la maison, toute la force de son bras.

Dire qu'il se trouve des enfants sans cœur qui font de leurs parents... leurs serviteurs ! Les païens eux-mêmes leur font ici la leçon. N'est-ce pas *Enée*, qui, après la prise de Troie, laissant là tous ses biens, dit à son père *Anchise*, infirme :

Eh bien ! mon père, au nom de mon amour pour vous,
Laissez-moi vous porter, ce poids me sera doux ;
Venez, qu'un même sort tous les deux nous rassemble ;
Venez, nous périrons ensemble, ou nous vivrons ensemble. (1)

Ce que l'on demande aux enfants, c'est de partager au moins dans une mesure et suivant leurs forces les travaux de la maison. Les jeunes filles en vacances doivent être plus scrupuleuses encore que les autres sur ce point, vu que durant l'année scolaire les parents sont privés de leurs services.

(1) Virgile, traduction de Delille.

Mademoiselle Amélia ne se fait pas non plus prier lorsqu'on l'invite à jouer un morceau de piano, c'est encore une bonne note en sa faveur. Je constate de plus et avec plaisir que les douceurs de la musique ne la rendent pas insensible aux harmonies du poêlon et de la marmite. Ne me parlez jamais d'une fille qui ne voit qu'avec horreur ces deux bijoux ! de la vraie femme de ménage.

M. Louis Sylvestre, député à la Chambre de Québec, prend part à la réunion. Homme sans prétentions et fort aimable en conversation.

Le Révd P. Beaudry, supérieur du Collège Joliette ; le Révd M. Plinguet, curé de l'Ile Dupas, et le Rév. O. Guimond, son vicaire ; le Rév. L. Casaubon, professeur au Collège de l'Assomption ; le Rév. R. Bonin, curé de St-Côme et le Rév. F. Marsolais, C. S. V., directeur de l'Académie de Berthier, sont aussi de cette petite fête de famille.

*
* *

Le nom de M. Guimond, ancien confrère de classe au collège de Montréal, me rappelle un fait.

J'étais alors en première année de philosophie. Je reçois un jour un demi-minot de pommes, je les place dans un sac sous mon lit, pour la durée de la nuit, résolu de les envaliser au matin. J'avais compté sans les *revenants.*

Le lendemain matin, de pommes, point !

Nous descendons du dortoir pour nous rendre à la prière, puis à l'étude. J'ouvre mon pupitre et j'y trouve..... une pomme ! Elle sortait bien du sac.

La même histoire se répéta 15 jours durant. Parfois, les jours de congé sans doute, je trouvais deux pommes au lieu d'une.

Les auteurs de cette petite comédie restèrent inconnus jusqu'à ce jour.

Dans une de ses visites au Collège Joliette, M. Guimond fit, un jour, une confession générale : il était bel et bien avec un autre l'auteur du larcin. Les rieurs furent de son côté et ils n'eurent pas tout à fait tort.

Ile Dupas, vendredi midi, 1er juillet 1887

Ouf ! — L'île aux Ours. — Mes compagnons d'infortune. — Combat acharné entre 7 hommes et 10 millions de maringouins. — Péripéties. — Détails émouvants. — Quelle façon nous avions. — Victoire définitive des maringouins. — L'île du Campement-décampé. — Repos mérité. — M. Lavigne obligé de marcher sur une clôture. — L'île Dupas autrefois. — Histoire de revenants. — Le Rév. Messire Plinguet.

Ouf ! ouf ! ! ouf ! ! ! je suis brisé de la tête aux pieds. Nous avons fait hier une excursion à l'île aux Ours (1) et nous avons passé la nuit dans cette île, à la belle étoile.

Je n'ai jamais vu nuit pareille. J'ai maintenant quelque idée de ce que peut être le purgatoire.

Plusieurs d'entre nous voulaient aller *camper*. Les anciens nous disaient : " Gardez-vous en. C'est la saison des maringouins. " Nous nous sommes obstinés, nous sommes partis quand même. Nous méritions d'être châtiés et nous l'avons été.

On se console un peu à l'idée que plusieurs sont à la même peine. Que dis-je, après coup

(1) Cette île est à la tête du lac St-Pierre.

on n'en rit que davantage. Quoiqu'il en soit, voici tout d'abord la liste de mes compagnons d'infortune :

Rév. P. Sylvestre, Ptre, assistant-directeur au Collège Joliette ;

R. P. Boucher, C. S. V., professeur de morale au Collège Joliette ;

Rév. F.-X. Lavallée, Ptre, professeur de méthode au Collège Joliette ;

Rév. L.-A. Lavigne, Ptre, professeur de musique au Collège Joliette ;

Rév. J. Laporte, Ptre, vicaire au côteau du Lac ;

Rév. L. Vigneault, vicaire à St-Timothée. (1)

Nous nous partageâmes, 3 dans une chaloupe, et 4 dans une autre. Ces chaloupes, un peu de la famille des bateaux, avançaient en se faisant prier ; les rames du reste n'avaient pas toute la longueur réglementaire.

En avant donc sur le St-Laurent.

Il pouvait être 6 heures de l'après-midi.

(1) Les Révds Ch. Dugas, vicaire à Ste-Elisabeth, et A. Desrochers, maître de discipline à Joliette, hommes de bons services qui devaient aller aux 40 *heures* d'une paroisse voisine, ne purent, heureusement, prendre part à l'excursion.

Nous avions fait deux milles de course, lorsque l'ennemi que nous avaient annoncé les anciens fit son apparition.

1, 2, 10, 20, 30 maringouins même, c'est peu de chose après tout. Nous nous enveloppons la tête dans de larges mouchoirs et... vogue mon bateau.

Après avoir fait 3 milles (4 kilomètres) nous passons entre 2 ou 3 îles fortement boisées. A cet instant, un bruit formidable se fait subitement entendre ; on aurait dit de nombreux tuyaux d'orgue de la basse, soufflant ensemble. Les maringouins, maîtres de ces lieux, étaient les auteurs de cette musique. Il y avait là, disons 50,000 pieds cubes de maringouins, ce qui à 125 maringouins par pied donnait un total de 6 millions 250 mille maringouins ! Après quelques exclamations, il y eut un moment de silence causé par la stupeur, puis... de vigoureux coups de rames. Il fallait à tout prix sortir de ce guêpier. Nous en étions assez loin et toujours cependant nous entendions le bruit d'ailes de l'immense volier.

En moins de 20 minutes de course, nous fûmes au terme de notre voyage, mais nos misères ne faisaient que commencer.

*
* *

Il était près de neuf heures. Les étoiles se faisaient rares au ciel. Nous mettons le pied sur l'île aux Ours. De hautes herbes nous barrent le chemin. Nous avançons à tâtons. Nous savons qu'il y a tout près une grange en ruine ; la voilà, nous y déposons nos paniers. Nous n'avons pas à craindre les ours qui ont déserté cette île depuis longtemps, chassés sans doute par la férocité des indigènes. Du reste, deux ou trois ours, sur les bras, nous auraient donné moins d'embarras que ce qui nous attendait.

S'il est une terre pour chaque famille d'insectes, j'ose dire que l'île aux Ours est la terre des maringouins, tant ils y sont nombreux et despotes. A peine avons-nous déposé nos paniers que ces gracieux *animalcules* s'abattent légion sur nous. C'était le commencement de la réception. Les ténèbres du reste les favorisaient

et leur ouvraient toutes les portes.

Chacun de s'armer d'une branche de sapin, et de frapper impitoyablement les agresseurs.

Force me fut de monter immédiatement mes jambes de bas par-dessus mes pantalons, afin de mettre mes genoux à l'abri.

Il n'y avait pas à lambiner, il fallait au plus tôt chasser ces suceurs de sang.

— Allons, les amis, des fagots.

Chacun apporte le sien.

La lumière se fait avec accompagnement de fumée.

Pendant quelques instants, nos ennemis nous donnent un peu de repos— la fumée sans doute leur donnait des nausées. Il nous fut donc possible de nous installer et de causer un peu. Nous avions à notre disposition des planches, des couvertes et des oreillers. Chacun de se faire un petit lit près du feu et de prendre une beurrée avec un verre de bière.

*
* *

Il est dix heures.

Halte-là ! semblent alors nous crier nos suceurs de sang. Les 6 millions 250 mille maringouins que nous avions rencontrés plus haut étaient-ils venus au secours de leurs frères de l'île, je l'ignore, n'ayant pas eu le loisir d'étudier la question ! toujours est-il qu'en dépit de tous les fagots nous fûmes de nouveau envahis.

Nous avions à travailler sans cesse pour ne point être piqués ; les piqûres cependant se multipliaient ! Tout ce que nous avions de linge fut mis à contribution pour nous envelopper. Vaines précautions, nos petits buveurs de sang nous retrouvaient toujours le nez, les yeux, les oreilles, les mains.

Il n'y avait pas à redescendre le fleuve, on tombait en plein lac Saint-Pierre. Le respect humain d'autre part nous empêchait de retourner sur nos pas. Partir pour camper et ne faire que décamper !

*
* *

Quelle mine faisions-nous pendant ce temps-là ?

M. Sylvestre, chef de la troupe et M. Lavigne, notre chef de cuisine, faisaient de sublimes efforts pour donner à tous du courage. Ce fameux chef de cuisine n'a pu cependant nous faire cuire une seule patate.

M. Vigneault chantait, sautait, courait à droite et à gauche, croyant qu'il n'y avait pas de meilleure philosophie pour la circonstance .Le chœur laissait toujours ses chants sans écho.

M. Lavallée concentrait ses pensées dans un silence profond.

Le Père Boucher avait presque l'air d'avoir du plaisir.

M. Laporte disait bien haut : " Nous avons fait une bêtise pommée. " Il avait cent fois raison, aussi tous répondaient-ils intérieurement AMEN.

Quant à moi, affublé comme je l'étais, j'avais quelque peu la façon de Jean Paul Choppart au service du marquis de la Galoche.

Si notre confrère et ami M. A.-O. Houle (1) eut été là, rien n'eut manqué à la partie tragico-comique de la situation.

***

Croyant améliorer mon sort, je me réfugiai dans la grange. Le P. Boucher m'avait devancé et s'était hissé au grenier ; mal lui en prit ; le plancher mal ajusté (vieille porte de grange de travers sur deux soliveaux) fit entendre un gémissement qui le fit bientôt déguerpir, au moment où M. Vigneault l'allait rejoindre.

Les maringouins du reste ne ménageaient pas plus les fuyards que les combattants.

M. Laporte, lui, avait pris le parti de laisser faire.

MM. Lavigne et Lavallée, couchés dans l'herbe l'un près de l'autre, ne faisaient nullement l'effet de gens endormis. M. Lavigne ayant reçu la maigreur en partage, le dard du maringouin le perçait chaque fois jusqu'à l'os. M.

(1) Professeur des Belles-Lettres au Collège Joliette, alors en voyage aux Etats-Unis.

Lavallée, homme sanguin et replet s'il en est, donnait véritablement le dessert aux sangsues de la forêt. M. Lavigne lui répétait tous les 10 minutes : " Allons, le vieux, on va changer de place, je ne puis plus résister ". Et tous les deux de prendre leurs planches et d'aller se faire mordre à 15 pieds plus loin.

Quant à moi,je voulus tenter un dernier effort. Je m'enveloppai de nouveau la tête aussi parfaitement que possible : temps perdu ; après mille et un détours, mille et un bourdonnements, la place était envahie. Cinq minutes avaient suffi pour détruire mon œuvre !

Mes compagnons ne réussissaient pas mieux.

Que faire ? Il n'y avait qu'à souffrir en patience, jusqu'au point du jour. On allait, on venait, on s'époussetait ; pas de sommeil, pas de repos ; toujours la guerre, sans trève ni merci. Les minutes paraissaient des heures et les heures des mois. Sur les minuit, j'avais la figure tellement enflée que mes amis crurent à un érysipèle.

Le soleil finalement se leva pour éclairer no-

tre misère. Les patates ayant été mises au feu, le Père Boucher et M. Lavallée prirent une chaloupe, espérant trouver un endroit plus propice. Force leur fut de revenir.

C'en était assez, la mesure était comble.

Nous ne donnons pas à nos patates le temps de cuire.

Adieu lait, veau, vache, cochon, couvée.

Adieu, vilains maringouins.

Adieu, île aux Ours ; adieu, terre inhospitalière, tu ne porteras plus le nom d'île aux Ours, tu t'appelleras désormais l'île du *campement-décampé !*

***

Il ne nous restait plus qu'à remonter le fleuve avec notre petit bonheur.

La Providence nous ménagea un retour agréable.

Après un appétissant déjeuner, nous nous arrêtâmes à droite et à gauche en recherche de gibier. Les oiseaux, effrayés sans doute par la mine que nous avaient donnée les maringouins, se

hâtaient de prendre le large ; aussi la chasse du R. P. Boucher et de MM. Laporte et Lavigne fut-elle des plus maigrelettes.

M. Lavigne, s'étant quelque peu avancé dans le bois à la poursuite d'un oiseau de proie, se trouva soudain dans un marais. Une clôture à longs piquets traversait heureusement ce marais. Notre chasseur se réfugie sur la clôture, puis se tenant des pieds à la traverse inférieure, il s'attacha de la main gauche à la traverse supérieure, pendant qu'il tenait son fusil de la droite. Les maringouins, qui abondaient en cet endroit, voyant leur ennemi désarmé l'enveloppent. M. Lavigne dut faire trente à quarante pas sur la clôture en cet état, obligé de plus à payer la douane à chacun des longs piquets qui, fermant les travées, s'opposaient au passage du fusil.

Le R.P. Boucher, témoin de cette scène, faillit se casser deux côtes.

*
* *

Les anciens au retour furent très curieux de

savoir comment on avait passé la nuit ; ils eurent la trop grande charité de ne s'amuser que peu à nos dépens.

Dans tous les cas, chacun

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Nous nous séparâmes enchantés de la réception que nous avait faite la famille Sylvestre.

***

Un mot sur l'île Dupas semble trouver ici sa place.

La seigneurie de l'île Dupas fut concédée à M. Dupas en 1672. Aidés des habitants de Berthier, les habitants de l'île eurent bientôt leur église (vers 1706). En 1720, M. Jean-Baptiste Arnaud était nommé curé de l'île Dupas et desservant de Berthier et de Sorel. En 1729 l'île comptait 171 âmes. Dès 1749 il fallut songer à renouveler la première église. Une histoire ou une légende assez singulière se rapporte à cette première église. Le Révd M. Plinguet, cu-

ré de l'île Dupas,s'exprime comme suit à ce sujet dans son histoire de l'île Dupas :

"L'on croit assez généralement ici qu'il y eut un prêtre inhumé dans cette église ; quoique, dans les registres qui existent, je n'aie rien découvert qui pût confirmer cette tradition, je crois celle-ci fondée sur une *histoire de revenant*, que j'ai hésité à consigner ici ; mais me souvenant de celle racontée par M. le chevalier J. C. Taché, dans ses *Forestiers et Voyageurs* des *Soirées Canadiennes* (vol. de 1863, p. 167) : pourquoi pas ? me dis-je, et la voici :

On avait remarqué plusieurs fois, dans l'église,au milieu de la nuit, une lumière plus forte que celle donnée par la lampe ordinaire ; d'abord on en fit peu de cas ; puis, comme la lumière continuait d'apparaître toutes les nuits, on s'en émut, et on résolut d'éclaircir la chose ; on se réunit donc au nombre de quatre à cinq pour se donner un peu de courage, et l'on s'avança sur une seule ligne vers l'église ; mais quelle ne fut pas la stupéfaction de ces hommes, lorsqu'ils virent au pied de l'autel un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, et demeurant toujours au même lieu ! Ils n'osèrent pas entrer et s'en retournèrent, même un peu plus vite qu'ils n'étaient venus,et,de retour chez eux, ils se livrèrent à mille conjectures.

En attendant parler de ce qui se passait, un nommé Jacques Valois (le trisaïeul de celui de qui je tiens ces détails. et le père de ceux qui s'établirent à LaChine et à la Pointe-Claire,) plus brave que les autres, s'engagea à entrer dans l'église, pour voir de plus près ce dont il s'agissait. Un soir donc, après la veil-

lée avec ses amis, il se rendit à l'église, fit sa prière et attendit. Vers minuit, il vit un prêtre, en soutane, sortir de la sacristie, allumer deux cierges aux extrémités de l'autel, tout préparer pour une messe, et rentrer dans le lieu d'où il venait de sortir. Quelques instants après, il l'en vit ressortir, revêtu de ses ornements, portant le calice, et monter à l'autel. Pensant bien que la messe allait avoir lieu, notre Valois se rend au pied de l'autel, sert la messe qui se dit à l'ordinaire, et reconduit le célébrant à la sacristie ; celui-ci, après avoir salué la croix, se tourne de son côté et lui dit : " Depuis trois ans, je viens ici tou-
" tes les nuits, pour redire une messe que j'ai dite
" avec trop de précipitation pendant ma vie ; j'étais
" condamné à y venir jusqu'à ce que j'eusse trouvé
" un servant ; grâce à vous, ma pénitence est termi-
" née, je vous remercie. " Et il disparut.

Dans ces traditions, il y a toujours un enseignement ; la morale de la légende de M. Taché est : Respect aux morts ; la conséquence de celle que je viens de rapporter est qu'il faut rendre service à *tous* ceux qui ont besoin de nous. N'en pourrait-on pas tirer une autre : qu'il ne faut pas avoir peur des morts ? De ces trois conséquences, la première et même la seconde seront facilement admises de tout le monde ; mais pour la troisième, je pense que d'ici à longtemps, il y en aura plus d'un qui aura de la peine à l'admettre comme règle de pratique. Que voulez-vous, n'est pas *Valois* qui veut. "

*
* *

L'île Dupas en est à sa 3ème église. La 1ère

a durée près de 50 ans, la 2ème 100 ; la 3ème date de 1851. La paroisse de l'île Dupas comprend en outre plusieurs îles adjacentes : l'île St-Ignace, l'île à l'Aigle, l'île St-Amand, île du Campement-décampé ! etc.

La population de la paroisse est de 1356 âmes. On ne trouve point chez elle le luxe et l'ivrognerie qui dévorent tant d'autres paroisses. *L'étoffe du pays* et les *souliers de bœuf* y sont encore en honneur.

Il n'y a jamais eu d'auberges à l'île Dupas et personne n'en est mort !

***

Parler de l'île Dupas sans dire un mot de son curé, le Révd M. Plinguet, serait presque un péché véniel.

Le Révd M. Plinguet est un grand et beau vieillard de 76 ans.

Natif de Montréal, il fait ses études chez les Messieurs de Saint Sulpice, occupe différents postes dans le diocèse et devient curé de l'île Dupas en 1861.

Le Révd M. Plinguet, comme Calypso dans Ogygie, est roi et maître dans son île, il n'y eut jamais de royauté plus douce et plus bienfaisante.

Le curé de l'île Dupas, en dépit de son grand âge, ne souffre d'aucune maladie. Il chante habituellement la grand'messe et fait son carême tout comme à 25 ans. Quel sujet de confusion pour la génération qui pousse ! Le Révd M. Plinguet doit la force de sa constitution à sa vie frugale et régulière.

Sa notice sur l'île Dupas est bien écrite et suppose beaucoup de recherches (1).

Doué d'une grande perspicacité, le curé de l'île Dupas trouve en peu de temps la réponse à cette multitude de difficultés qui constituent ce qu'on appelle assez communément la gymnastique intellectuelle : devinettes, charades, logogriphes, carrés, losanges, etc., etc. Il en construit lui-même de fort ingénieuses, les lecteurs de

(1) Voir l'*Annuaire de Ville-Marie*, tom 1er.

l'*Etudiant* et du *Couvent* en savent quelque chose (1).

Ami des arts et de la littérature, le R. M. Plinguet tient à encourager la littérature canadienne.

Puisse Dieu conserver encore longtemps ce digne prêtre à l'estime et à l'amour de ses paroissiens.

(1) Les parents chrétiens feront bien d'abonner leurs garçons à l'*Etudiant* (50 centins par année) et leurs filles au *Couvent* (25 centins par année). Adresse : F. A. Baillairgé, ptre, rédacteur de l'*Etudiant* et du *Couvent*, Joliette, P. Q, Canada.

Montréal, samedi 2 juillet 1887

Je rends visite à Sa Grandeur Mgr Fabre.

Lorsqu'on a conversé quelque temps avec l'archevêque de Montréal, on ne peut s'empêcher de dire : voilà bien le type de l'homme doux ! cette qualité charmante explique comment, en dépit des difficultés qui ont surgi dans le diocèse, il n'y eut cependant jamais trève de sympathies profondes entre le clergé et le père spirituel du diocèse.

*
* *

Je fais part à Monseigneur de mes projets relativement à la fondation d'une revue dont le but serait de contrecarrer les lectures par trop légères, lectures dont notre peuple canadien devient de plus en plus friand.

Je m'attendais presque à un *Non.* La réponse fut au contraire *Pensez-y.*

L'or et la santé ne me permettent pas pour le moment de réaliser le projet, la Providence sans

doute le veut ainsi. J'aurais tort de m'en plaindre, sachant

Que tout est bien
Qui finit bien.

Lorsque l'on est jeune encore, on ne sait pas être patient, et pourtant

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Du reste, attendre et se préparer en silence est le grand moyen de donner autant que l'on promet. C'est généralement le contraire qui arrive :

On avait mis des gens au guet ;
Qui, voyant sur les eaux, de loin, certain objet,
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'était un puissant navire.
Quelques moments après l'objet devint brûlot,
Et puis nacelle, et puis ballot,
Enfin bâtons flottants sur l'onde.

J'en sais beaucoup de par le monde
A qui ceci conviendrait bien :
De loin c'est quelque chose,et de près ce n'est rien.

La Fontaine. (1)

(1) Livre IV, fable VIII.

Donc la *Semaine canadienne des familles* ne sera pas le *bâton flottant* de la fable, mais le *navire* chargé des riches produits littéraires et religieux des rives les plus enchantées de l'Orient et de l'Occident !

Les Cèdres, dimanche 3 juillet 1887

Le temps n'étant pas bon à mettre en cage aujourd'hui, comme dirait Bièvre (1), il y eut par suite peu de fidèles à la grand'messe.

M. le Vicaire parle sur la *notion du sacrement.* Son instruction dure 15 minutes et c'est assez lorsqu'il fait chaud comme aujourd'hui. Une longue instruction nous eut fait fondre sans rien fonder.

Je rencontre au presbytère M.C. Tessier,diacre et M. Maurice Roux, minoré. Ce sont de bons et joyeux compagnons. Enfants des Cèdres, ils feront sans aucun doute honneur à leur paroisse.

A vêpres, je parle pendant 10 minutes aux Dames de la congrégation de Sainte-Anne. " Vous devez être de véritables filles de sainte Anne : c'est l'*honneur de sainte Anne*, c'est *votre propre intérêt* qui l'exigent.

Je vois de loin en loin de petits maringouins ! Je n'en ai pas besoin pour me rappeler ceux de

(1) C'est-à-dire *serein* (serin).

l'île du Campement-décampé. Les piqûres, reliques de l'excursion, disparaissent peu à peu.

*
* *

Une trouvaille, ni plus ni moins.

C'est un vieux volume que mon père a depuis peu,et dans ce volume c'est *une page franco-canadienne inconnue des canadiens !*

Ce vieux volume c'est le *Jovrnal des Sçavans*, de l'année 1678, et la page en question est un article bibliographique ayant trait à la *Vie de la vénérable Mère Marie de l'incarnation.*

Arrachons cette page à l'oubli et citons textuellement :

JOVRNAL

DES SÇAVANS

Du Lundy 16. May M. DC. LXXVIII.

LA VIE DE LA VENERABLE MERE Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Vrsulines de la Nouvelle France, in 4. A Paris, chez Louis Billaine. 1677.

Cet Ouvrage quoy que saint, n'est pas sans curiosité, puis que parmy le détail des vertus de cette sainte

Religieuse, qu'on peut appeler avec raison la Sainte Thérèse du nouveau monde, & qui peut servir d'un modele achevé pour les personnes les plus parfaites de l'un et de l'autre sexe, on y trouve deux effets de la nature, que l'on peut mettre avec justice au nombre des prodiges les plus étonnans.

Le premier est une glace flottante d'une prodigieuse grandeur ; laquelle aprés avoir causé & entretenu une tempête l'espace de treize jours & plus, vint fondre avec une impetuosité horrible à une pique du vaisseau dans lequel cette sainte femme passoit en Canada. Cette glace, au rapport de ceux qui estoient dans le Vaisseau & de la Religieuse même, qui la voulut voir aprés qu'elle fut passée, et que la tempeste eut cessé, estoit de la grandeur d'une Ville considerable, escarpée & munie de ses défenses. Il y avoit des avances qui paroissoient comme des tours, au dessus desquelles les glaçons s'estoient tellement accumulez, qu'on les eût pris de loin pour des donjons, & il y avoit des pointes de glaces si élevées, qu'on n'en pouvoit voir la cime à cause de la Brune. Cét écuëil fut veu du costé du Nort, où le Vaisseau avoit esté emporté par la tempeste.

L'autre accident est encore plus surprenant, & peut-estre inouy. C'est un tremblement de terre qui commença le 5. Février de l'an 1663.sur les cinq heures & demy du soir, & dura dans sa force dans presque tout le Canada jusqu'au mois de Juillet. Quoy qu'il ne fût pas continuel, la terre ne laissoit pas d'estre agitée plusieurs fois le jour & la nuit, & chaque secousse duroit un demi quart d'heure, un quart d'heure, & quelquefois une demi heure entière. Plus de six mois

aprés la terre trembla encore de temps en temps, mais avec moins de violence : si bien qu'on peut dire que son mouvement dura plus d'un an.

Ce tremblement agita plus de quatre cens lieuës de Païs : Tadoussac, Quebec, Sillery, les trois Rivieres, Montreal, les Hiroquois, l'Acadie & la nouvelle Hollande, en ressentirent les secousses avec d'autant plus de violence, que le fond de ce Païs, qui est presque tout de marbre, resistoit plus fortement au feu ou à l'air, qui estoient enfermez dans le sein de la terre, & qui faisoient des efforts pour en sortir.

Les effets en furent si terribles & si prodigieux, qu'on auroit de la peine à les lire, même dans ce Livre, & beaucoup plus à les croire, s'ils n'estoient arrivez de nos jours,& s'ils n'avoient pour témoins une infinité d'habitans de tous ces Païs qui vivent encore. L'on voyoit des montagnes s'entrechoquer, d'autres se jettoient dans le grand Fleuve de Saint Laurens, quelques autres se sont enfoncées dans la terre ; il y en a eu qui se sont détachées de leurs fondements, & qui ont avancé plus de cent brasses dans le Fleuve, portant & retenant leurs arbres & leur verdure. Les montagnes des deux costez se sont perduës & égalées aux campagnes voisines plus d'une lieuë sur le Fleuve, & il y a un espace de plus de cent lieuës tout rempli de rochers & de montagnes, qui s'est tellement applani, qu'il fait aujourd'huy une grande plaine, aussi égale que si elle avoit esté dressée au niveau.

On voit depuis ce temps-là des montagnes où il n'y en avoit jamais eu, des rivieres où il y avoit auparavant des forests,& on trouve des lacs & des fleuves où l'on voyoit auparavant des montagnes inaccessibles.

Comme cét Auteur avouë qu'il n'ose pas rapporter tous les effets particuliers de cét effroyable tremblement, disant qu'ils sont si étranges, qu'on auroit de la peine à les croire, nous ne dirons pas non plus dans le même sentiment tout ce qu'il rapporte.

Au reste, il ne dit ny son nom ny sa qualité, mais nous apprenons de sa preface, qu'il est le fils de celle dont il écrit la vie ; c'est quelque chose d'assez particulier, mais non pas surprenant, puisque nous avons quantité de personnes illustres qui ont écrit eux-mesmes leurs vies & celles de leurs parens. Il en rapporte dans le mesme lieu quantité d'exemples, mais il n'avoit pas besoin de cela pour justifier ce qu'il dit de sa mere, & ce que la mere dit d'elle-même, car il est a remarquer que c'est elle qui parle quasi dans tout l'Ouvrage, & que si l'Auteur y ajoûte quelque chose, il emprunte d'elle pour l'ordinaire les matieres & les paroles. Ainsi on peut dire, que dans le premier des quatre Livres qui composent cét Ouvrage, elle se represente dans son estat seculier de fille, de femme & de veuve, où l'on remarque l'étenduë de son esprit & ses austeritez effroyables. Le 2. la fait voir dans son estat Religieux, où Dieu luy a donné le don des Langues, de la science, de la parole, & d'un Esprit Apostolique. Dans le troisiéme on voit son zele infatigable dans la Mission du Canada & toutes les grandes vertus avec lesquelles elle a soûtenu ou surmonté toutes les contradictions qu'elle y a euës. Et le 4. nous represente sa mort, son union avec Dieu & ce qu'elle dit des differens degrez de la contemplation, qui n'est pas moins relevé que ce que les Mystiques nous en ont dit jusqu'à present.

Le *Journal des Sçavans* a 6 pouces $\frac{3}{4}$ de long sur 3 pouces $\frac{3}{4}$ de large et 12 pages de texte. C'est un format bien modeste lorsqu'on le compare à celui des grandes revues scientifiques du jour.

Ce que les savants du 17ème siècle tenaient pour considérable à cette époque est réellement peu de chose aujourd'hui. Les savants du 20ème et du 21ème siècle nous apprécieront comme nous apprécions ceux du 17me. La science a donc mauvaise grâce de tirer vanité de son petit bagage.

Il faudra feuilleter encore le *Journal des sçavans*.

N. B. — Réparons un oubli.

Sommaire du 2 juillet, p. 66. Monseigneur Fabre. — La *Semaine canadienne des Familles.*

Sommaire du 3 juillet, p. 69. Jeu d'homonymes. — Les sermons qui font fondre sans fonder. — Une découverte : *une page franco-canadienne inconnue des Canadiens !*

Les Cèdres, 4 juillet 1887

Chaleur. — Ce qu'il faut penser de l'abandon mutuel des contestations d'élections. — Vaut-il mieux aller à l'école chez les religieux ? Une opinion de M. C. B.

Grandes chaleurs depuis cinq ou six jours. Ce matin, 72 ° F. à l'ombre ; à 10 h. A. M., 82 ° à l'ombre.

*
* *

Les journaux annoncent que de part et d'autre, on abandonne, dans la province de Québec, les contestations d'élections. C'est un malheur, car ce commerce est immoral. Les coupables doivent être punis. Avec ce système les candidats peu scrupuleux pourront se dire : En avant la corruption ; il y aura peut-être contestation, mais on finira bien par combiner les choses. Les êtres ignobles qui ne rougissent pas de se vendre comme un vil bétail, étant toujours en assez grand nombre, leur vote intéressé fera pencher la balance du côté du candidat qui saura sacrifier les intérêts de la nation comme il a

su sacrifier les droits de la conscience.

Les députés de cette espèce ont la faveur du peuple, mais ils n'ont pas sa confiance : un député digne de ce nom ne se conçoit cependant pas sans cette confiance.

*
* *

Un article publié par un oncle, M. Charles Baillairgé, ingénieur de la ville de Québec, me fait plaisir, parce qu'il attire l'attention sur un point qu'on ne doit pas perdre de vue. Il s'agit dans cet article de la *supériorité de l'enseignement congréganiste sur l'enseignemené laïque.*

La génération qui pousse ne saurait trop tôt se convaincre de certaines vérités dont la réalisation pratique assurera l'avenir des Canadiens-français.

Citons le travail de M. C. Baillairgé :

Monsieur le Rédacteur,

" J'ai visité dernièrement l'établissement des RR. Frères, rue des Glacis, pour y voir un moteur hydraulique dont l'utilité ne m'était pas apparente. Après avoir été introduit dans une mansarde basse, mal aérée et sans lumière, j'aperçus une trentaine

d'élèves à l'œuvre sous la direction intelligente du C. F. Hector qui, aidé de quelques-uns de ses apprentis, à réussi à transformer quelques vieilles machines à coudre en un tour, des scies à découper, et d'autres appareils pour l'enseignement de ses futurs ingénieurs et architectes.

Quelques élèves s'occupaient de serrurerie, d'autres de modelage et de moulage ; tandis que d'autres s'appliquaient au dessin d'architecture, du génie civil et de mécanique. Ceux-ci reproduisaient des dessins originaux, d'autres dessinaient d'après nature ou d'après des modèles placés devant eux ; et les dessins les plus difficiles tels que devis, études de perspective, morceaux compliqués de machinerie étaient soigneusement et correctement exécutés à l'échelle. Les ombres artistiquement posées produisaient un effet saisissant.

On y trouve même un fourneau en miniature pour fondre, souder et forger, et tout ceci a été accompli sans autres ressources que la contribution volontaire et mensuelle des enfants du peuple.

Il y a eu beaucoup de bruit dans la presse à propos de la dernière expositien de nos écoles des arts et métiers de la province, et cependant à part quelques peintures décoratives, l'œuvre non d'élèves de 15 ans, mais de maîtres peintres de Montréal, aucun des objets exposés, sauf ceux des écoles de Chicago, ne pourrait soutenir la comparaison avec ceux des Glacis.

J'ai suggéré aux RR. FF. d'exposer quelques-uns des travaux de leurs élèves afin que le public compétent puisse juger de l'impartialité de mon appréciation.

J'ai été surpris et indigné d'apprendre qu'ils n'a-

vaient aucune aide pécuniaire pour développer une entreprise ayant si exclusivement pour but les intérêts de notre jeunesse canadienne, si intelligente, si désireuse d'apprendre et d'être enseignée ; quand, comme chacun le sait, le gouvernement accorde quelque $30,000 pour le maintien des écoles des Arts de la Province et $8,000 (chiffres ronds) à l'école polytechnique de Montréal maintenant sous l'égide toute puissante de l'Université Laval.

Je parle ainsi sans être influencé par personne et sans que les RR. FF. ou d'autres, aient fait aucune démarche pour qu'ils fussent favorisés au préjudice de l'institution du gouvernement ; mais il faut admettre que les résultats dans cette dernière sont maigres en vue des sommes dépensées.

Nous devons faire justice et rendre honneur au mérite partout où il se trouve, mais sans jamais l'exagérer. Nous savons tous qu'à l'ouverture des classes, chaque année, des centaines d'élèves se présentent pour y être admis, mais que sur ce grand nombre il n'y en a pas un dixième qui restent jusqu'en avril, et que cependant chaque école a ses deux ou trois professeurs payés en proportion inverse du nombre des élèves : de trois, cinq piastres par leçon.

Non, cela ne devrait pas être, il me semble. L'enseignement des laïques n'approche pas de celui des congréganistes pour les sciences, les arts et industries, pas plus qu'en matière d'éducation commerciale, sociale et domestique.

Voyez les honoraires que reçoivent les professeurs ecclésiastiques ou congréganistes du Séminaire, de l'Université ou des Ecoles des Frères ; et il en est de même dans d'autres collèges. Serait-ce pour les $20

par année que reçoit M. l'abbé Laflamme que l'on trouverait un professeur laïque capable d'enseigner la moitié, le quart ou même le dixième de ce que ce prêtre distingué enseigne chaque année à des centaines d'élèves.

Est-ce pour la maigre pitance payée au professeur de l'Ecole des Glacis, qu'un laïque, alors même qu'il serait assez habile, ferait autant que ce religieux. Il est certainement facile de concevoir que la vie commune dans un collège de même que dans une caserne réduise de toutes manières le coût de l'entretien. Est-il étonnant que les 50 professeurs, plus ou moins, de nos Ecoles des Arts ne puissent se mesurer avec les professeurs moins nombreux des écoles congréganistes !

Rien n'est plus facile à comprendre. Le laïque a une famille à soutenir, un loyer, des taxes, etc., à payer, et devant consacrer sa journée à gagner de quoi soutenir les siens, ne peut que le soir donner des leçons à l'école des arts, tandis que le prêtre ou le frère n'ayant aucun de ces soucis peut donner tout son temps à l'enseignement.

Pourquoi n'y aurait-il pas, ici comme en Europe, dans chaque grand centre tels que Montréal, Québec et Trois-Rivières, une école centrale dans laquelle les aptitudes des élèves pourraient trouver éclosion.

Depuis plusieurs années déjà j'ai entretenu cette idée. Mes regards s'étaient portés sur un site magnifique pour l'école centrale de Québec : c'est le terrain des casernes de l'artillerie qu'il eût beaucoup mieux valu consacrer aux arts promoteurs de l'agrandissement des peuples qu'à l'art destructeur de la fabrica-

tion des cartouches ; mais nos gouvernants ne comprirent pas, ou bien qui sait, peut-être ils comprirent trop. Auront-ils au moins la bonne idée d'établir cette école indispensable dans les vieilles casernes situées entre la rue St-Louis et Ste-Geneviève, qui pendant quelques années ont servi de palais de justice et seront bientôt disponibles.

Personne ne peut mettre en doute la supériorité de l'enseignement commercial donné par les RR. FF. en cette province. Le grand nombre de jeunes gens qu'ils ont formé à Québec pour l'arpentage et le génie civil et les succès qu'ils ont obtenus dans tous les genres de dessins à l'occasion des concours à l'étranger aussi bien qu'au pays, les désignent au suffrage public comme les hommes les plus aptes à établir et à diriger ces sortes d'écoles. "

Les Cèdres, mardi 5 juillet 1887

Ce que j'entends chez Madame X. — L'art de la natation : règles à suivre.— Une pensée de S. Louis, roi de France.

Décidément nous avons l'été le plus chaud après l'hiver le plus froid.

Je prends le dîner chez Monsieur X. Madame X, son épouse, possède une jeune servante de 15 à 16 ans. Cette jeune fille promet beaucoup pour l'avenir. Sa maîtresse lui ayant fait un reproche mérité et modéré, elle lui répondit sans sourciller : " laissez-moi donc tranquille, damnée vache. " Pas plus que cela !

Cette réponse grossière ne me surprend pas, lorsqu'on me dit que cette enfant a été élevée par des parents à langue boueuse.

Pères et mères, vous pensez que vos jeunes enfants ne remarquent rien ; erreur ! ils entendent, ils comprennent, ils retiennent et finalement ils *répètent*, lorsque l'occasion s'en présente.

*
* *

C'est le temps ou jamais de prendre des bains. Les eaux limpides du St-Laurent s'y prêtent mieux que toute autre. M. le Vicaire en fait avec moi l'expérience aujourd'hui.

Voilà un exercice des plus hygiéniques sans parler de ce qu'il y a de précieux dans l'art de la natation.

***

Si nous nageons peu, à l'eau, c'est que nous ne savons pas nager à sec. Ce qui veut dire qu'il faut, pour plusieurs au moins, savoir nager sur terre ! avant d'aller à l'eau. Voici :

On se couche sur le dos (sur le gazon ou sur un tapis) puis :

1. on allonge les bras au-dessus de la tête (les deux mains se touchant) ; on écarte au contraire les deux jambes.

2. on rapproche les jambes et on écarte en même temps les mains de la largeur de la tête.

3. Les bras décrivent un demi-cercle, et du moment qu'ils sont en croix avec le corps, on

approche les coudes près du corps.

A l'instant où les bras décrivent leur demi-cercle, on ploye lentement les jambes en écartant les genoux tout en ayant soin que les talons se touchent toujours et s'approchent autant que faire se peut... *de l'endroit où le dos perd son nom.*

4. on allonge fortement les bras et les jambes (en écartant cette fois les talons) pour reprendre la première position.

Il faut répéter cet exercice au moins 500 fois.

En se jetant à l'eau, il ne faut pas se plier le corps, mais se bien étendre et se tenir la tête un peu relevée.

*
* *

Une pensée de S. Louis, roi de France, pour me sécher un peu les ailes :

La mesure dont il faut aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure.

Les Cèdres, dimanche, 10 juillet 1887

90 ° F. — Guerre intestine. — Utiliser les minutes. — Recette contre le rhumatisme. — Controverse. — Les fidèles font-ils bien de discuter avec leurs frères séparés ? — La méthode catholique, la méthode protestante. — Comment on démontre en peu de mots par l'Ecriture l'infaillibilité de l'autorité qui gouverne l'Eglise. — A propos de la *Présence réelle :* Que l'on conçoit dans une mesure la présence du Christ dans l'hostie qui n'a qu'un pouce et quelques lignes de diamètre.

Chaleur intense : 90 ° F. à l'ombre. Il y a longtemps, je crois, que les habitants des Cèdres se sont vus dans une pareille étuve. Les Montréalais, plus échaudés que nous, jouissent d'une température de 97 ° F.

*
* *

Pas d'écriture ces jours derniers. Les reins et le rhumatisme se sont entendus pour me livrer la guerre, guerre intestine qui abat le chef et le soldat mais qui, grâce à Dieu, ne tue point.

Je voulais, durant ces vacances, faire le manuscrit d'un *Dictionnaire des verbes irréguliers de la langue française.* Y réussirai-je ? *Dio lo sa.*

Une partie des heures de santé doit être em-

ployée à faire plus ample provision de bien-être, en sorte qu'il reste peu de temps pour le travail.

Il est une pensée cependant qui doit consoler, c'est que le travail abrégé, mais répété, produit finalement des merveilles. Que d'hommes qui ont été malades toute leur vie, mais, qui, en utilisant les minutes ensoleillées n'ont pas laissé de servir l'humanité !

*
* *

On parle beaucoup ici aujourd'hui d'une recette qui serait remarquablement efficace contre le rhumatisme. Jeter dans une bouteille de brandy autant de salpêtre qu'en peut tenir une pièce de 25 centins ; prendre une cuillerée à thé de ce mélange, trois fois par jour.

S'il ne faut point trop priser les recettes, il ne faut pas non plus les mépriser sans mesure. La sagesse, ici comme en tant d'autres choses, se trouve dans un juste milieu.

*
* *

Je donne à la grand'messe une instruction sur la *présence réelle de Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie*, au point de vue de la controverse avec les protestants.

J'affectionne les sujets de controverse, parce qu'ils me font voir de plus en plus la vérité de notre sainte religion.

***

Il n'est cependant pas à propos pour le fidèle de s'engager dans d'interminables discussions avec nos frères séparés. Beaucoup de catholiques, je crois, ont ainsi perdu la foi. Il est aisé de faire une objection, il n'est pas toujours facile de la résoudre. Pour répondre à une objection tirée de l'Ecriture Sainte, il faut *distinguer* tout ce qu'il y a dans le texte objecté, *affirmer* sous tel point de vue, *nier* sous tel autre point de vue. La connaissance des textes qui suivent et qui précèdent le texte dont on fait objection est également nécessaire dans une foule de cas.

Le premier venu ne doit donc pas se hasarder, d'autant plus qu'on ne peut reprocher au simple

fidèle l'incapacité dans laquelle il se trouve de ne pouvoir réfuter directement toute objection.

De fait le catholicisme procède par voie d'*autorité*, tandis que le protestantisme procède par voie de *libre examen*.

Ainsi, " le catholique, comme nous le disait si bien le R. M. Brugère (1) *tire sa doctrine de l'Eglise ;* le protestant, au contraire, *tire son église de la doctrine* " ; c'est ce qui fait sans doute qu'il y a chez ces derniers tant d'églises !

Le catholique peu instruit n'a qu'une chose à répondre : Je crois ceci, je crois cela, parce que l'Eglise catholique, qui est infaillible, me dit qu'il en est ainsi.

Si quelqu'un s'objecte à cette infaillibité de l'Eglise, le fidèle pourra répondre :

Jésus-Christ a *promis* l'infaillibité à l'Eglise lorsqu'il a dit aux dépositaires de l'autorité :

(1) Le Révd Louis Frédéric Brugère, professeur de théologie au séminaire Saint-Sulpice de Paris, est décédé le 11 avril 1888. Le Révd M. Brugère est l'un des hommes remarquables de notre siècle. Ce n'est pas l'affection de l'élève pour son professeur qui me fait ainsi parler. Les principaux ouvrages de M. Brugère sont : *Traité de la vraie religion* (en latin) ; *Traité de l'Eglise* (en latin) ; *Histoire de l'Eglise* (en français). Ces ouvrages font preuve d'un jugement sûr, d'une méthode admirable et d'une vaste érudition. Voir l'article *L'Abbé Brugère* dans l'*Etudiant* d'avril, 1889.

A *Pierre* d'abord (et par suite à ses successeurs) :

Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandé, pour vous cribler comme le froment : MAIS J'AI PRIÉ POUR VOUS AFIN QUE VOTRE FOI NE DÉFAILLE POINT (1). (Luc, XXII, 31, 32).

Aux *apôtres* ensuite :

Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, afin qu'il demeure ÉTERNELLEMENT *avec vous* (Jean, XIV, 16).

Cette *promesse* d'infaillibilité, le Christ l'avait déjà faite à l'Eglise *en général*, en disant que *les portes de l'enfer* (c'est-à-dire les puissances infernales) NE PRÉVAUDRAIENT JAMAIS CONTRE ELLE. (Math., XVI, 18).

Ce que le Christ avait promis, il le *proclame* expressément, lorsqu'*avant son ascension*, il envoie les apôtres à la conquête du monde :

Allez donc, enseignez toutes les nations, les

(1) Ce qui a manqué à Pierre, ce n'est pas la foi, mais le courage de confesser la foi.

baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit :

Leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. ET VOILA QUE JE SUIS AVEC VOUS TOUS LES JOURS JUSQU'A LA CONSOMMATION DU SIÈCLE. (S. Mathieu, XXVIII, 19, 20).

Mais me voilà loin, bien loin de mon premier sujet : la *présence réelle.*

***

Certains ministres s'étonnent lorsque nous disons que le Christ qui est dans l'hostie est celui qui a été crucifié par les Juifs.

— Mais le Christ crucifié, s'écrient-ils, avait au moins 6 pieds de hauteur et votre hostie n'a que quelques pouces de diamètre !

— Tout doux, fils du libre examen.

J'ai six pieds de hauteur ; mon âme est dans tout mon corps et dans toutes les parties de mon corps ; cette âme diffère-t-elle de l'âme que j'avais il y a 33 ans alors que mon corps ne mesurait que 18 pouces ? Mon âme d'aujourd'hui était-

elle plus *à l'étroit* il y a 33 ans qu'elle l'est aujourd'hui ?

Le Christ qui est dans l'hostie c'est le Christ avec son corps *glorifié*, corps qui put sortir du tombeau sans que la pierre en fût levée, corps qui put s'introduire, portes closes, dans le cénacle.

Les corps glorifiés ont une manière d'exister qui n'est plus celle des corps passibles. Le corps du Christ par conséquent, dans son état glorifié, est autant lui-même dans la petite hostie, que mon âme était elle-même dans mon petit corps d'autrefois.

Attendons encore un peu la pleine lumière des cieux ; elle nous fera voir bien plus clairement et sans raisonnement.

***

Mettez ensemble trois femmes qui se connaissent un peu, elles parleront trois heures durant sans dérougir. C'est ce que j'ai constaté aujourd'hui pour la xième fois. Il n'y a point de

mal à cela dès que la charité n'est pas blessée, comme dans le cas présent.

Une réflexion cependant se présente à mon esprit. On parle aujourd'hui d'introduire les femmes dans la vie publique en leur donnant le droit de vote aux élections municipales, etc. Si la vie intime leur donne tant de matière à conversation, que serait-ce donc de la vie du dehors ? y songe-t-on ? Veut-on à tout prix que le ménage ne se fasse plus et que les enfants ne soient plus élevés, et que le diable soit dans la boutique du matin au soir ?

Je crois avec Madame d'Epinay que

Le nombre des femmes courageuses est aussi grand que le nombre des hommes poltrons.

Mais je crois aussi avec Camille Doucet que

Pour améliorer la condition des femmes, il ne faut pas commencer par en faire des hommes.

Les Cèdres, lundi 11 juillet 1887

Comme quoi l'homme ne doit jamais être fier. — André Theuriet. — Que l'on est souvent injuste à l'égard de ses amis. — Un mot au sujet d'un ex-professeur de sciences au petit séminaire de Ste-Thérèse. — Mon premier coup de fusil. — Un livre édifiant.

L'homme ne réussit à faire *quelque chose* qu'avec *beaucoup* de choses. Il a donc bien tort de se flatter et de se glorifier de ses œuvres !

*
* *

J'ai commencé, pour information, la lecture du *Mariage de Gérard* par André Theuriet. C'est bien écrit. Cet auteur cependant n'a pas suffisamment, ici, le sens des convenances ecclésiastiques. Le curé qu'il met en scène tutoie sans façon Mademoiselle. Plusieurs jeunes filles travaillent *sous la direction* de Monsieur le vicaire dont la soutane fait tache au milieu des robes blanches. Pure imagination sans doute que tout cela. Il n'en reste pas moins dans l'esprit de quelques-uns une prédisposition à porter un

jugement sinistre sur les moindres apparences.

***

On est souvent injuste à l'égard de ses amis. Je vais, je suppose, dans telle paroisse, voir mon ami X. Je m'attends à recevoir une invitation à dîner ou à souper. Rien ! Ai-je droit de m'en froisser ? Non. X brûlait peut-être du désir de m'inviter. Il ne l'a point fait. Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas le maître ; parce que, en cherchant à me faire plaisir, il s'expose à faire déplaisir à plusieurs autres avec lesquels il doit compter.

Dans les familles, en effet, les gens de la maison ne sont pas toujours disposés à recevoir ; il y a des heures où ils ont horreur du poêle et de la cuisine. Du reste, dans certaines circonstances, l'humeur fait défaut chez celui-ci ou celui-là, chez celle-ci ou celle-là !

Les provisions peuvent aussi faire défaut. On s'imagine si souvent, à tort, qu'il faut un bœuf, deux moutons, trois dindes et quinze poulets pour recevoir un homme.

En semblable occurrence, est-il facile pour X d'inviter un ami ? Il n'est donc pas coupable d'indélicatesse, il ne fait que se rendre à la nécessité.

*
* *

Je rencontre ce soir, au presbytère, M. Gervais, ecclésiastique. Il parle de M. de Repentigny, curé d'Hinchinbrooke, ex-professeur de sciences au petit séminaire de Ste-Thérèse. M. de Repentigny a composé d'excellents traités sur la physique, l'agriculture, etc. Pourquoi ces traités ne sont-ils encore que manuscrits ?

M. Gervais me fait l'effet d'un jeune homme sérieux et studieux.

*
* *

Grâce à M. le Vicaire, M. Dufour, j'ai tiré aujourd'hui mon premier coup de fusil. J'ai ajusté une branche très bien fournie de rameaux et de feuilles. Paf..... Tout est resté intact ! Décidément, je ne suis pas né soldat.

*
* *

La vie de la sage et vertueuse Bartholommée de Lovere m'édifie beaucoup. C'est écrit dans un italien facile à entendre. Il serait peut-être utile de traduire cette vie pour l'édification de la jeunesse.

Les Cèdres, mardi 12 juillet 1887.

Mgr J.-S. Raymond.— Les mauvais feuilletons. — Mgr Raymond et les romans, en 1874.— La lecture des romans depuis 1874.— Responsabilité. — Ce que c'est qu'un bon livre d'après La Bruyère. — Conseil.—Interprétation charitable à l'égard de nos journalistes. Pour qui et pourquoi les deux publications l'*Etudiant* et le *Couvent*.

Je veux enregistrer ici le décès d'un homme qui fut à la fois : patriote, instituteur, littérateur et philosophe, Mgr J.-S. Raymond, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe.— Il a la gloire d'avoir contribué pour beaucoup à la fondation du monastère du Précieux Sang.—Le séminaire de St-Hyacinthe ne donnera-t-il pas un jour au Canada, réunis en un seul ouvrage, les diverses études de son vénérable supérieur ?

*
* *

La presse canadienne bien pensante s'effraie de la nature des feuilletons publiés par certains de nos journaux.

Mgr Raymond écrivait en 1874 :

"Il en est temps,si la religion ne vient pas au secours de la littérature, celle-ci va bientôt mettre la société dans un état intellectuel et moral qui lui prépare et des ignominies et des désastres. M. de Bonald a dit une parole fameuse : la littérature est l'expression de la société : ainsi quel indice de dégradation chez un peuple, qu'un goût littéraire auquel on n'offrirait que des romans, des drames, du caractère que j'ai signalé ! Et ne peut-on pas dire aussi que la société est la réalisation de la littérature ? ses mœurs deviennent celles dont elle trouve l'expression dans les livres, objet de ses lectures.

Où en serait dans un prochain avenir notre propre pays, si ces œuvres au fond immoral et à la forme affranchie de toute règle,dont se compose en grande partie la littérature française contemporaine, venaient à l'envahir ? On les retrouve en plus ou moins grand nombre dans certaines salles de lecture ; on les a vues s'étaler sur des tablettes de libraires : malheur à la jeunesse qui va pervertir là son esprit et son cœur. Je dois le dire : l'opinion publique de notre patrie, si honnête encore, parcequ'elle est si religieuse, anathématiserait des productions licencieuses. Mais on voit s'introduire de plus en plus un goût pour le roman, qui d'abord dénote un certain affaiblissement des forces intellectuelles et morales, et qui, devenant une passion, serait en proie à une soif d'émotions, que l'on chercherait bientôt à désaltérer à des sources impures, auxquelles peu à peu on ne ferait plus scrupule de s'abreuver (1). "

*
* *

(1) Nécessité de la religion dans l'éducation, page 30.

Ce que Mgr Raymond craignait nous menace de plus en plus.

Depuis 1874, en effet le roman a fait énormément de chemin chez nous. On le trouve bien souvent dans les mains du jeune homme, et non moins souvent dans les mains de la jeune fille.

Les publications à feuilletons se multiplient sans mesure. C'est un malheur. Ces feuilletons, bien souvent, ne sont ni choisis, ni épurés. C'est un malheur plus grand encore.

Les rédacteurs de ces publications songent-ils au mal qu'ils font aux âmes et à la patrie ? Songent-ils au compte effroyable qu'ils auront à rendre à Dieu ?

* * *

On veut être *agréable* au lecteur, c'est bien, mais n'oublions pas que l'agréable, n'étant qu'une forme du *beau*, doit être comme lui *la splendeur du vrai et du bien.*

" Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon, et fait de mains d'ouvrier. "

La Bruyère.

Cet ouvrage, publions-le sans crainte, le bien qu'il aura fait nous voudra son pesant d'or devant Dieu.

*
* *

Il ne faut pas en prêchant la charité prêcher contre la charité.

Si nos journalistes publient parfois des feuilletons qui laissent à désirer, c'est qu'ils les publient *de confiance* sans les avoir lus, se fiant trop aux recommandations de personnes qui n'ont pas la compétence voulue. Dans d'autres cas, on publie tel ou tel feuilleton même après l'avoir lu, mais parce qu'on n'y a pas pris de mal. On ne songe pas que ce qui tombe impunément sous les yeux d'une personne âgée par exemple, ne peut être mis sous les yeux de *n'importe qui.* On oublie que telle page ira partout. On ne pense pas que le jeune homme ou la jeune fille verra telle ou telle chose d'un tout autre œil qu'une personne mariée.

En résumé, il y a donc, le plus souvent, trop de confiance ou défaut d'expérience.

Il ne faut donc pas être trop prompt à croire qu'il y a malice.

Nos journalistes en général, grâce à Dieu, ne sont pas des hommes ennemis de la religion et de la morale.

*
* *

Pour détourner un peu la jeunesse des lectures trop légères et pour l'accoutumer de bonne heure aux lectures sérieuses, j'ai fondé l'*Etudiant* et le *Couvent.*

L'*Etudiant* s'adresse au jeune homme qui a déjà quelque instruction. Cette feuille s'applique à faire de lui " un homme comme il faut ". Elle le met au fait des événements contemporains : dans l'histoire, les sciences,les arts et les lettres ; elle lui enseigne la bonne tenue, le savoir-vivre ; elle s'applique à le récréer tout en lui donnant le goût du solide.

Une jeune fille ne lit pas sans profit l'*Etudiant.*

Le *Couvent* a été fondé spécialement pour la jeune fille des académies et des couvents. Il

est aussi à sa place au foyer domestique. Il enseigne à la jeune fille : le savoir-faire, le savoir-vivre, la cuisine,, la couture et la piété. Il lui donne aussi de jolis travaux littéraires propres à stimuler son ardeur pour le travail et à la faire progresser de plus en plus dans ses études.

On ne saurait trop encourager cette œuvre.

Le prix d'abonnement à l'*Etudiant* n'est,pour la jeunesse, que de 50 centins par année.

Le prix d'abonnement au *Couvent* est de 25 centins par an !

Les Cèdres, mercredi, 13 juillet 1887.

La maison paternelle, aujourd'hui et il y a 15 ans. — Que les enfants sont peu de temps avec leurs parents. — Culte que l'enfant doit à son père et à sa mère — Eloge de la piété filiale.

Aux derniers jours de l'automne, l'arbre si fier à l'été, de ses riches parures, a vu disparaître en peu de temps ses fleurs, ses fruits et ses feuilles.

Il en est ainsi de chaque famille ici-bas.

Il y a quinze ans, quel bruit, quelle animation dans cette maison des Cèdres, aux vacances surtout, lorsque les 4 garçons revenaient du collège et les 4 filles du couvent.

Que de changements depuis ;

Frédéric, l'aîné, à Joliette ;

Théophile, le cadet, pharmacien, à Ste-Cécile de Valleyfield ;

Maurice, avocat, à Montréal ;

Euclide, employé civil, à Montréal ;

Fabiola, sœur grise, au couvent de St-François du Lac.

Marie-Joseph, aujourd'hui madame Dr A. Trudel, Ottawa.

Blanche et Frederica restent fleurs sur la branche jusqu'à ce que quelques papillons leur viennent donner des ailes.

Où sont Callista et Alexandre ?

" Ils sont où vont les feuilles mortes ! "

Vient donc un jour où le père et la mère trouvent désert et muet le nid qui jadis était rempli d'oiseaux et de chansons.

Je ne le regrette qu'à demi pour les parents. Après avoir tant vécu pour les autres, n'est-il pas dans l'ordre qu'ils vivent un peu pour eux ? L'immense responsabilité que laisse derrière elle l'éducation des enfants ne donnera-t-elle pas aux parents le loisir de s'orienter en paix et de plus en plus vers leur éternité ?

Les circonstances qui paraissent parfois les

plus fâcheuses pour le cœur de l'homme ne sont qu'admirables aux yeux de la foi et constituent une harmonie de plus dans l'état de nature déchue.

*
* *

Ce que je regrette, c'est que les enfants, ayant à rester si peu avec leurs parents, n'aient pas plus souci de leur faire plaisir et de leur être agréables.

Et pourtant il est écrit :

Que votre respect pour votre père se manifeste dans vos actions, dans vos discours et dans votre patience à supporter ses infirmités. Eccl. III, 9.

N'attristez pas les jours de votre père. 10.

Si son esprit s'affaiblit, sachez le supporter, et n'allez pas, fier de l'avantage de votre raison, le traiter avec moins de respect. 15.

Ne méprisez pas votre mère. Prov. XXIII, 22.

Celui qui excite la colère de sa mère, encourt la malédiction du Seigneur. Eccl. III, 18.

Honorez votre mère pendant toute sa vie. Tob. IV, 3.

Malheur à l'homme qui maudit son père et sa mère, pour lui le flambeau de la vie s'éteindra à jamais. Prov. XX, 20.

*
* *

Les saints livres ne font pas seulement un précepte de la piété filiale, ils en font aussi l'éloge :

La bénédiction du père assure la prospérité des enfants. Eccl. III, 11.

Vous serez également récompensé pour avoir supporté les défauts de votre mère.

Dieu nous affermira dans la justice, il se souviendra de vous dans les temps de malheur, et vos fautes disparaîtront devant lui, comme la glace aux rayons du soleil. Eccl. III, 16, 17.

Honorez votre père et votre mère afin de vivre d'une longue vie. Exod. XX, 12.

Parmi les maximes les plus répandues en Chine, on trouve les suivantes, au rapport des missionnaires :

" Qui est bon fils est bon frère, bon époux, bon père, bon parent, bon ami, bon voisin ; qui est mauvais fils n'est que mauvais fils. — Tout scélérat a commencé par être mauvais fils. — Toutes les vertus sont en péril, lorsque la piété filiale est attaquée. — Les plus grands talents ne conduisent qu'à de grands vices, lorsqu'on ne les emploie pas à signaler son respect pour ses parents. — La piété filiale a sauvé plus de vies que la médecine. " (1)

L'expérience de tous les jours nous apprend le malheur des enfants qui ont foulé aux pieds les préceptes de la piété filiale ; elle nous fait voir au contraire qu'il y a une bénédiction particulière de Dieu sur les bons enfants, sur les fidèles observateurs du 4ème précepte. Cette expérience confirme de point en point les données de l'Ecriture et la tradition de tous les siècles.

(1) *La vie domestique*, par Charles de Ribbe, Tome 2,p. 95.—Cet ouvrage devrait être dans toutes les familles.

Montréal, lundi, 18 juillet 1887.

En route pour les sources de St-Léon.

Je suis en route pour les sources de St-Léon (ST-LEON SPRINGS.)

Il y a là des eaux minérales dont on vante l'efficacité. Je veux y noyer le rhumatisme. Les rognons y trouveront peut-être aussi quelque bien.

Sources de St-Léon, mardi, 19 juillet 1887.

Situation géographique.— Comment on se rend aux sources.

St-Léon (comté de Maskinongé) est à quelques milles de Louiseville, et Louiseville est à 23 lieues de Montréal, sur le chemin de fer qui conduit de Montréal à Québec.

On demande un billet (station Dalhousie) pour les Sources de Saint-Léon ; aller et retour, $3.50 : ce n'est guère exhorbitant. On peut partir le matin à 9 heures et l'après-midi à 3 heures 50 minutes. Les voyageurs prennent en général les chars du matin. On débarque à la Rivière-du-Loup (en haut) ; on a eu la singulière idée de changer ce nom en celui de Louiseville. Dieu le pardonne aux auteurs. Quand serons-nous assez sages, assez intelligents, pour conserver à nos vieilles choses leurs noms ?

La diligence de l'hôtel des Sources est là. Il faut faire 2 lieues avant d'arriver à l'hôtel. Il n'y a rien à payer, le prix de ce trajet étant

compris dans les $3.50. La route me parut fort longue. On n'aperçoit l'Hôtel des Sources que lorsque l'on est arrivé, car il se trouve dans un lieu fort bas. Il est de belle apparence et produit une favorable impressio n.

Sources St-Léon, mercredi, 20 juillet 1887.

La Rivière-du-Loup.— Les chambres. — Un conseil. — L'éclairage. — Billards.— La source.— Les eaux.— Les chaloupes.

L'Hôtel des Sources est à 2 milles du village de St-Léon. La solitude est grande aux alentours. La Rivière-du-Loup coule à quelques pas de l'Hôtel, des eaux tranquilles et plus ou moins terreuses.

Il doit y avoir ici 130 personnes. La maison peut en loger au besoin 300.

Les chambres sont très bien meublées. Les lits, à ressorts très flexibles, sont magnifiques. On trouve dans chaque chambre une berceuse, un lavabo et une table de toilette, une table à écrire et un tapis.

Je conseille aux voyageurs de prendre de préférence les chambres qui donnent sur la rivière, comme étant plus fraîches.

Quant à l'éclairage, chacun prend à volonté

dans le corridor une lampe ou une bougie.

***

Deux jolis billards, dans une salle réservée, assurent aux amateurs quelques heures d'agréable passe-temps et d'utile exercice.

***

Entre l'Hôtel et la rivière se trouve la fameuse source. Un carré de 8 pieds de côtés se trouve rempli des eaux de cette source. On a ponté ce carré et on l'a couronné d'un toit qui fait une maisonnette que l'on a garnie de bancs. Au milieu du dit carré on a fait une espèce de puits dans lequel l'eau est sans cesse en ébullition par la sortie d'une quantité considérable de gaz. Ce gaz produit une magnifique lumière lorsque l'on jette au fond du puits une allumette enflammée.

***

Les eaux de la Source sont fraîches et très agréables au goût : on dirait l'eau qui accompagne l'huître dans sa coquille.

*
* *

A trente ou quarante pas de la Source se trouvent 5 ou 6 chaloupes qui invitent l'étranger à faire plus ample connaissance avec la Rivière-du-Loup. C'est très agréable.

Sources de St-Léon, jeudi, 21 juillet 1887.

Mgr Racine. — Un reproche. — Mademoiselle, seule, en chaloupe, avec Monsieur. — Mères, soyez là. — Les jeunes filles qui damnent leurs parents. — La table. — Eau chaude à la porte. — L'eau de St-Léon pour les maladies de peau et pour les maladies du foie.

Monseigneur Racine, évêque de Sherbrooke, est ici depuis plusieurs jours en compagnie de M. Doucet, curé de la Malbaie et des RR. MM. Martel et Gingras.

***

Il y a dans l'Hôtel un vaste réservoir d'eau minérale. C'est l'eau dont on use pour bains chauds et bains froids.

***

Mgr Racine prend deux bains chauds par jour à une température de 115F. Il en a également pris l'année dernière et ses rhumatismes ont de beaucoup diminué. L'efficacité des eaux de St-Léon, me paraît, de ce côté, bien établie.

***

La manière dont les chambres de bains sont tenues ne me va pas. C'est trop primitif.

Il est aussi à désirer qu'il y ait plus de luxe ou du moins plus de propreté dans les environs des chambres de bains. (1)

*
* *

Une jeune fille ne doit pas oublier que partir, seule, en chaloupe, avec un jeune homme, à la dernière clarté du jour, fait porter sur elle des jugements sévères de la part des spectateurs.

Les bonnes intentions ne suffisent pas pour détruire ce qu'il y a de mauvais dans les circonstances. Ces bonnes intentions-là ont damné des milliers d'âmes.

" Les âmes qui s'aiment véritablement d'une affection sérieuse et *chrétienne* sacrifient volontiers au *devoir* le plaisir d'être ensemble. " (2)

CHARLES SAINTE-FOI.

Le seul à seul des jeunes gens et des jeunes

(1) Depuis 1887, il y a progrès, les Sources ayant changé de propriétaire.

(2) *Les heures sérieuses d'une jeune personne*, excellent petit volume que toute jeune fille devrait avoir entre les mains.

filles, voilà ce qui davantage enlève sa fleur à notre jeunesse. Il n'y a pas plus d'exception pour les cousins et cousines que pour les autres, au point de vue du seul à seul.

Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est que bien des mères, oubliant leur propre jeunesse, permettent à leurs filles le *seul à seul.*

Saint Paul nous dit *que la femme se sauvera par les enfants qu'elle aura élevés, faisant en sorte qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la vie bien réglée.* (1)

Est-ce bien régler la vie de ses enfants que de les exposer prochainement au danger de perdre leur chasteté ?

Ce qu'il y a de plus terrible, c'est que bien des jeunes filles travaillent sciemment à la damnation de leurs mères, en exerçant sur elles une pression telle que celles-ci finissent enfin par céder et manquer gravement à leur devoir.

(1) 1ère épître à Timothée, ch. 2., v. 15.

Il doit y avoir une place à part en enfer pour ces filles-là.

***

La danse, en général, est une jolie chose que l'on gâte.

***

" God made the meals
The devil made the cooks. "

C'est Dieu qui a fait les mets, mais c'est le diable qui a fait les cuisiniers : ce proverbe vient naturellement à l'esprit à St-Léon. La matière première est bonne sans doute, mais elle n'est pas assez bien apprêtée. C'est dire que la table laisse un peu à désirer.

Quoiqu'il en soit, grâce à l'eau de la Source, on ne laisse pas de bien digérer : c'est une compensation qui a bien sa valeur.

***

Chaque matin, on met à la porte de nos chambres un pot d'eau minérale, *chaude*. Ce pot contient cinq verres d'eau. Cette eau ainsi réchauffée agit davantage sur l'estomac et sur les intestins. On peut prendre 1 verre le 1er jour, 2 verres le 2ème jour, puis de 3 à 5 verres les jours suivants, sans aucun inconvénient.

***

Les bains se prennent généralement à 10 h. A. M. ; à 4 h. et à 10 h. P. M.

Il faut éviter de prendre ces bains après le repas. Plusieurs se plaignent d'insomnies ; je l'attribue à ce qu'ils prennent leur bain trop tard. Le meilleur temps, c'est vers 11 h. A. M. et vers 5 h. P. M.

***

Plusieurs, les enrhumatisés surtout, se plongent dans une eau dont ils élèvent peu à peu la température jusqu'à 115 °.

Il est bon d'apporter avec soi un thermomètre, un peigne et une brosse à bains.

***

Je constate l'efficacité de l'eau de St-Léon pour les maladies de peau.

Mademoiselle Robitaille, de Québec, voyageant en Terre-Sainte avait dû boire un jour de l'eau stagnante. Il s'en suivit une éruption très considérable que rien ne guérissait. On conduit l'enfant à St-Léon ; elle refuse de se mettre au bain ; sa mère fait tant qu'elle l'y décide. Elle se trouve si bien dans cette eau qu'elle demande à prolonger la durée de son bain. Après plusieurs ablutions, la jeune fille se trouve guérie, à ce point que son frère venant un soir de Québec pour la voir, se trouve tout transporté en la trouvant si bien, exprimant bruyamment sa joie devant toute la société réunie.

Cette demoiselle (1) qui est présentement à

(1) Aujourd'hui Madame Dr Marois.

St-Léon ne conserve de son mal que le souvenir de l'avoir eu.

*
* *

L'eau de St-Léon est encore excellente pour les maladies du foie. Je vois ici une personne qui condamnée par les médecins, voulut essayer, l'année dernière, les eaux de St-Léon. Elle prit des bains pendant 8 jours, à une température très élevée, et s'en trouva très bien. Elle entend par de nouvelles ablutions terminer cette année sa guérison.

Sources de St-Léon, vendredi, 22 juillet 1887

De grâce, Madame, ne faites point rire de vous.— Voulez-vous danser? — Madame T. Robitaille. — Une heure avant le dîner, une heure avant le souper. — Que le temps est peu de chose.

Pluie, vent, tonnerre, tout comme l'avait annoncé l'observatoire de Toronto.

* * *

Une Dame d'une trentaine d'années et de bonne apparence, qui est devenue l'épouse d'un vieillard de 70 ans, vient d'arriver ici avec une amie.

" Chez les oiseaux nouvelle marche vite,
Et le plus petit bruit a des ailes comme eux. "

Il en est un peu chez les femmes comme chez les oiseaux. Le fait connu de 2 ou 3 fut bientôt à la connaissance de tous les habitués de l'Hôtel.

L'extra n'est pas dans cet amalgame de vieillesse et de jeunesse, il est dans l'accoutrement de madame. Il faut voir comme elle est *atte-*

lée. C'est un *specimen* de la toilette abracadabrante.

Elle toise de plus tout le monde du haut de sa grandeur et ne parle qu'à son amie. Elle a l'air très convaincue de sa beauté, mais ne semble pas se douter que les *belles* sont souvent des modèles de simplicité.

Les voyageuses de cette espèce ne feraient-elles pas mieux de rester chez elles ?

Chut ! Qui sait si je n'ai point calomnié cette fille d'Eve ? N'obéit-elle pas à une volonté supérieure ?

Il faut en effet ne pas trop juger sur les apparences.

***

Un jeune anglais travaille à organiser une soirée dansante. Ça ne réussit pas. Les Canadiennes ici pour le grand nombre ne savent pas danser. Je ne conçois point de tout ceci un très vif chagrin !

***

Madame Théodore Robitaille, épouse de l'ex-lt. gouverneur Robitaille, depuis quelques jours à St-Léon, est une femme qui a beaucoup d'intelligence et dont la conversation est tout à la fois vive et instructive. Me voyant un peu seul, après le départ de plusieurs prêtres, elle a eu l'obligeance de faire les premiers pas et de m'introduire à ses connaissances de Québec. Charmante la colonie Québecquoise.

*
* *

Lorsque l'on converse *aux eaux* avec une femme, il faut la laisser libre, une heure avant le dîner et une heure avant le souper, afin de lui permettre *de rafraîchir sa toilette.* Je remarque, en passant, que Madame Robitaille ne suit pas la coutume de plusieurs qui est de changer de robe et de fichu trois ou quatre fois par jour. Elle vient aux eaux pour se reposer : elle n'y vient point pour se fatiguer et pour se faire admirer. Elle a raison.

*
* *

10¾ h. ! J'en suis surpris. Le temps est bien peu de chose, puisqu'il suffit de le remplir pour en faire disparaître la durée !

Sources de St-Léon, samedi, 23 juillet 1887

Varia. —M. Shallow. — Un rédacteur bien payé. — A l'occasion d'une soirée dansante.

S'il y a beaucoup d'imprudents dans le monde, il semble vrai de dire qu'aussi nombreuses sont les imprudentes.

***

Plusieurs jeunes filles s'abonnent ici au *Couvent.* J'aime à croire qu'elles sont au nombre des sages celles-là.

***

M. Shallow, propriétaire du *Moniteur du Commerce,* me fait l'effet d'un homme tout à fait agréable. M. Savary, son premier rédacteur, gagne $35.00 par semaine.

***

Grand bal ce soir.

Toilettes riches mais modestes.

Beaucoup de danses vives, malheureusement. Les jeunes canadiennes, grâce à Dieu, s'abstiennent. Quelques jeunes canadiens ne sont pas aussi édifiants. Les mères chrétiennes se feront toujours un devoir d'accompagner leurs enfants lorsqu'elles les enverront aux stations balnéaires, où que ce soit. Dans les soirées dansantes, les jeunes filles, connues ou non, sont en général invitées et par suite exposées.

Sources de St-Léon, dimanche, 24 juillet 1887

A St-Léon. — Le Rév. M. Tessier. — Une instruction. — Le sentiment et la raison. — Les ananas. A la messe. Le dimanche des protestants. Sommeil.

Hier soir, j'ai laissé l'Hôtel pour me rendre à quelques milles chez le Révd. M. Tessier, curé de St-Léon.

***

Le curé de St-Léon est un homme affable et distingué. Il suit attentivement les événements du jour.

Il chante aujourd'hui la grand'messe et me charge de l'instruction. Je répète pour la septième fois mon petit mot sur *les fruits de la communion fréquente*, ajoutant à chaque fruit *un trait*. Le peuple aime les histoires. Certains faits émouvants lui donnent plus de conviction que les meilleures raisons. La raison cependant doit toujours être là. On entre dans le cœur par le sentiment, mais on n'édifie rien de

durable qu'en s'élevant jusqu'à l'esprit par la raison.

*
* *

Gare aux ananas. Une tranche, une simple tranche, me fait depuis le midi guerre à outrance. Hein ! la voilà qui revire de bord.

*
* *

Les Canadiens et les Irlandais, pour le grand nombre, ont déserté l'Hôtel des Sources pour satisfaire, à St-Léon, au précepte dominical. Les propriétaires des Sources, tout en étant protestants, sont très gentils sur ce point, mettant leurs voitures à la disposition des catholiques.

Les étrangers protestants sont restés silencieux tout le jour. Les voilà qui, réunis au salon, commencent à chanter des cantiques avec accompagnement de piano.

*
* *

Il est 10 heures, c'est le temps de faire visite à Morphée. Il n'aura pas la peine de me toucher de son pavot pour me livrer pieds et mains liés au fils de l'Erèbe et de la Nuit.

Sources de St-Léon, lundi, 25 juillet 1887.

Vaincu. — Promettre et ne pas tenir. — Genre maussade de certaines feuilles.— Ce qui forme l'opinion.— Bien payer les rédacteurs.— Articles de fond. — Nos journalistes et nos hommes de lettres. — Pas de conviction chez certains protestants. — Moyen facile de faire aux eaux, de nombreuses connaissances.

Je tire une course en chaloupe avec MM. Brousseau, de Québec, et Balcy, des Trois-Rivières. M. Brousseau remporte une brillante victoire !

* * *

Pierre, Paul, Jacques et Jean, décidément, ne viennent pas à St-Léon.

Les hommes se font des promesses qu'ils ne tiennent point.

Conclusion pratique : parlons des gens arrivés plutôt que des gens *à venir*.

* * *

La lecture des journaux m'attriste.

Que d'insinuations fausses et malveillantes ! Que d'enfantillages ! Que de niaiseries !

Pauvre peuple, voilà ce que l'on te donne pour éclairer en toi la conscience du citoyen !

Et dire que certaines feuilles, rédigées par des gens sans expérience et sans conviction, forment cependant l'opinion d'un grand nombre dans leur circonscription !

" Dites-moi quelles sont vos lectures habituelles, et je vous dirai quels sont vos opinions et vos principes, si vous en avez. Les journaux ont une action bien plus forte que les livres, parce qu'elle est de tous les jours et qu'on la subit même à son insu. On finit naturellement par penser comme son journal. Vous pouvez juger de l'esprit qui règne dans une famille par le titre seul du journal qu'elle reçoit ; c'est un thermomètre à peu près infaillible. Quelques-uns en lisent plusieurs d'opinions différentes pour pouvoir, disent-ils, opposer les bons aux mauvais : en ce cas je crains bien qu'ils ne finissent par penser comme les mauvais. "

LE BARON DE GERLACHE.

*
* *

Les propriétaires de journaux ne devraient jamais lésiner sur le salaire à donner à un rédacteur. Un rédacteur *bien payé* se donne la peine de travailler et de bien faire ; il reste long-

temps à son poste ; il acquiert de la science et de l'expérience. Ce rédacteur, fort de ses convictions et juge éclairé des diverses questions, ne songe pas à *ruer* ou à *beugler* dans son journal ; il chercher la vérité, il l'expose, il la défend : cela lui suffit.

* * *

Les articles de fond sont évidemment trop rares dans plusieurs de nos journaux.

Certains journalistes ne suivent pas assez le mouvement historique *à l'étranger*.

Ce qui peut affirmer le *règne du Christ* est, d'autre part, chose trop indifférente, pour un certain nombre. La *presse* est une puissance. Tout puissance vient de Dieu — *omnis potestas a Deo* — et doit contribuer par suite au règne du Dieu-Sauveur ici-bas.

J'ajoute que les journalistes, en bon nombre, ne sont pas assez gracieux à l'égard de nos hommes de lettres. Ils parlent trop peu de leurs ouvrages ; ils devraient en citer, de temps en temps, quelques pages : cela vaudrait bien des

reproductions et serait œuvre patriotique. Que de fois ne lit-on pas après un simple accusé de réception : " nous remettons à plus tard une étude approfondie sur cet ouvrage, " étude approfondie qui ne voit jamais le jour !

***

Il ne faut point conclure de tout cela qu'il n'y a pas de vrais journalistes au Canada.

***

Certains protestants sont bien peu fermes dans leurs convictions. M. X., méthodiste, je crois, me disait aujourd'hui : " L'Eglise catholique est de toutes les églises, *la plus droite.* " Il reste méthodiste cependant, parce qu'il est né méthodiste et parce qu'il ne se donne pas la peine d'étudier plus profondément notre sainte religion.

***

Parle à celui-ci, parle à celui-là, le temps passe

et je ne fais rien. Il est vrai que je suis ici pour ne rien faire.

*
* *

Ce soir on a joué le Euchre, en grand : 7 tables, 4 par table. Il y avait des prix. Le plus fort a fait 40 points, le plus faible 15. J'avais 27 points ! Ce jeu de cartes, avec le système en usage, est le moyen le plus simple de faire, en peu de temps, connaissance avec un grand nombre de personnes. De fait, ceux qui ont le plus de points, doivent à chaque coup de clochette, changer de table et de vis-à-vis.

Sources de St-Léon, mardi, 26 juillet 1887

Réponds en français. — La corruption du meilleur est le pire. — Une admirable chose. — Une surprise.

Quand je te parle en français, réponds donc en français, simple d'esprit, puisque tu sais le français.

***

Lorsqu'un homme d'esprit se met à être bête, il épuise la bêtise.

***

Quelle admirable chose que la sagesse ! Tu avais bien pensé, Salomon, en lui donnant la première place.

Autant la sagesse est belle, autant elle est difficile à pratiquer. Elle a son siège dans la raison, mais les passions se donnent si souvent la main pour lui faire la guerre !

L'homme sage est celui qui appréciant chaque chose à sa valeur... agit en conséquence.

Ma mère, à l'Hôtel, ce soir !

C'est ainsi que les mères aiment à faire à leurs enfants d'agréables surprises.

De la bonté céleste un rayon éternel
Semble se réfléchir dans le cœur *maternel*,
Et la divinité nous offrant son image,
Sous les traits d'une *mère* appelle notre hommage.

MILLEVOYE.

Sources de St-Léon, mercredi, 27 juillet 1887

Diversité des opinions, sur les hommes et sur les choses, au Canada. — A propos d'une jeune fille méthodiste. — Ce que peut faire une bonne mère.

Depuis le commencement des vacances, j'ai rencontré plusieurs personnages instruits, pieux et haut placés, portant les jugements les plus contradictoires sur les hommes et sur les choses, au Canada. Parlant de X, par exemple, en particulier, A disait : " C'est un orgueilleux ; " B ajoutait : " C'est un fou ; " C disait au contraire : " C'est l'écrivain le plus sérieux du pays. "

Il suit de tout ceci qu'il faut asseoir ses convictions non sur le sentiment mais sur la raison ; qu'il faut être modéré dans la discussion, et qu'il ne faut point condamner celui-ci ou celui-là sans un mûr examen.

*
* *

Une jeune fille, méthodiste, attire ici l'attention de tous. Elle est toujours près de sa mère,

s'occupant tantôt de couture, tantôt de lecture ne faisant que peu d'amies, se montrant très réservée avec les jeunes gens.

Veuille le Seigneur lui donner un jour la pleine lumière.

***

La mère de notre jeune méthodiste paraît être une femme de premier ordre.

Les *bonnes* mères, plus souvent que les artistes, donnent à la société des *chefs-d'œuvre.* C'était sans doute un peu la pensée de Joseph de Maistre, lorsqu'il écrivait à sa fille Hortense :

" Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'Iliade, ni l'Enéide, ni la Jérusalem Délivrée : ni Phèdre, ni Athalie, ni Rodogune, ni le Misanthrope, ni Tartufe, ni le Joueur ; ni le Panthéon, ni l'église de Saint Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le Persée, ni le livre des Principes, ni le Discours sur l'histoire universelle, ni Télémaque. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc. ; *mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde :* UN HONNÊTE HOMME ET UNE HONNÊTE FEMME.

Sources de St-Léon, jeudi, 28 juillet 1887

Monsieur, je ne vous présente pas. — A propos d'un livre à l'index.

Monsieur X, jeune homme de bonne façon, eut été bien aise d'être présenté aux demoiselles V. J'étais à la veille de me rendre à son désir, lorsque je m'en suis désisté, soudain, à la vue d'un livre dont ce jeune homme faisait lecture, livre à l'index.

" Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. "

Rien ne corrompt comme la lecture d'un mauvais livre.

Qu'il doit être grand, dans l'autre monde, le châtiment des auteurs qui, par leurs infâmes productions, ont perdu, de leur vivant, perdent tous les jours et perdront, jusqu'à la fin des siècles, un si grand nombre d'âmes.

" Le plus grand crime que l'on puisse commettre, c'est la composition d'un mauvais livre, puisqu'on ne peut cesser de le commettre. "

De Bonald.

Quelques pages de manuscrit des verbes irréguliers ont vu le jour enfin.

***

Ma mère se plaît assez à St-Léon. La conversation, la lecture et le jeu de cartes se partagent son temps.

***

Une jeune dame de grandes beauté et amabilité, mais qui n'est pas assez respectueuse pour son vieux père, fait porter ici contre elle des jugements dont la sévérité la surprendrait. Il n'y a pas de pardon pour ces fautes, quelles que soient les qualités personnelles :

> ..... Un père est toujours père ;
> Rien n'en peut effacer le sacré caractère.
>
> P. CORNEILLE (Polyeucte).

Sources de St-Léon, vendredi, 29 juillet 1887

Physionomie de l'Hôtel des Sources. — Le clergé. — La toilette. — Vie de famille. — Que chaque station balnéaire est une vaste bibliothèque.— Livres à prendre avant de partir pour *les eaux*.

Chaque place d'eau a sa physionomie propre.

La moyenne de ceux qui viennent ici est plus jeune et plus gaie qu'en plusieurs autres places.

Les enfants sont nombreux. Les mères qui les élèvent mal feraient mieux de ne pas venir à St-Léon.

Les Canadiens et les Irlandais augmentent ici chaque année.

Les membres du clergé se dirigent de ce côté. Quelques jours avant mon arrivée une table de 10 couverts était garnie de prêtres.

***

Il y a incomparablement moins de toilette à St-Léon qu'à Old Orchard Beach, bien qu'il n'y ait pas cependant de négligé.

***

Bien qu'on ne vive pas en famille à l'Hôtel, il y a cependant plus de sympathies réciproques qu'en bien des endroits, surtout entre les Canadiens qui sont ici ce qu'ils sont partout, gais et ouverts. Dans ces sortes de promenades il faut être deux ou trois. Les connaissances de l'un deviennent les connaissances de l'autre et le temps se fait moins long.

***

Un esprit observateur a vaste champ dans les maisons de ce genre. L'humanité s'y présente avec ses qualités et avec ses travers. Chaque étranger est un livre ouvert. Ces livres sont loin d'avoir le même format ! Il s'en faut aussi de beaucoup qu'ils soient écrits dans la même langue : ici c'est du beau français ; là, c'est du chinois ; ailleurs, du micmac ou du sauteux.

***

On ne doit point aller aux eaux sans apporter avec soi deux ou trois bons livres. N'ayons

point peur de mettre un livre sérieux avec d'autres qui peuvent l'être moins. Dans chaque malle de voyage, il y a toujours un petit coin qu'on ne saurait mieux remplir que par l'*Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Il y a là de tout : méditations, lectures spirituelles, aspirations, etc., etc.

Au moment de livrer le manuscrit à l'imprimeur (31 *mars* 1889 *) je reçois une lettre de M. Hector Caron, de St-Léon. Il m'annonce qu'il a fait l'acquisition de l'Hôtel des Sources ; qu'il a d'excellentes voitures à la disposition des touristes ; qu'il s'est assuré les services d'un excellent cuisinier ; que les voyageurs auront à leur disposition différents jeux et de jolis bateaux.*

M. Caron tient beaucoup à ce que son établissement soit visité par les membres du clergé.

Le nouveau propriétaire des Sources, ajoutons-le, est canadien et catholique, ce qui sera un nouvel attrait pour plusieurs.

M. Caron tiendra sans doute à ce qu'une partie de son personnel sache le français, ce qui n'existait guère en 1887.

Sources de St-Léon, samedi, 30 juillet 1887

Allons, un dernier verre d'eau minérale.
Le bagage est fait, retournons aux Cèdres.

Bien que les eaux de St-Léon n'aient pas eu sur les rognons l'effet voulu, elles m'ont cependant fait beaucoup de bien au point de vue du rhumatisme. Ainsi pendant toute l'année scolaire 1887-88, *je me suis trouvé presque complétement débarrassé de cet hôte incommode. Je me suis félicité d'être allé aux Sources de St-Léon et j'y retournerai.*

Les Cèdres, dimanche, 31 juillet 1887

Où est le chez soi.— Les grand'parents.—Un fruit du péché originel.— Une tendance instinctive des méchants.

Le thermomètre marque 82 ° F., c'est une légère amélioration.

***

Comme l'on aime à se trouver *chez soi*, après quinze jours d'absence. Une chose cependant me frappe. Lorsque je retournerai au Collège Joliette, je me trouverai encore plus chez moi que dans la maison paternelle ! de même que le prêtre, vicaire, se trouve plus chez lui, chez son curé, que chez ses propres parents.

La raison de tout ceci est que le *chez soi* est sur terre *le petit coin où Dieu nous veut.*

***

Plusieurs touristes aux Cèdres. Si cette place était plus connue et plus près des chars, le

nombre des étrangers y serait toujours assez considérable.

*
* *

Clôture du mois de Ste Anne. Sur l'invitation de M. le Curé, je parle, après vêpres, du culte que l'on doit avoir pour les grand'parents. Le culte dont Sainte Anne est l'objet, dans l'Eglise, marque le respect que nous devons avoir pour nos grand'parents. Cette belle leçon, c'est Jésus-Christ lui-même qui nous la donne, puisqu'il permet si souvent des miracles par l'entremise de celle que nous nommons avec raison la mère de Marie et la grand'mère de Jésus.

" La bénédiction du Seigneur est sur les familles où l'on se souvient des aieux."

OZANAM.

*
* *

On est prompt à mettre sur le marché les nouvelles sinistres qui font voir le mauvais côté du prochain ; quant au bien que l'on en sait, il

faut assez souvent que les circonstances l'arrachent pour ainsi dire à notre langue. L'homme est ainsi fait. Le péché originel a produit véritablement de jolies choses !

*
* *

Les méchants tendent instinctivement à l'*égalité*. S'ils n'y prennent garde ils y arrivent purement et simplement, souvent, par la médisance ou par la calomnie.

Les Cèdres. lundi, 1er août 1887

Ce dont le monde est rempli.— Que le repos n'est pas la paix. —De la discorde entre les familles, moyen d'y remédier.

Le monde est rempli d'affirmations *gratuites.*

*
* *

La paix de l'âme, voilà la vraie, voilà la grande richesse.

Il faut bien distinguer entre la *paix* et le *repos.*

La paix est avant tout *charitable ;* le repos n'est le plus souvent *qu'égoïste.*

On peut ne pas avoir le repos, tout en ayant la paix.

Le chrétien, souvent, pour avoir la paix, sacrifie le repos. C'est une grande marque de sagesse. Peu de personnes ont cette note à leur avoir.

" Si vous recherchez du repos en cette vie, comment arriverez-vous un jour au repos éternel ? Ne

faites pas fond ici-bas sur un grand repos, mais sur une grande patience.

" Cherchez la vraie paix..... "

IMITATION III., 35.

***

Une des choses les plus difficiles à conserver sur la terre, c'est la concorde entre les membres mariés d'une même famille.

Pour arriver à cette concorde, il faut que chacun se mêle surtout de ses affaires. Lorsqu'un mariage est fait, il est fait. Inutile donc de réveiller le passé et de déclamer à droite et à gauche, ce qui ne peut que gâter de plus en plus les choses.

Le grand point pour un jeune homme est de prendre une bonne femme. Il est plus facile d'en choisir une *bonne* que d'en refaire une *mauvaise.*

Dans tous les cas ce n'est pas en excitant la bile d'une femme qu'on l'améliore.

Un moyen radical pour conserver la paix entre les familles serait de couper les langues trop longues, comme le sont toutes les langues exa-

gérées, les langues médisantes, les langues calomniatrices.

Madame X dit un mot désagréable contre sa belle-sœur. Je l'entends. A quoi bon le colporter ?

Quand je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien.

S. Paul *aux Corinthiens.*

Les Cèdres, mercredi, 3 août 1887.

A travers les journaux.—L'huile.—Ferdinand de Cobourg.—Boulanger. L'*Allemagne et la Réforme*. — Gladstone. — Anastasiadis. — Pranzini. — Guislain. — L'instruction, seule, augmente-t-elle le crime ? — M. Caro.— *Le Congo belge*. — Alfred Charlebois. — Le Dr Brisson.— Chs Thibault.— Maximilien Bibaud.

Que disent les journaux, depuis un mois ?

On nous parle de la vertu de l'huile pour calmer les flots. C'est assurément du *vieux-neuf*, puisque Pline l'Ancien annonçait la même chose au commencement de l'ère chrétienne.

Ferdinand de Cobourg, né à Vienne en 1861, est élu roi de Bulgarie. Il est catholique.

Le cri de Vive Boulanger ! " se fait entendre en France.

On fait grand éloge de l'*Allemagne et la Réforme* du Dr Jean Janssen. Cet ouvrage est le fruit de trente années de travaux.

Gladstone s'élève avec véhémence contre la législation crocodile de la coercition en Irlande.

Conversion au catholicisme de Anastasiadis, abbé d'un monastère de première classe, chez les Grecs schismatiques.

Motif de sa conversion : la stérilité de l'Eglise grecque schismatique. L'Eglise catholique fait sans cesse des conquêtes ; les prêtres sont partout,où sont les missionnaires de l'Eglise grecque ?

On élève en France une potence pour le meurtrier Pranzini et une statue en Belgique à Jules Guislain, fameux aliéniste.

Faut-il, pour diminuer le crime, augmenter l'instruction ou favoriser la religion ?

M. Paul Perret démontre dans la *Revue du monde catholique* que l'instruction, si elle n'est accompagnée de la religion, ne fait qu'augmenter le crime.

Décès de M. Caro, professeur de philosophie à Paris. Il a combattu le matérialisme sous toutes ses formes. On lui reproche de ne pas s'être assez inspiré, dans ses solutions, du sentiment

chrétien. Il demande le prêtre et reçoit les derniers sacrements.

Le *Congo belge* ou l'Etat indépendant du Congo. Magnifique ouvrage du Révd Frère Alexis.

Au Canada, peu de chose.

L'élection pour le comté de La Prairie, occupe les politiciens. Elle est occasionnée par la mort de M. Alfred Charlebois, M. P. P. Je souhaite à La Prairie d'avoir beaucoup de citoyens d'une aussi parfaite honorabilité.

Le Dr Brisson, de La Prairie, est aujourd'hui sur les rangs. C'est un ami de collège. Actif, entreprenant, studieux, le Dr Brisson pourra rendre service un jour à son pays.

L'*Etendard* reproduit le discours prononcé par M. Chs Thibault, à Waterloo, le 28 juin 1887, à l'occasion de la Saint Jean-Baptiste. C'est une petite histoire universelle faite au vrai

point de vue. M. Chs Thibault a des idées et du style.

M. Maximilien Bibaud, décédé le 9 juillet, mérite une mention honorable. Il a publié plusieurs ouvrages de droit, de littérature et d'histoire. On cite avec éloge ses *Sagamos illustres.* Il signait Bibaud *jeune,* pour distinguer ses ouvrages de ceux de son père. Sa mort a été pleine d'édification.

Les Cèdres, jeudi, 4 août 1887

Héros inconnu : Antoine Lalonde.—Comment il descend un jour les Rapides, mort de ses compagnons.— Huit hommes sauvés à la fois. — A la nage entre la Pointe des Cèdres et l'Ile à l'Ail. — Comment Lalonde sauve l'équipage et les passagers de la Sainte-Hélène.

Jos Vincent, batelier et sauveteur émérite, recevait au mois dernier la visite de M. Ross, gouverneur de l'état de Wisconsin. Ce nom me remet en mémoire celui d'Antoine Lalonde, des Cèdres.

Le récit de ses exploits mérite de passer à la postérité.

* * *

C'était le 22 août 1854.

Antoine Lalonde (qui avait alors 18 ans), Toussaint Rodrigue, son grand'oncle, Martin Sauvé et François Desparrois, partent en canot, des Cèdres, sur les 5 heures du matin, pour se rendre à St-Timothée, sur la rive sud du St-Laurent.

Peu après leur départ, la brume commence à

s'élever. Nos voyageurs poursuivent leur route, la traversée se faisant en moins d'une demi-heure.

La brume bientôt se fait de plus en plus épaisse. Lalonde et ses compagnons font force de rame. Ils ont parcouru les deux tiers du chemin. La brume augmente toujours. Bientôt ils ne peuvent plus rien distinguer. Ils sont perdus, ne sachant où diriger leur canot. Le rapide cependant les secoue de plus en plus et la chûte aux *bouleaux* mugit à courte distance. Ils attendent avec anxiété, chaque seconde leur paraît un siècle. Ils savent nager, mais que peut l'habileté contre la fureur des flots ? Le courant les entraîne ; ils évitent providentiellement la chûte, mais tombent dans le gros rapide qui l'avoisine. Le canot chavire.

Tous se maintiennent à la surface des vagues. Lalonde, calme au milieu du danger, court à son grand'oncle Rodrigue et l'amène au canot, il en fait autant pour ses deux autres compagnons. Nos quatre naufragés, cramponnés au canot, parcourent deux milles des Cascades.

Ils sont soudain jetés dans un remous, ils y tournent et retournent avec le canot. Le canot leur échappe. Ils sortent enfin de ce tourbillon et nagent un demi-mille, Lalonde ayant son grand'-oncle accroché à son dos. Sauvé et Desparrois, épuisés, enfoncent pour ne plus reparaître. Lalonde traîne toujours son grand'oncle ; celui-ci, épuisé cependant, lâche prise et disparaît dans les environs de la Pointe des Cascades.

Lalonde, qui avait encore quelque force, veut ratrapper le canot ; il nage la distance d'un mille et met enfin la main sur cette planche de salut. Le voilà à cheval sur la sole du canot. Il parcourt ainsi deux milles, ne se tenant qu'avec peine sur ce bois vacillant. Il se trouve déjà assez loin sur le lac St-Louis lorsque des cultivateurs l'aperçoivent, de terre ferme ; ils viennent à son secours et le recueillent au moment où il commence à perdre connaissance !

Quelle énergie, quelle habileté Lalonde n'avait-il pas déployées !

En 1863, un radeau prend le chemin de la

chute aux *bouleaux*. Lalonde accourt et arrache huit hommes à la mort.

En 1865, deux enfants, l'un de 7 ans et l'autre de 9 ans, prennent le chemin des Rapides dans un frêle canot. Lalonde averti, se jette à l'eau entre la Pointe des Cèdres et l'Ile à l'Ail, traverse la grande batture, saisit le canot, s'y installe et ramène les deux enfants !

En 1872, le bateau à vapeur *Sainte-Hélène*, venait de sauter heureusement la chute aux *bouleaux*, lorsque sa chaîne soudain se brise. Le navire, à la merci des flots, va s'échouer à 300 pieds de l'île aux *bouleaux* (voir la note de la page 14). La terreur s'empare des passagers. Comment sortir de cette impasse ? Tranquillez-vous, voyageurs, vous êtes à vue des Cèdres, et Lalonde ne tardera pas à venir.

Le hardi sauveteur, à la première nouvelle, laisse en effet le village et se dirige du côté du bateau. Que pouvait cet homme, semblait-il, au milieu de ces flots courroucés ? Les passagers le suivaient de l'œil, ne pouvant voir en lui un

libérateur. Lalonde traverse plusieurs endroits dangereux et s'approche de plus en plus du bateau.

Mais, comment sauver tout ce monde ? Le plan est tout organisé dans la tête de Lalonde. Il a dans son bateau une ligne, une bouteille et un morceau de bois. C'est assez. Il lance à l'équipage sa bouteille attachée à la ligne et au morceau de bois pour faire flotter le tout. On ouvre la bouteille qui renferme une note, celle-ci : *attachez un gros cable au bout de cette ligne.* C'est ce que l'on fit. Lalonde eut bientôt dans les mains l'extrémité de ce cable. Il se dirigea sur l'île aux *bouleaux* et l'y attacha fortement. L'équipage de son côté attachait au vapeur l'autre extrémité. La chaloupe de la *Sainte-Hélène* fut mise à l'eau et les passagers n'ayant qu'à tirer le long de ce cable furent débarqués sains et saufs dans l'île aux *bouleaux.*

Des faits de ce genre sont au dessus de tout éloge.

On ne peut qu'admirer en silence.

Antoine Lalonde a t-il été récompensé ? Je l'ignore.

Mon père, G.-F. Baillairgé, fit connaître ces hauts faits à la Société française de Sauvetage Celle-ci lui fit réponse que, malgré son désir d'accorder une médaille d'honneur à Lalonde, elle devait y renoncer vu qu'il était de l'étranger.

Les Cèdres, vendredi, 5 août 1887

Les rêveurs. — Douleur. — Un coup d'œil rétrospectif dans l'*Etudiant*.— Surmenage intellectuel.— Deux tendances. — Réponses à deux objections. — Quel est le véritable but du cours d'études dans un collège.— Quand l'éducation d'un jeune homme a-t-elle réussi, d'après De Bonald.—Le but de l'enseignement, d'après un publiciste belge.— Les anciennes méthodes sont encore les meilleures.— Observations de Dom Benoit sur la question d'enseignement. — Un point qui doit attirer notre attention au Canada. — Qu'il y a deux catégories de professeurs. — Une opinion de Balmès.— Les salaires. — Ce que fera F. A. B. s'il meurt riche ! — L'argumentation philosophique.

Pour plusieurs, une partie de la vie s'écoule à rêver endormis et l'autre à rêver éveillés !

*
* *

Il est une sœur de la mort qui a nom *douleur*. Cette sœur de la mort ne s'abreuve que de nos larmes et ne se nourrit que de nos misères.

*
* *

J'ai parcouru dans l'*Etudiant* ce qui a paru depuis janvier dernier. Je me suis trouvé moi-même très intéressé ; comment se fait-il qu'il y

ait relativement si peu d'écoliers d'abonnés ? Courage et persévérance !

*
* *

Enfin, de la pluie ! Dieu soit béni.

Un coup de tonnerre ! c'est la grande voix de Jéhovah dans les airs.

*
* *

La question du *Surmenage intellectuel* est à l'ordre du jour. L'Académie de médecine de Paris vient d'en faire l'objet d'une discussion sérieuse.

On affirme sur tous les tons que les programmes en France sont trop surchargés, que l'on force trop l'esprit de la jeunesse, que la santé souffre énormément de ce régime et que le monde intellectuel n'est guère plus riche en fin de compte.

*
* *

Nous avons au Canada une tendance à imiter quelque peu les Français sur ce point.

Une autre tendance, plus dangereuse encore, est de travailler à diminuer les études véritablement classiques,sous prétexte de les rendre plus universellement *pratiques.*

*
* *

Le point de vue des collèges attire seul, ici, mon attention.

L'instruction et l'éducation doivent sans doute s'approprier *aux besoins du siècle.* Est-ce à dire qu'il faille briser avec toutes les traditions ?

" L'homme naît-il aujourd'hui sous un autre ciel et sur une autre terre, avec un autre corps, une autre âme, une autre intelligence, d'autres passions, d'autres besoins, pour qu'il soit nécessaire de tout changer ? "

De Bonald.

Il faut plus de sciences que par le passé. Très bien. Mais faut-il à cause de cela négliger le principal pour l'accessoire ?

Il faut apprendre des choses qui servent.

C'est bien notre avis. Le mal est qu'on ne s'entend pas sur ce qui SERT.

*
* *

La fin que l'on se propose dans les collèges n'est pas de donner à la société des *prodiges de science* et à l'humanité des hommes *finis*.

" Le but de l'enseignement n'est point d'improviser des savants... L'idée de faire de la tête d'un jeune homme de vingt ans, comme on se l'imagine aujourd'hui, une sorte de magasin encyclopédique est contre nature et propre à fausser ou à hébéter son intelligence. Jamais peut-être il y a eu moins de savants, moins d'hommes spéciaux que depuis qu'on a hérissé les programmes de nos écoles de tant de sciences accessoires."

BARON DE GERLACHE.

Le but d'un cours d'études dans un collège, c'est de former l'esprit et la volonté du jeune homme.

On forme l'intelligence du jeune homme en lui donnant les éléments des sciences avec des idées générales. On forme encore l'intelligence du jeune homme en lui apprenant à tirer parti

de ce qui est en lui. Il faut savoir apprendre, savoir user de ses facultés, savoir raisonner, en un mot. A quoi bon des armes, si on n'a pas la force de s'en servir ou si on ne sait pas les manier.

On forme la volonté du jeune homme en lui donnant de bonnes habitudes, et on lui donne de bonnes habitudes en lui faisant pratiquer le bien, pratique du bien qui consiste surtout dans la pratique de l'obéissance.

> Tout ce qui gêne l'homme le fortifie.
> Il ne peut obéir sans se perfectionner....
>
> De Maistre.

Quant à l'homme pratique et parfait, il ne devient tel que par la réflexion, l'expérience et les combats de la vie.

Ecoutons sur cette matière l'illustre auteur de l'*Art d'arriver au vrai* :

" L'enseignement se propose deux objets :
1o. Donner aux élèves les éléments des sciences.
2o. Développer leurs facultés, afin qu'au sortir des écoles ils soient en état de s'avancer, en proportion

de leur capacité, dans la carrière qu'ils auront choisie." (page 184).

JACQUES BALMES.

Le célèbre auteur de la *Législation primitive* n'a pas une doctrine différente :

" Que saura donc le jeune homme en sortant du collège ? Rien, pas même ce qu'il aura étudié ; car que peut-on savoir à dix-huit ans ? Mais si la nature a secondé l'éducation et l'éducation la nature, il aura l'esprit ouvert ; il aura la connaissance d'un ordre, des sentiments d'affection envers ses semblables ; il aura l'habitude de l'obéissance, de l'obéissance surtout... car c'est ici un avantage auquel nul autre ne peut être comparé. "

DE BONALD.

***

Ce grand penseur ajoute un peu plus loin :

" L'éducation d'un jeune homme a réussi, si elle lui a donné les dispositions nécessaires à acquérir les connaissances de son état, et surtout à en pratiquer les *vertus*. "

Le baron de Gerlache, publiciste belge distingué, écrit de nos jours :

" Le but de l'enseignement est de donner aux jeunes gens la clef des sciences et surtout de leur former l'esprit et le jugement. "

L'écolier donc qui a fait un cours d'études, suivant les saines traditions, n'est ni un savant ni un homme, mais il a tout ce qu'il faut pour faire l'un et l'autre.

***

" Si les Jésuites tiennent aux anciennes méthodes, écrit l'annotateur des *Pensées* de De Maistre, c'est qu'ils tiennent à faire des *hommes*. "

C'est cela. Faisons comme eux et laissons dire.

***

" Nous accusera-t-on, s'écrie Dom Benoît, d'être les ennemis des sciences humaines ? Mais on pourrait avec autant de raison accuser un musicien ou un peintre de mépriser l'escrime ou la gymnastique, parce qu'il ne consacre pas la moitié de son temps à ces exercices. C'est un vieux proverbe : *in omnibus respice finem :* en tout il faut savoir se borner, pour ne pas négliger le principal au profit de l'accessoire. Un prêtre (par exemple) doit exceller dans la connaissance de l'Ecriture Sainte et des Pères, dans la théologie, le droit canon et l'histoire ecclésiastique ; pour les sciences humaines, il lui suffit de connaître ce que doivent savoir des esprits cultivés, c'est-à-dire d'avoir des notions générales. (1)

(1) Les Erreurs modernes. II 416.

Ce qui doit attirer l'attention au Canada, c'est le choix des professeurs. Il ne suffit pas d'avoir *un peu de bonne volonté* pour être capable de façonner un enfant à l'image de l'homme parfait. (1)

(1) Pour donner les éléments des sciences, dit Balmès, il suffit d'un maître *médiocrement instruit.*

Quant au *développement des facultés* du jeune homme, le philosophe espagnol exige des hommes d'un mérite véritable, *vu les difficultés de l'entreprise :*

" Celui qui regarde les jeunes intelligences confiées à ses soins, non comme des toiles neuves sur lesquelles on esquisse quelques traits plus ou moins marqués, mais comme un terrain qu'il peut et *doit* rendre fertile, à celui-là incombe une œuvre plus élevée, *un plus difficile labeur.* Etre à la fois clair et profond, intéresser et instruire, unir les combinaisons à la simplicité, conduire les intelligences par des chemins faciles, et leur enseigner en même temps à vaincre les difficultés dont la route des sciences est toujours hérissée, signaler les défilés par lesquels ont passé les inventeurs, les obstacles qu'ils ont franchis ; inspirer le goût, l'enthousiasme du beau, qui est la splendeur du vrai ; donner au talent la conscience de ses forces sans surexciter l'orgueil ; soutenir les faibles et dé-

Le professeur digne de ce nom doit joindre à

couvrir jusque dans les défauts les germes du bien, telle est la tâche de celui qui regarde l'enseignement, non comme une moisson qu'il doit récolter lui-même, mais comme une semence d'avenir ; tâche sublime, mais souvent ingrate, et qu'il faut remplir sous l'œil de Dieu. "

Et plus loin :

" L'homme est un *microcosme*. Ses facultés sont nombreuses et diverses et il a besoin d'harmonie : or, point d'harmonie sans une juste combinaison de toutes choses ; point de juste combinaison à moins que chaque chose ne soit à sa place et n'entre en mouvement ou ne s'arrête à propos. On a comparé l'pomme à une harpe ; let facultés de son âme sont comme des cordes harmonieuses. L'homme laisse-t-il inactives quelques-unes de ces facultés, l'instrument est incomplet ; il le met en désaccord s'il les tend outre mesure ou s'il les touche d'une main inhabile. La raison est froide, mais clairvoyante : échauffez-la sans l'obscurcir. Les passions sont aveugles, mais pleine d'énergie ; dirigez-les, mettez leur énergie à profit. L'entendement assujetti à la volonté, la volonté assujettie à la morale, les passions soumises à l'entendement et à la volonté, toutes les facultés éclairées, dirigées par la religion, voilà l'homme complet, l'homme par excellence ! En cet homme la raison dirige ; elle éclaire de son flambeau les réalités de la vie : l'imagination tient le pinceau et fournit les couleurs, le sentiment vivifie, la religion divinise.

l'âge , la science, la méthode, la patience, la douceur et l'esprit d'observation.

*
* *

On ne paye jamais trop cher un bon professeur.

Avec les salaires minuscules que l'on donne, au Canada, il est difficile de s'attacher pour longtemps à un établissement ; on aime à avoir plus de cinq centins devant soi, en cas de maladie, ou de nécessité des proches.

Dans les conditions actuelles, $100.00 par an, je doublerais le salaire après 5 ans de professorat ; je le triplerais après 10 ans. La proportion serait donc : $100.00, $200.00, $300.00.

Soit dit sans reproches, car nos maisons d'éducation, en général, sont pauvres.

Heureusement pour notre pays que l'esprit de sacrifice a pu suppléer jusqu'à ce jour au défaut de capitaux.

Si je meurs riche—il y a plus d'une prophétie à l'encontre— je veux mettre en banque un capital dont l'intérêt sera pour les professeurs de collèges !

Je puis parler de la question des salaires avec d'autant plus de liberté que les circonstances me forceront bientôt à laisser l'enseignement.

***

Un autre point qui mérite aussi l'attention, c'est l'*argumentation philosophique.* Rien n'est plus propre à délier l'esprit, à le fortifier et à le faire pénétrer dans les coins et recoins de la philosophie.

L'étude de la philosophie a fait chez nous d'immenses progrès depuis 10 ans ; l'argumentation philosophique a fait aussi du chemin, espérons qu'elle en fera de plus en plus.

Les Cèdres, samedi, 6 août 1887

Ils ne s'en aperçoivent plus. — De la dentelle pour *avoir*. — Grave ! — Trois dictionnaires. — Une jolie église.

Il y a des gens qui ont tellement l'habitude de mal parler du prochain qu'ils le font, dans certains cas, sans même y penser.

Demandons-nous donc chaque soir : " Ai-je parlé mal du prochain, aujourd'hui " ?

Les journalistes,comme les autres, feront bien de se poser aussi cette question.

***

On me disait aujourd'hui de Madame X : " Que son mari vienne à mourir, elle n'aura pour tout avoir que des robes, des dentelles, des chapeaux et des plumes !"

Ne peut-on pas dire la même chose de plusieurs autres femmes ?

***

Une dame étrangère parlant d'une ville du

Canada disait aujourd'hui devant moi : " Les jeunes femmes y sont moins sérieuses que les jeunes filles ! " Cela m'a fort surpris. Les jeunes femmes ne doivent-elles pas être les premières à donner l'exemple aux jeunes filles ?

***

Le manuscrit du *Dictionnaire des verbes irréguliers* n'avance que peu.

Trois dictionnaires sont aujourd'hui sur le métier, et, chose assez curieuse, ce sont trois Baillairgé qui s'en occupent !

Mon père travaille à un *Dictionnaire technologique* ; Ch. Baillairgé, son frère, termine son *Dictionnaire des homonymes*,et moi,je m'amuse aux verbes irréguliers !

***

L'église des Cèdres me frappe toujours par son bel extérieur. A l'intérieur, la voûte est aussi fort gracieuse. Quant à la décoration du chœur, elle me va peu,les statues pour le grand nombre sont loin d'être, à ce qu'il me semble,artistement encapuchonnées,

Les Cèdres, dimanche, 7 août 1887

Savoir se taire.— *Pierre Cholet.* — A l'occasion de quelques visites.— Ce jeune ivrogne peut-il courtiser votre fille ?

Si vous êtes jeune et si vos œuvres ne sont qu'ordinaires en fait de littérature, gardez-vous, devant confrères, de critiquer plus vieux et mieux posé que vous, car, une fois absent, vous vous ferez déchirer à belle dent et non sans raison. La jeunesse du reste, règle générale, doit être lente à se prononcer. L'appétit vient en mangeant dit l'adage, la sagesse, elle, vient en ne mangeant pas ou mieux, elle vient *en attendant.*

***

Pierre Cholet ou *l'enfant perdu et retrouvé*, œuvre du Révd M. Proulx, se vend beaucoup et se lit avec grand intérêt. Bon ouvrage à mettre dans une bibliothèque paroissiale et dans une bibliothèque de famille. — Le héros de l'histoire est d'une paroisse voisine, St-Polycarpe.

***

J'ai fait aujourd'hui plusieurs visites. Les Canadiens observent bien le repos du dimanche. On trouve partout : paix, toilette et gaieté. Les anciens disparaissent peu à peu. Les figures nouvelles se multiplient.

Au milieu de ce renouvellement incessant de l'humanité, on sent une marche forcée de l'homme vers l'éternité et l'on comprend que la seule chose importante et stable, pour le moment, c'est le salut.

***

Qui a bu boira. Jeune homme, ne buvez point et vous ne boirez jamais. C'est presque une vérité de M. de la Palisse.

Madame, puisque ce jeune homme boit, fermez-lui votre porte, c'est le seul moyen de le corriger ou de vous en débarrasser.

Le recevoir, c'est travailler au malheur de votre fille ou lui faire perdre un meilleur parti.

Si toutes les bonnes familles s'entendaient

pour ne point recevoir les jeunes buveurs, le nombre de ces malheureux diminuerait.

On est lâche ; or les lâches ont plus à souffrir que les combattants !

Les Cèdres, lundi, 8 août 1887

Les mites du monde moral, comment on les chasse.

Les prêtres du diocèse sont en retraite au Grand Séminaire de Montréal.

Il faut,chaque année,se tourner à l'envers afin de constater si les mites ne se sont point mises dans les plis et replis de la conscience.

Dans les temps ordinaires de la vie on se voit ; dans le temps de la retraite on se regarde, ce qui est mieux.

Si l'homme fait parfois des sottises, c'est parce qu'il sort trop de lui-même ; la retraite en nous poussant au fond de notre être prépare un juste milieu qui rétablit l'équilibre.

Faisons donc en petit, ici, ce qu'ils font en grand, là-bas.

Les Cèdres, samedi, 13 août 1887

Point d'étiquette. — Avant de donner. — Son rêve ! — Gros nez. — Elles ne s'en doutaient pas. — Caledonia Springs.

Plusieurs ont le talent de ne point répondre aux lettres qui leur sont adressées. C'est un manque d'éducation.

***

Avant de faire des cadeaux consultez donc ce que vous *devez*, puis ce que vous *pouvez*.

***

" Mon rêve, disait naïvement mademoiselle C., à mes sœurs, c'est de me décolleter."

Heureusement qu'elle a une maman qui ne la laissera pas rêver !

***

A quinze ans cet enfant aura le nez gros comme un œuf. Pourquoi ? Parce que sa chère ma-

man n'a pas assez d'autorité pour l'empêcher de s'y mettre à chaque instant les doigts.

*
* *

J'ai remarqué deux jeunes filles dont l'une s'est passé les mains sur la figure ou dans les cheveux 13 fois en deux minutes, et l'autre 72 fois en $\frac{3}{4}$ d'heure. C'est du ridicule à la 7ième puissance. Ces deux demoiselles ne savaient pas qu'elles avaient cette vilaine habitude. Elles le savent maintenant ! Entre petits parents, il est bien permis de se donner conseil (1).

*
* *

On me conseille les eaux sulfureuses de Calédonia Springs. Je laisserai donc encore une fois : la maman, Blanche, Frédérica, les Rapides, etc.

---

(1) L'habitude de se passer les mains dans la figure est nuisible à la peau et la cause de plusieurs maladies.

La Prairie, dimanche, 14 août 1887

Le Rév. F. Bourgeault. — Rév. A. Lacasse. — Mlle Barbe. — Félanise. — Marie. — Joseph. — Le chien. — Les chats. — Visites. — Chaussée.

Il est bien permis d'allonger un peu son chemin, pour voir de bonnes anciennes connaissances !

J'aime à revoir ce village où se sont écoulées les trois premières années de mon ministère.

Le Rév. M. Bourgeault, curé de La Prairie vieillit peu. C'est le cas de dire : " le travail ne tue point ".

La Prairie compte 2000 communions, ce qui suppose une population de 3000 âmes. Le village seul renferme 1400 âmes.

Le Rév. M. Lacasse, vicaire,conserve,en dépit d'une froideur apparente, les bonnes manières qui sont le fruit de la bonne éducation. Il n'est à La Prairie que depuis trois mois.

Mlle Bourgeault, sœur de M. le Curé, porte allègrement ses cinquante et quelques années.

Félanise Masson, satisfaite de ses longs états

de service, a laissé la poêle pour la berceuse ! elle se contente de manger tranquillement le contenu de la marmite, tout en donnant de loin en loin un petit coup de main.

Marie Beauvais est le bras droit de la maîtresse. Elle accomplit l'œuvre de Marthe avec un soin scrupuleux et religieux.

Joseph Masson veille à l'écurie ; il a bon œil et bon bras. Respectueux pour les cheveux grisonnants de Félanise, il ne la dispute plus comme autrefois. Il est toujours passionné pour la lecture des journaux : heureusement qu'il entremêle quelques lectures plus sérieuses, car il n'en saurait guère plus aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Pompée, gros chien noir frisé, accomplit encore son devoir. Ce serait le plus heureux chien de la terre, si les puces ne faisaient gîte sur sa peau. Voyez comme il se frôle près de vous et comme il arrondit le dos. Il veut être délivré d'une vieille puce qui le pique un peu plus fort que les autres.

Mine ! Mine ! ! Mine ! ! ! trois chats jaune-blanc répondent à mon appel. Cette belle race,

chats d'Espagne, se conserve bien au presbytère de La Prairie.

* * *

Je fais visite à plusieurs citoyens de la place. Le temps fait trace sur bien des figures. Ce spectacle rend pensif ; c'est la vie qui cède sensiblement sous nos pas.

Le Dr Brisson, maire de La Prairie, montre un esprit pratique et d'entreprise assez peu commun.

La chaussée dont on entoure actuellement la partie basse du village est un travail considérable. Cette chaussée, ainsi que les deux brise-glace qui la flanquent, serviront à protéger la place contre les inondations du printemps.

Caledonia Springs, mercredi, 17 août 1887

Comment on se rend à Caledonia. — *The Caledonia Springs Sanitarian.*— Ce que l'on paye.

Je suis ici depuis mardi.

Le temps passe plus vite qu'à St-Léon, j'entends pour moi, les goûts n'étant pas les mêmes. Il faut tant se défier des jugements trop absolus.

Le plus simple, lorsque l'on veut des renseignements sur Caledonia Springs est de demander au propriétaire du Grand Hôtel, un numéro de son journal : *The Caledonia Springs Sanitarian.*

J'ai pris le train du Pacifique, (station Dalhousie) à 9 h. a.m.; on peut partir aussi à 6.10 p.m. La distance à parcourir est de 59 milles. On laisse le train à Calumet. Une petite voie ferrée nous conduit à un petit bateau à vapeur. On traverse l'Ottawa ; on aborde à L'Orignal. Des voitures nous attendent et nous transportent à

Caledonia Springs qui se trouve à plusieurs milles dans les terres. Le prix du passage est de $4.00, aller et retour, y compris la voiture.

Caledonia Springs est dans le comté de Prescott et dans la province d'Ontario. La population est peu nombreuse.

Bien qu'il y ait plusieurs hôtels, les voyageurs en général se retirent au Grand Hôtel, c'est celui qui est en possession des Sources.

La pension est de $2.50 par jour, 1er étage ; $2.00, au 2ème étage ; $1.50 au 3ème étage.

A la semaine il y a quelque réduction.

Le prix de chaque bain est de 50 centins.

Il y a généralement un médecin dans la maison.

Le Grand Hôtel loge plusieurs centaines de personnes.

Son aspect est tout à fait original. Je ne prétends point qu'original soit synonyme de beau.

Il y a de l'ordre et de la propreté partout.

Les étrangers ont à leur disposition de vastes plates-formes, et d'immenses terrains garnis de trottoirs. Ces plates-formes sont à l'abri du soleil et de la pluie.

A quelque distance de l'Hôtel se trouve une vaste construction qui est tout à la fois un gymnase, une salle de jeux et une salle de danse au besoin.

A quelques arpents, sur les dépendances de l'Hôtel, se trouve, pour les catholiques, une jolie chapelle. Le Rév.M. Deschamp, P. S. S., Le R. M. Leclerc, curé de St-Joseph de Montréal et autres, ont réalisé cette idée, grâce à la bonne volonté du propriétaire, M. Arnoldi, qui est protestant.

Nos frères séparés ont,à courte distance de notre chapelle, un temple à leur disposition.

Caledonia Springs, jeudi, 12 août 1887

Sources de Caledonia : la *saline*, la *gazeuse*, la *sulfureuse*. — Comment on use de ces eaux.

Il y a trois sources à Caledonia : la *saline*, la *gazeuse* et la *sulfureuse*.

Voici la direction à suivre dans l'emploi de ces eaux.

Avant le déjeuner. Un ou plusieurs verres d'eau saline. Elle produit plus d'effet *chaude*. Elle se rapproche de l'eau de St-Léon, mais elle est beaucoup moins forte. On en met à la porte de la chambre, chaque matin, comme à St-Léon (avoir soin de sortir le pot, le soir, et de le mettre à la porte).

Entre les repas. D'heure en heure, un bon verre d'eau sulfureuse. Ne commencer qu'*une* heure après chaque repas, pour donner à la digestion le temps de se mettre en marche.

Le soir. Peu de temps avant de se coucher,

un ou deux verres d'eau gazeuse. Cette eau possède, entre autres vertus, celle de faire dormir !

Bien que les sources de St-Léon aient quelque chose de plus poétique, on se familiarise cependant assez vite avec celles de Caledonia.

L'eau sulfureuse a le défaut de sa qualité. Son odeur ne la fait boire qu'avec répugnance, pendant trois ou quatre jours. On s'y fait ensuite de plus en plus.

Le département des bains est parfaitement tenu.

Les bains, les premières fois, doivent être de courte durée.

Il est à remarquer que les bains chauds d'eau sulfureuse (c'est la même chose pour l'eau de St-Léon) affaiblissent beaucoup moins que les bains chauds d'eau douce.

Caledonia Springs, vendredi, 19 août 1887

A propos d'une dame irlandaise.— Les coquecigrues. — Un coup d'œil sur les habitués de l'Hôtel. — Mgr O'Mahony et M. Curran, M. P. — Un moyen de connaître le caractère d'une personne. — A quoi bon ces reproches ?— Ce qu'il faut pour bien jouer aux cartes.— Jeux de cartes qu'il est à propos de savoir.

On peut être à la fois très modeste et très agréable. Une jeune dame irlandaise qui se trouve à ma table réalise tout à fait l'idéal de ce côté.

C'est une leçon pour les pimpantes qui ne savent pas ce que c'est qu'une *gorgerette*, disons mieux qui ne savent pas ce que c'est qu'un couvre-épaules,et qui seront un jour forcées de brûler ce qu'elles adorent aujourd'hui.

Soyons juste en disant que la plus grande modestie règne ici dans les toilettes.

Ce n'est pas tant dans les places d'eau qu'au théâtre, et à l'ouverture des sessions à Ottawa, que la sottise s'affiche de ce côté, si je suis bien informé,comme je le crois.

On me dit que ces coquecigrues, règle générale, n'ont pas de sang canadien dans les vei-

nes. Tant mieux pour l'honneur de notre race.

Dans l'état de nature déchue, démasquer au physique c'est masquer au moral.

*
* *

Il y a ici peu de Canadiens, plusieurs Irlandais et beaucoup d'Anglais.

Plusieurs familles riches de Montréal sont représentées.

Le nombre des infirmes est assez considérable.

La majorité des habitués de l'Hôtel se compose de personnes dont l'âge est au-dessus de la moyenne.

Pas d'enfants.

On vient chercher à Caledonia le repos ou la guérison du rhumatisme. On y trouve effectivement l'un et l'autre d'après ce que je vois et ce que j'entends.

Mgr O'Mahony, évêque démissionnaire d'une ville d'Australie, aujourd'hui curé d'une des paroisses de la cité de Toronto, et M.Curran, M.P., sont de très agréables causeurs.

Mgr O'Mahony a des connaissances étendues sur toutes les matières.

M. Curran est plein d'histoires agréables. Il a toujours le mot pour rire.

*
* *

On joue beaucoup aux cartes ici. On ne joue pas à l'argent.

Voulez-vous connaître une personne, invitez-là à jouer aux cartes, avec vous si vous jouez mal, contre vous si vous jouez bien.

Sa manière de faire vous dira son éducation, son tempérament, sa perspicacité, son esprit de calcul ; vous verrez si elle est distraite, si elle a du jugement, du tact, de la patience, de la vertu.

Un homme qui se fâche aux cartes et qui dit à son vis-à-vis des paroles désagréables, se fâchera et parlera semblablement en bien d'autres circonstances.

Une personne qui perd l'équilibre pour si peu de chose n'a pas été formée ; si elle a été for-

mée, elle n'a pas d'énergie pour vaincre un léger déplaisir ; si elle a de l'énergie, elle ne s'aperçoit point que ce qu'elle fait n'est nullement en proportion avec la faute en jeu, c'est un manque de jugement ou du moins un manque de délicatesse.

S'il n'y a rien de tout cela dans un vis-à-vis qui se choque pour un rien, dites au moins qu'il y a là tous les indices d'un tempérament *dynamiteux* !

J'ai vu telle personne faire de grands efforts pour bien jouer, commettre une légère erreur et recevoir quand même des reproches sanglants : " Ah ! que vous jouez mal. " " Que c'est donc de valeur de jouer avec un homme comme cela." " On est trois contre un." " Faites donc attention. " " Vous n'avez donc pas remarqué que le dix de pique est passé au 3ème tour ?" etc., etc. Enfantillages que tout cela, mais enfantillages qui font connaître le caractère et le degré d'amabilité d'un homme.

La charité existe lorsque l'on joue aux cartes comme en toute autre circonstance.

On devrait savoir que tous n'ont pas les mêmes aptitudes.

Pour bien jouer aux cartes il faut ne pas converser ; il faut remarquer, retenir, calculer. Théorie facile ; pratique à la portée du petit nombre seulement.

Encore une remarque, puisque j'en suis sur les cartes

Je joue. Vous ne jouez pas, mais vous êtes dans mon dos. Vous n'avez pas besoin de crier à tue-tête : " Ah que cet homme-là joue mal." Le résultat sera que, perdant la tête, mon jeu n'y gagnera rien, tout au contraire.

Lorsque quelqu'un fait une faute, on lui dit sans avoir l'air d'y tenir : " A votre place, j'aurais joué telle carte et non telle autre, pour telle et telle raison ". De cette manière, on instruit et on ne blesse point.

C'est avec le miel que l'on prend les mouches et non avec le vinaigre.

Il est bon de se familiariser avec les jeux sui-

vants : Dix, Whist, Euchre, Décousu, Bézigue, Petit Casino, Piquet, Pitro, etc., etc.

Il y a aussi certains jeux que l'on peut jouer *seul*. Il est utile d'en savoir un ou deux.

Caledonia Springs, samedi, 20 août 1887

Berceuse. — Les lits de plumes et l'hygiène. — Danses irlandaises.

Une berceuse dans une chambre n'est pas de trop. Je voudrais voir ici cette berceuse.

Quant au lit, il ne me paraît guère doux. Il faut ne point cependant juger trop vite en cette matière. Les lits les plus moelleux sont souvent les moins bons. Ne me parlez pas de paillasse. Vive le sommier et le sommier élastique. Ne me parlez pas non plus de lits de plumes. C'est à peine si je pardonne aux oreillers de plumes. Et pourquoi donc ? C'est que la plume est tout ce qu'il y a de plus contraire à l'hygiè-

ne du repos. Ceux qui en doutent peuvent consulter sur ce point le célèbre Fonssagrives.

*
* *

Après le souper, dans la salle des jeux, danses des serviteurs et des servantes de l'Hôtel.

Sauf une ressemblance de valse par un couple qui avait grandement l'air *trognon de chou*, tout fut parfaitement convenable ; on devait s'y attendre, les employés se composant en grande partie d'Irlandais catholiques. Les danses irlandaises ont de la grâce et du bon sens.

Caledonia Springs, dimanche, 21 août 1887

Bismuth et guerre intestine. — Dans notre chapelle. — Dans leur temple.— Exagération.— Que la Bible n'est point la seule règle de la foi.

Nuit massacrante. Douleurs qui me font croire à un commencement d'inflammation des intestins. Je le note pour marquer en même

temps que trois prises de bismuth ont fait cesser toute guerre *intestine*. En voyage, ayons toujours quelques prises de cette excellente poudre.

*
* *

Quatre messes ce matin. Toutes les nationalités se trouvaient réunies dans la petite chapelle. C'est la variété dans l'unité et par conséquent dans la vérité.

Nos amis protestants vont dans le temple voisin, à des heures différentes, suivant leur église : les membres d'une secte ne pouvant sympathiser avec ceux d'une autre que lorsqu'il s'agit de guerre au catholicisme.

L'erreur, de sa nature, varie, mais parce qu'elle est l'erreur, il lui est naturel de se coaliser lorsqu'il s'agit de faire pièce à la vérité.

Si j'excepte le piano, tout fait silence aujourd'hui. C'est de l'exagération. Les catholiques cependant s'abstiennent de toute distraction à l'égal de leurs frères, afin de ne point scandaliser.

Sur mer, un jour, — c'était le dimanche — je jouais aux échecs, sur le pont, avec un des passagers. Le capitaine survenant nous prie de discontinuer. Nous cessons à l'instant et je lui dis en souriant : " Sur quoi s'appuient les protestants pour interdire de semblables jeux, le dimanche ? " Pour toute réponse,

Il garda de Conrad le silence prudent.

***

Les protestants font de la Bible l'unique règle de la foi, et laissent de côté toute tradition qui *ajoute* au texte sacré. Pourquoi dès lors admettent-ils l'inspiration de certains livres, lorsque l'Ecriture ne dit rien de l'inspiration de ces livres. Ils regardent comme valide le baptême donné par un hérétique. Ils ont raison, mais ce n'est pas l'Ecriture qui leur affirme cette validité. Ils subissent donc le joug de la tradition. Ils sont obligés d'être catholiques malgré eux.

Les Apôtres, on le voit au livre des Actes (1), règlent que les chrétiens devront s'*abstenir du*

(1) XV, 29.

sang et des animaux suffoqués. Cette abstention n'existe pas chez les protestants. Pourquoi ? Parce que la tradition leur a fait voir que cette loi n'avait été établie que pour un temps.

Ces faits suffisent pour convaincre celui qui étudie sans préjugés la question religieuse.

L'Ecriture et la tradition, interprétées par l'Eglise infaillible, voilà la règle de la foi. En dehors de cela il n'y a qu'erreur et Babel.

Caledonia Springs, lundi, 22 août 1887

Mais alors ne la courtisez pas. — Le Rév. M. Leclerc. — Distraction fâcheuse.— Ce que n'est pas la cuisine.

Un jeune homme qui fait ici l'amour à une jeune demoiselle, me déclare que son intention n'est pas de l'épouser, qu'il veut rester avec sa mère aussi longtemps qu'elle vivra. Mais alors pourquoi tromper inutilement cette jeune fille ? Pourquoi l'exposer à perdre d'excellents partis ?

Voilà comme sont bien des jeunes gens : beaucoup de cœur, mais de prudence... point.

***

Je salue avec plaisir l'arrivée du Rév. M. Leclerc, curé de St-Joseph de Montréal. M. Leclerc est un causeur agréable et renseigné.

***

Madame, vous n'êtes guère flatteuse pour cette étrangère ; forcée de s'éloigner de vous, elle vous prie de l'excuser et vous lui répondez : " Avec plaisir, Madame. " Distraction, si l'on veut, mais distraction qui fait tort à son auteur.

***

La cuisine n'est pas un bureau, ou, si c'en est un, c'est celui de la servante seulement.

Caledonia Springs, mardi, 23 août 1887

Moyen de faire de l'argent. — Elles ne réussissent pas. — Un effet du magnétisme.—Tournera-t-elle, ne tournera-t-elle pas ?— Le diable et Mademoiselle X.— Ce qu'il faut penser de la consultation des esprits.—Ventriloquie et bruit de scie sur l'invitation du maçon B.

Le maître d'Hôtel me passe un cahier manuscrit et qui renferme des renseignements utiles sur Caledonia Springs. Le *Caledonia Springs Sanitarian* les a publiés en grande partie.

Ce petit journal me rappelle celui qui se publie au sommet du Mont Washington, U. S., et que l'on a baptisé avec tant de raison : *Among the Clouds* (au milieu des nuages). De semblables entreprises peuvent paraître singulières, elles ne sont que sages. C'est l'application du grand principe que, *pour faire de l'argent, il faut en dépenser* (*à propos* ! sous entendu). Si nos Canadiens immobilisaient moins leurs capitaux, s'ils avaient un peu plus l'esprit d'initiative, et le courage de *risquer* quelque chose, nous serions beaucoup moins sous le boisseau et un peu plus sur le chandelier.

Pendant une bonne partie de la soirée, plusieurs demoiselles ont travaillé à se magnétiser. Elles n'ont pas réussi.

L'usage du magnétisme affaiblit la personne qui s'y soumet. Cette considération sera toujours très puissante pour en arrêter un grand nombre.

Mgr O'Mahoney fait remarquer à ces demoiselles, juives ou protestantes, qu'elles ne peuvent dans ces circonstances soumettre leur volonté d'une manière absolue à la volonté d'une autre personne.

***

Plusieurs tentent de faire tourner une table, pas de succès : il y avait là trop de soutanes !

Madame X raconte ici que sa fille aînée obtient du diable toutes les réponses à ses questions et que ces réponses sont écrites sur un papier qui est disposé en conséquence. Le fils de Madame X est très ennemi de cette pratique. Lorsque Mademoiselle consulte l'esprit sur le compte de son frère, la réponse est toujours *une*

injure à l'adresse du jeune homme. On demandait un jour à l'esprit *son nom*,il écrivit : "Il est mieux que tu ne le connaisses pas."

Madame X depuis assez longtemps ne permet plus cette pratique dans sa maison. Elle a parfaitement raison.

" Comment ne verriez-vous pas, N. T. Ch. F., qu'en allant ainsi interroger le bois ou les esprits de l'autre monde, on cherche à faire revivre au sein de l'Eglise de Dieu les monstrueuses erreurs et les superstitions damnables, qui firent de tout temps la honte et le malheur des nations païennes.

Vous savez que cette table est privée de sentiment et dépourvue d'intelligence...

Auriez-vous la prétention d'invoquer les âmes des morts ?... Serait-ce les âmes des réprouvés ? ... Mais Dieu n'a-t-il pas mis entre ces âmes malheureuses et vous un chaos immense, qui les empêche de vous entendre, et ne les tient-il pas en réserve, sous le poids des chaînes éternelles de sa justice ?

Serait-ce les âmes des élus de Dieu ? Mais quoi, auriez-vous l'impiété de croire que vous pouvez commander à ces âmes saintes, les arracher du sein de Dieu, où elles reposent, pour en faire le jouet de votre coupable curiosité ?

Quels esprits viendraient donc vous répondre auprès des tables ?... Serait-ce les esprits immondes, les anges de Satan ?

Mais avoir des communications avec le démon,

avoir recours à cet ennemi de Dieu et des hommes, n'est-ce pas lui rendre ainsi une espèce de culte ?

Concluez donc avec nous, que l'emploi des tables ou de tout autre objet se mouvant sous l'influence secrète d'une cause inconnue, pour consulter les âmes des morts, ou nous ne savons quels autres esprits, doit être rangé parmi les pratiques superstitieuses de leur nature ; et que vous ne pourriez vous y adonner sérieusement, sans vous rendre coupable d'une faute très grave.....

P. F. Turgeon, Archevêque de Québec.

***

M. B., franc-maçon de haute volée, apprenant que le Rév. M. Champagne, curé de la Gatineau est habile en ventriloquie, etc. etc., demande silence aux habitués du salon et invite M. Champagne à s'exécuter.

M. Champagne, pour ne point faire déplaisir, se rend à l'invitation. Sa voix paraissait réellement venir d'un lieu où il n'était point. Il imite à la perfection le bruit de la scie sur le bois et toutes les circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent le débouchement d'une bouteille.

Caledonia Springs, mercredi, 24 août 1887

Miettes. — L'électricité, les tremblements de terre et les volcans.

Les chambres se font trop tard ici comme en beaucoup d'hôtels.

Le nombre des étrangers diminue. C'est une température de 58 F°. qui les chasse.

Le Rév. M. Champagne nous fait de la musique et du chant.

On ne danse guère à Caledonia. Personne ne s'en plaint.

Grande discussion entre Mgr O'Mahony et plusieurs autres. Mgr O'Mahony prétend qu'il faut attribuer à l'électricité la plupart des tremblements de terre. Ses raisons ont beaucoup de valeur. Plus est, d'après certain auteur, l'électricité met le feu au sommet des montagnes. Ce feu gagne les profondeurs, arrive à des courants d'eau ou à des matières qui développent beaucoup de gaz, et voici que les éruptions volcaniques nous sont expliquées !

Caledonia Springs, jeudi, 25 août 1887

Témoignages du Rév. M. Deschamps, de Mgr Cleary et du Dr G. E. Desjardins sur Caledonia Springs.

Un coup d'œil sur le *cahier* de l'Hôtel :

Le Rév. M. Deschamps, P. S. S., décédé cette année, écrivait en 18...

" Je repars pour Montréal, enchanté du séjour de Caledonia. J'y laisse à peu près entièrement les cuisantes douleurs d'un rhumatisme inflammatoire qui, depuis à peu près un an, me permettait à peine de me tenir sur les pieds. J'attribue en grande partie ce mieux sensible aux " Eaux merveilleuses " des Sources qui avoisinent " le Grand Hôtel. " — M. Kenly, maître de l'Hôtel est vraiment gentil homme. "

Il y a des gens qui ont le don d'écrire pour exercer la patience du lecteur, laissons de côté leur témoignage. Il faut enregistrer celui du savant évêque de Kingston, Mgr James Vincent Cleary, 22 juillet 1884 :

" I have much pleasure in recording my opinion of this Grand Hotel. Since my former visit, two years ago, costly exterior constructions and judicious

interior alterations have rendered it in all respect a most commodious and agreable temporary home, wether for invalids in search of the health at the medecinal Spring or for those who have need of rest and quiet recreation after severe mental labour. Every thing is well ordered by the manager M. Arnoldi. He and his assistants are exceedingly courteous and eager to please.

" The food supplied to the guest is of first quality and is suitably varied from day to day. Professional musicians enlieven the home each morning and evening, and many kinds of innocent amusements are provided by *amateurs*.

" I will add, because I deem it highly important to visitors at this place, that silence reigns in the Hotel throughout the night.

" It is needless to state that the catholic chapel recently erected in the lawn, affords to the clergy and pious laity the best of all blessing in the facility for celebrating or hearing mass every morning."

Le 15 juillet 1887, M. le Docteur G. E. Desjardins écrivait :

" Je suis heureux d'avoir l'occasion de dire ce que je pense des eaux minérales de Caledonia ; je le fais avec d'autant plus de plaisir que j'en ai éprouvé moi-même les excellents effets.

" Au mois d'août 1885, d'après l'avis de plusieurs personnes prétendant avoir été guéries de rhumatisme par l'emploi de ces eaux minérales, je me suis décidé de venir passer quelque temps au *Grand Hotel.*

Je souffrais de rhumatisme depuis plusieurs années. Après avoir fait usage des eaux de Caledonia et avoir pris des bains chauds tous les jours pendant une couple de semaines, je suis retourné chez moi tellement bien que j'ai été au delà d'une année sans éprouver la moindre douleur. Dans mon opinion, ce résultat est dû entièrement aux eaux minérales de Caledonia."

Caledonia Springs, vendredi, 26 août 1887

Tableau des partis politiques dans la Province de Québec.

La conversation roule assez souvent sur la politique. Heureux ceux qui y voient clair : le nombre doit en être bien petit.

Somme toute, je vois trois partis dans la Province de Québec :

Le parti *bleu* ou *conservateur*,

Le parti *rouge* ou *libéral*,

Le parti *national*.

Il y a, semble-t-il, de vrais conservateurs, de vrais libéraux et de vrais nationaux.

Certains conservateurs donnent au parti national le nom de parti anti-national !

Le parti national se compose de *castors* auxquels sont venus s'adjoindre des *conservateurs* et des *libéraux*.

Les castors se plaignent de certaines lois, de certaines tendances. Ils ont de plus sur le cœur l'exécution de Riel. C'est par ce dernier point que les conservateurs-nationaux et les libéraux-nationaux se rattachent aux *castors*.

Les nationaux dans leur œuvre de revendication ne veulent pas tous la même chose.

Les uns veulent que les conservateurs disparaissent à Québec et à Ottawa ; les autres ne s'opposent pas à ce que les libéraux soient au pouvoir à Québec, mais ils désirent le maintien des conservateurs à Ottawa.

Les premiers prétendent qu'ils sont plus logiques.

Les seconds prétendent qu'un bon logicien doit tenir compte des circonstances dans l'application des principes, que la politique est beaucoup affaire d'équilibre, et que la présence des conservateurs à Ottawa sera pour les libéraux

de Québec une raison de plus pour bien user du pouvoir.

Je plains celui qui devra faire l'histoire de cette phase si tourmentée.

Il y a dans chaque parti, sur les hauteurs, d'excellents catholiques, voire même des hommes distingués par leur piété.

D'ou vient donc le défaut d'entente ?

" Se taire à propos, vaut souvent mieux que bien parler. "

PLUTARQUE.

***

Je n'ai rien dit de la nourriture ici. Elle est excellente. Il y a moins d'abondance qu'à Old Orchard House (Old Orchard Beach), mais c'est tout aussi bien, sinon mieux apprêté. Dans tous les cas, les mets ne viennent ni du Maroc ni de la Cochinchine. On ne parle point de dinde à la broudoulboudour ni de sauce à la tontétatiguéritatou. Le chef de cuisine est canadien.

Caledonia Springs, samedi, 27 août 1887

Bonjour Messieurs, bonjour Mesdames ; je retourne aux Cèdres, satisfait de Caledonia.

Les Cèdres, lundi, 29 août 1887

Le cochon de lait. — Frédérica à contribution.

Que l'on dise et que l'on fasse, le cochon de lait n'est pas facile à digérer ! Ce que j'en ai mangé, chez l'oncle Théode Giroux, était pourtant fait à la perfection. Pour donner à la chaire de cet intéressant quadrupède toutes les qualités dont elle est susceptible, il faut la laisser 15 heures dans la saumure et la faire cuire au four.

* * *

Lorsque l'estomac monte au cerveau avec sa

grande échelle *indigestion*, les pensées des autres sont avec raison les préférées.

Mademoiselle Frédérica ne m'en voudra donc pas si je dérobe quelques lignes à ses *pages intimes*.

"Le cœur d'une mère est une lyre d'amour qui,sous la touche de l'enfant, rend des sons suaves et mélodieux.

L'orpheline est la fleur qui n'a plus de tige.

La paresse sans cesse se remet des fatigues d'un trop long repos.

Une mère, c'est un trésor que Dieu nous donne ; mais hélas ! malgré notre soin à le conserver précieusement, la mort, voleur impitoyable, tôt ou tard nous l'enlève.

L'étude de la vie, c'est l'étude des larmes.

Pourquoi le regard de l'enfant est-il si pur, si candide ?..... C'est parce qu'il reflète le regard de l'ange penché sur son berceau.

O mère bien-aimée, toi, qui dans mon enfance me berças dans tes bras, tu trouveras désormais dans mon cœur un berceau.

L'âme du poète chrétien est la lyre qui ne frémit qu'au passage des brises célestes."

Les Cèdres, mardi, 30 août 1887

Faits du mois : Une lettre importante. — Jubilé de Léon XIII. — Depretis.— Nouveaux acteurs.— Traduction.— *Liberté de la Presse.*— Y a-t-il des microbes dans la glace ? — Mgr Seghers.— Le choléra.— Salisbury.— Ferdinand devant les Puissances.— Politique de l'Angleterre en Orient.— L'antipyrine.—Au Canada.

Les journaux se sont entassés sur ma table de travail.

Les événements du mois se résument en peu de mots.

Une lettre de Léon XIII, au cardinal Rampolla attire l'attention de la presse européenne. Le Pape veut son indépendance temporelle. Un Pape qui n'est pas souverain ne peut avoir toute sa liberté d'action : l'efficacité de son ministère est par suite grandement amoindrie. Quand les souverains catholiques le comprendront-ils ?

Le 3 août, ouverture de l'exposition des ob-

jets offerts au Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

L'Italie perd Depretis. La politique européenne, décidément, change de mains. L'Angleterre a perdu d'Israëli, l'Espagne Alphonse XII, la Russie Katkow.

Depretis meurt en libre-penseur.

La *Civilta cattolica* publie un long article pour démontrer que l'électricité est probablement la cause des tremblements de terre. Voilà qui ferait plaisir à Mgr O'Mahony.

L'ouvrage de dom Sarda sur la *malice du libéralisme* vient d'être traduit en français. Les esprits sérieux se feront un devoir de lire et de relire cet important travail.

M. S. Tassé, curé de Ste-Scholastique, publie une excellente étude sur la *liberté de la presse.*

Henri de Parville nous dit que la glace est remplie de microbes. Tous les microbes ne sont pas de la race des assassins. Ceux de la glace, ajoutons-le pour notre consolation, sont en général inoffensifs.

La mort de Mgr Seghers est malheureusement

confirmée. Il a été tué dans l'Alaska le 28 novembre 1886.

Le choléra ravage l'Italie.

Salisbury montre les grosses dents aux patriotes irlandais.

Les Puissances déclarent que Ferdinand occupe illégalement le trône de Bulgarie. Le prince va-t-il s'en porter plus mal !

On écrit de Constantinople :—"Tous les maux de l'Orient, depuis cinquante années, sont causés par la duplicité de la diplomatie de certaines grandes puissances, principalement de l'Angleterre. " Ce renseignement peut être utile à certains Canadiens trop crédules.

Grande réunion des catholiques suisses à Bâle.

Un remède nouveau contre la migraine, l'antipyrine.

Les journaux canadiens sont passablement remplis :

Difficultés du Rév. P. Paradis avec les marchands de bois.

Publication du 1er Vol. des *Mandements* des évêques et archevêques de Québec.

La Minerve, frégate française, dans le port de Montréal.

Couronnement solennel de la statue de Sainte Anne à Ste-Anne de Beaupré.

On part en guerre contre la marguerite !

Conflit entre les Manitobains et le Gouvernement Fédéral, à propos de chemins de fer.

Question du repatriement.

M. Pacaud nommé conseiller législatif. Récriminations.

Quelques critiques relatives à la loterie nationale.

Les Cèdres, mercredi, 31 août 1887

La malle m'apporte un volume qui a pour auteur Emile Piché, ancien ami de collège. C'est une réponse motivée à l'ouvrage *Chez Paddy*, du baron de Mandat-Grancy. M. Piché inti-

tule son livre *Pour l'Irlande.* Il fait voir que M. Mandat-Grancy a présenté les choses sous un faux point de vue. Il répond à plusieurs objections. Ce livre fera du bien à la belle cause irlandaise :

" Aucune mère irlandaise ne m'a bercé près des ruines fumantes de la maison paternelle, aucun père irlandais ne m'a montré du doigt l'endroit où mon ancêtre avait été pendu, *in odium fidei ;* aucune goutte de ce sang héroïque qui coula à Fontenoy, ne coule dans mes veines. Je puis traverser ce pays sans penser qu'un seul pouce de ce terrain appartenait à ma famille.

" Mais, comme M. de Mandat-Grancey, j'appartiens à une nation qui fit autrefois sa cause de la cause des peuples opprimés ; j'appartiens à cette France qui se battit pour le salut, la prospérité des autres pays, qui aime la justice et maudit l'iniquité.

" Cette mère patrie n'a pas perdu sa vocation, parce qu'elle produit des enfants qui s'en vont rire des malheurs et de l'oppression d'autrui ; je sais d'ailleurs qu'il y a au delà des mers une autre France, une nouvelle France qui n'a rien perdu de la générosité, de la loyauté, du respect des vieux Francs, et c'est parce que je suis son enfant que j'ai écrit ce livre.Je n'ai pas des loisirs de touriste, et ces quelques pages m'ont coûté des nuits après de longues journées de ministère ; mais si grâce à elles je puis réparer le scandale causé par un Français, et servir une nation calomniée

et qui lutte avec l'énergie du désespoir, j'aurai la récompense que j'ose ambitionner. "

*
* *

Mon père laisse enfin Ottawa pour prendre ici quelques jours de vacances. Je jette un coup d'œil sur son *journal-mémoire.*

Il y a là beaucoup de choses intéressantes et inédites.

Je remarque que le premier prêtre qui a desservi les Cèdres (1764) était un Récollet, François Maugé, natif de Verchères.

Deux Sulpiciens, MM. Mathevet et Guichard, missionnaires des Algonquins au Lac des Deux-Montagnes, 1766 à 1767, remplacent le Rév. P. Maugé.

Vient ensuite M. Pierre Denaut, vers 1767, natif de Montréal, et qui fut plus tard le 10ème évêque de Québec.

Les Cèdres portaient à cette époque le nom de Soulanges.

Je vois encore au nombre des curés des Cèdres, M. Antoine Manseau (1817), plus tard

curé de l'Industrie (Joliette) ; M. Fr.-Norbert Blanchet (1827), 1er évêque d'Oregon City ; M. Augustin-Magloire Blanchet (avril 1838), 1er évêque de Nesqualy ; M. Hippolyte Moreau (octobre 1844), Vicaire-Général de l'évêque de Montréal ; Maurice Roux (1849 à 1877), natif de Bonvillard (Savoie), prédécesseur du Rév. Joseph Plessis-Bélair, curé actuel.

Chaque paroisse devrait avoir son histoire écrite. Le gouvernement provincial ferait une grande et belle chose en donnant une allocation convenable à toute personne qui se chargerait, pour sa paroisse, d'un semblable travail. Rien ne nourrit l'esprit national comme ces sortes de lectures (1).

(1) On lira avec intérêt *Histoire de St-Jean de Matha*, par T. Provost, Ptre. 25 centins l'exemplaire, au bureau de l'*Etudiant*, Joliette.

Les Cèdres, vendredi, 2 septembre 1887

Les vacances ne durent pas toujours. Il faut penser à laisser les Cèdres, se remettre au travail, songer à la philosophie, à l'*Etudiant* et au *Couvent.*

Assez de *Coups de crayon*, cela n'est bon que sur le papier ; il faut pour l'âme de nos écoliers de grands dessins !

Adveniat regnum tuum.

TABLE DES MATIÈRES

LES CÈDRES, SAMEDI, 25 JUIN 1887

Vacances ! — Le repos de l'élève, le repos du maître : contraste. — Faut-il prolonger les vacances ? — J'aime le village des Cèdres ; pourquoi ? — Beauté de ce village. — Paroisses environnantes. — Les Rapides et les Cascades. — La chute aux *boulcaux*. — Quelques notes. — Le Rév. J. Plessis-Bélair. — M. le vicaire. — L'aviron et le fusil. 7

LES CÈDRES, DIMANCHE, 26 JUIN 1887

Salut à qui de droit. — Assistance aux offices.— Expressions vicieuses. —Ruban d'enfant de Marie. — Le tabac et ses effets funestes sur la jeunesse. — La pipe et les Dames.— Un rêve.— Dicton. 18

SAINT-TIMOTHÉE, LUNDI, 27 JUIN 1887

Course à Saint-Timothée. — La vraie politesse chez MM. les curés.— Le couvent. — Un Frère comme il y en a peu. — Histoire émouvante. — Richesse de la flore dans un îlot de 4 arpents seulement.— Comment on traverse de St-Timothée aux Cèdres. 26

LES CÈDRES, MARDI, 28 JUIN 1887

Distribution des prix.— Livres cartonnés.— Malheureux sort de la littérature au Canada. — Les maisons d'éducation et les auteurs canadiens.— Le couvent des Cèdres.— L'arbre des Sœurs. — Respect pour la tradition. 36

MONTRÉAL, MERCREDI, 29 JUIN 1887

(Fête de Saint-Pierre.)

Voyager le dimanche. — Le curé canadien et le prêtre voyageur.— La Fontaine mis à contribution. — Le Rév. N. P. Bruchési.— Le Rév. M. Charpentier. 41

ILE DUPAS, JEUDI, 30 JUIN 1887

Chez le Rév. P. Sylvestre. — Mademoiselle devenue Madame.— Perdre son nom !— Harmonies providentielles.— Mlle Amélia Sylvestre.— Les enfants sans cœur.— Enée.— Bijoux de la ménagère.— Tour d'écolier. 44

ILE DUPAS, VENDREDI, 1er JUILLET 1887

Ouf ! — L'île aux Ours. — Mes compagnons d'infortune. — Combat acharné entre 7 hommes et 10 millions de maringouins.— Péripéties.—Détails émouvants.— Quelle façon nous avions. — Victoire définitive des maringouins.—L'île du Campement-décampé.—Repos mérité.— M. Lavigne obligé de marcher sur une clôture. — L'île Dupas autrefois. —Histoire de revenants.—Le Rév. Messire Plinguet. 49

MONTRÉAL, SAMEDI, 2 JUILLET 1887

Monseigneur Fabre. — La *Semaine canadienne des Familles.* 66

LES CÈDRES, DIMANCHE, 3 JUILLET 1887

Jeu d'homonymes. — Les sermons qui font fondre sans fonder.— Une découverte : *une page franco-canadienne inconnue des Canadiens* ! 69

LES CÈDRES, LUNDI, 4 JUILLET 1887

Chaleur.— Ce qu'il faut penser de l'abandon mutuel des contestations d'élections. — Vaut-il mieux aller à l'école chez les religieux ? Une opinion de M. C. B. 75

LES CÈDRES, MARDI, 5 JUILLET 1887

Ce que j'entends chez Madame X. — L'art de la natation ; règles à suivre.—Une pensée de S. Louis, roi de France. 81

LES CÈDRES, DIMANCHE, 10 JUILLET 1887

90 ° F.— Guerre *intestine.*— Utiliser les minutes.— Recette contre le rhumatisme.— Controverse.— Les fidèles font-ils bien de discuter avec leurs frères séparés ? — La méthode catholique, la

méthode protestante. — Comment on démontre en peu de mots par l'Ecriture l'infaillibilité de l'autorité qui gouverne l'Eglise. — A propos de la *Présence réelle* : Que l'on conçoit dans une mesure la présence du Christ dans l'hostie qui n'a qu'un pouce et quelques lignes de diamètre. —Qu'on ne doit point faire d'une femme un homme. 84

LES CÈDRES, LUNDI, 11 JUILLET 1887

Comme quoi l'homme ne doit jamais être fier.— André Theuriet. — Que l'on est souvent injuste à l'égard de ses amis.— Un mot au sujet d'un ex-professeur de sciences au petit séminaire de Ste-Thérèse.— Mon premier coup de fusil.— Un livre édifiant. 92

LES CÈDRES, MARDI, 12 JUILLET 1887

Mgr J.-S. Raymond. — Les mauvais feuilletons. — Mgr Raymond et les romans, en 1874.— La lecture des romans depuis 1874. — Responsabilité. —Ce que c'est qu'un bon livre d'après La Bruyère.— Conseil.— Interprétation charitable à l'égard de nos journalistes.— Pour qui et pourquoi les deux publications l'*Etudiant* et le *Couvent*. 96

LES CÈDRES, MERCREDI, 13 JUILLET 1887

La maison paternelle, aujourd'hui et il y a 15 ans.— Que les enfants sont peu de temps avec leurs parents. — Culte que l'enfant doit à son père et à sa mère.— Eloge de la piété filiale. 102

MONTRÉAL, LUNDI, 18 JUILLET 1887

En route pour les Sources de St-Léon. 107

SOURCES DE ST-LÉON, MARDI, 19 JUILLET 1887

Situation géographique. — Comment on se rend aux Sources. 108

SOURCES DE ST-LÉON, MERCREDI, 20 JUILLET 1887

La Rivière-du-Loup.— Les chambres.— Un conseil. — L'éclairage.— Billards. — La source. — Les eaux.— Les chaloupes. 110

SOURCES DE ST-LÉON, JEUDI, 21 JUILLET 1887

Mgr Racine. — Un reproche. — Mademoiselle, seule en chaloupe, avec Monsieur.— Mères, soyez là. —Les jeunes filles qui damnent leurs parents.— La table. — Eau chaude à la porte. — L'eau de St-Léon pour les maladies de peau et pour les maladies du foie. 113

SOURCES DE ST-LÉON, VENDREDI, 22 JUILLET 1887

De grâce, Madame, ne faites point rire de vous. — Voulez-vous danser ? — Madame T. Robitaille. — Une heure avant le dîner, une heure avant le souper.— Que le temps est peu de chose. 120

SOURCES DE ST-LÉON, SAMEDI, 23 JUILLET 1887

Varia. — M. Shallow. — Un rédacteur bien payé. A l'occasion d'une soirée dansante. 124

SOURCES DE ST-LÉON, DIMANCHE, 24 JUILLET 1887

A St-Léon.— Le Rév. M. Tessier.— Une instruction. — Le sentiment et la raison.— Les ananas.— A la messe.—Le dimanche des protestants.—Sommeil. 126

SOURCES DE ST-LÉON, LUNDI, 25 JUILLET 1887

Vaincu.— Promettre et ne pas tenir.— Genre maussade de certaines feuilles. — Ce qui forme l'opinion.— Bien payer les rédacteurs.— Articles de fond. — Nos journalistes et nos hommes de lettres. — Pas de conviction chez certains protestants.—Moyen facile de faire aux eaux, de nombreuses connaissances. 128

SOURCES DE ST-LÉON, MARDI, 26 JUILLET 1887

Réponds en français. — La corruption du meilleur est le pire. — Une admirable chose. — Une surprise. 133

SOURCES DE ST-LÉON, MERCREDI, 27 JUILLET 1887

Diversité des opinions, sur les hommes et sur les choses, au Canada.—A propos d'une jeune fille méthodiste.—Ce que peut faire une bonne mère. — 135

SOURCES DE ST-LÉON, JEUDI, 28 JUILLET, 1887

Monsieur, je ne vous présente pas.— A propos d'un livre à l'index. 137

SOURCES DE ST-LÉON, VENDREDI, 29 JUILLET 1887

Physionomie de l'Hôtel des Sources.— Le clergé. — La toilette.— Vie de famille.— Que chaque station balnéaire est une vaste bibliothèque. — Livres à prendre avant de partir pour les *eaux*. — 139

LES CÈDRES, DIMANCHE, 31 JUILLET 1887

Où est le chez soi.—Les grand'parents.—Un fruit du péché originel. — Une tendance instinctive des méchants. 143

LES CÈDRES, LUNDI, 1er AOUT 1887

Ce dont le monde est rempli.—Que le repos n'est pas la paix.—De la discorde entre les familles, moyen d'y remédier. 146

LES CÈDRES, MERCREDI, 3 AOUT 1887

A travers les journaux : l'huile.—Ferdinand de Cobourg.—Boulanger.—L'*Allemagne et la Réforme*.— Gladstone.— Anastasiadis.— Pranzini.— Guislain.— L'instruction, seule, augmente-t-elle le crime ?—M. Caro.—*Le Congo belge*.— Alfred Charlebois.— Le Dr Brisson.— Chs Thibault.— Maximilien Bibaud. 149

LES CÈDRES, JEUDI, 4 AOUT 1887

Héros inconnu : Antoine Lalonde.—Comment il descend un jour les Rapides, mort de ses compagnons.—Huit hommes sauvés à la fois.—A la nage entre la Pointe des Cèdres et l'Ile à l'Ail. — Comment Lalonde sauve l'équipage et les passagers de la *Sainte-Hélène*. 153

LES CÈDRES, VENDREDI, 5 AOUT 1887

Les rêveurs.— Douleur.— Un coup d'œil rétrospectif dans l'*Etudiant*. — Surmenage intellectuel. — Deux tendances.—Réponses à deux objections.— Quel est le véritable but du cours d'études dans un collège —Quand l'éducation d'un jeune homme a-t-elle réussi, d'après De Bonald.— Le but de l'enseignement, d'après un publiciste belge.

Les anciennes méthodes sont encore les meilleures. — Observations de Dom Benoît sur la question d'enseignement.—Un point qui doit attirer notre attention au Canada.— Qu'il y a deux catégories de professeurs.—Une opinion de Balmès. – Les salaires. — Ce que fera F. A. B., s'il meurt riche ! —L'argumentation philosophique. 159

LES CÈDRES, SAMEDI, 6 AOUT 1887

Ils ne s'en aperçoivent plus. — De la dentelle pour *avoir*.—Grave.—Trois dictionnaires.— Une jolie église. 170

LES CÈDRES, DIMANCHE, 7 AOUT 1887

Savoir se taire. — *Pierre Cholet.* — A l'occasion de quelques visites.—Ce jeune ivrogne peut-il courtiser votre fille ? 172

LES CÈDRES, LUNDI, 8 AOUT 1887

Les mites du monde moral, comment on les chasse. 175

LES CÈDRES, SAMEDI, 13 AOUT 1887

Point d'étiquette.— Avant de donner.— Son rêve.— Gros nez.— Elles ne s'en doutaient pas.— Caledonia Springs. 176

LA PRAIRIE, DIMANCHE, 14 AOUT 1887

Le Rév. F. Bourgeault. — Rév. A. Lacasse. — Mlle Barbe.— Félanise.—Marie.– Joseph.—Le chien. —Les chats.—Visites.— Chaussée. 178

CALEDONIA SPRINGS, MERCREDI, 17 AOUT 1887

Comment on se rend à Caledonia. — *The Caledonia Springs Sanitarian.*— Ce que l'on paye. 181

CALEDONIA SPRINGS, JEUDI, 18 AOUT 1887

Sources de Caledonia : la *saline*, la *gazeuse*, la *sulfureuse*.—Comment on use de ces eaux. 184

CALEDONIA SPRINGS, VENDREDI, 19 AOUT 1887.

A propos d'une dame irlandaise.—Les coquecigrues. — Un coup d'œil sur les habitués de l'Hôtel. — Mgr O'Mahony et M. Curran, M.P.—Un moyen de connaître le caractère d'une personne. — A

quoi bon ces reproches ? — Ce qu'il faut pour bien jouer aux cartes.— Jeux de cartes qu'il est à propos de savoir. 186

CALEDONIA SPRINGS, SAMEDI, 20 AOUT 1887

Berceuse.—Les lits de plumes et l'hygiène.—Danses irlandaises. 191

CALEDONIA SPRINGS, DIMANCHE, 21 AOUT 1887

Bismuth et guerre *intestine*. — Dans notre chapelle. —Dans leur temple.—Exagération.—Que la Bible n'est pas la seule règle de la foi. 192

CALEDONIA SPRINGS, LUNDI, 22 AOUT 1887

Mais alors ne la courtisez pas.—Le Rév. M. Leclerc. Distraction fâcheuse.—Ce que n'est pas la cuisine. 195

CALEDONIA SPRINGS, MARDI, 23 AOUT 1887

Moyen de faire de l'argent.—Elles ne réussissent pas. —Un effet du magnétisme.—Tournera-t elle, ne tournera-t-elle pas ?—Le diable et Mademoiselle X.— Ce qu'il faut penser de la consultation des esprits.—Ventriloquie et bruit de scie sur l'invitation du maçon B. 197

CALEDONIA SPRINGS, MERCREDI, 24 AOUT 1887

Miettes.— L'électricité, les tremblements de terre et les volcans. 201

CALEDONIA SPRINGS, JEUDI, 25 AOUT 1887

Témoignage du Rév. M. Deschamps, de Mgr Cleary et du Dr G.E. Desjardins sur Caledonia Springs. 202

CALEDONIA SPRINGS, VENDREDI, 26 AOUT 1887

Tableau des partis politiques dans la Province de Québec. 204

LES CÈDRES, LUNDI, 29 AOUT 1887

Le cochon de lait.—Frédérica à contribution. 207

LES CÈDRES, MARDI, 30 AOUT 1887

Faits du mois : Une lettre importante.— Jubilé de Léon XIII.— Depretis.— Nouveaux acteurs.— Traduction.—*Liberté de la presse.*— Y a-t-il des microbes dans la glace ?—Mgr Seghers.—Le cho-

léra.— Salisbury.— Ferdinand devant les Puissances.— Politique de l'Angleterre en Orient.— L'antipyrine.— Au Canada. 209

LES CÈDRES, MERCREDI, 31 AOUT 1887

Pour l'Irlande.— Un coup d'œil dans le *Journal-Mémoire* de mon père. 212

LES CÈDRES, VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1887

Coups de crayon et grands dessins. 216

Table des matières. 217

364236

HEcclC.B
P

Pilote, François
Bechard, Augustin
M. L'Abbé François Pilote.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED